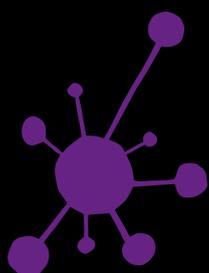
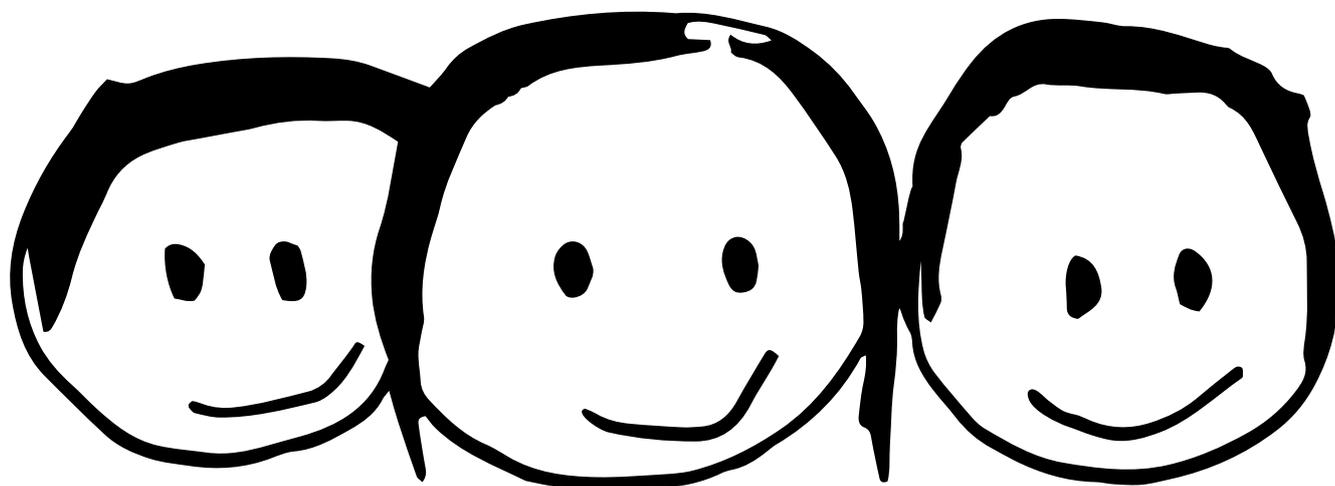


# FOYER CULTUREL DE FLORENNES



DOSSIER DE DEMANDE  
DE RECONNAISSANCE  
2020 - 2024

## CHER LECTEUR,

Nous vous remercions de prendre un peu de votre temps pour la lecture de ce dossier de demande de reconnaissance du Foyer culturel de Florennes.

Pour nous faciliter la tâche, nous avons utilisé certaines abréviations typiques du jargon utilisé dans le secteur socioculturel. Les voici

Cc = Centre culturel

CA = Conseil d'Administration

AG = Assemblée Générale

CO = Conseil d'Orientation

CP = Contrat Programme

AP = Analyse partagée

AE = Auto-Évaluation

ATL = Accueil temps libre

AMO = Aide en milieu ouvert

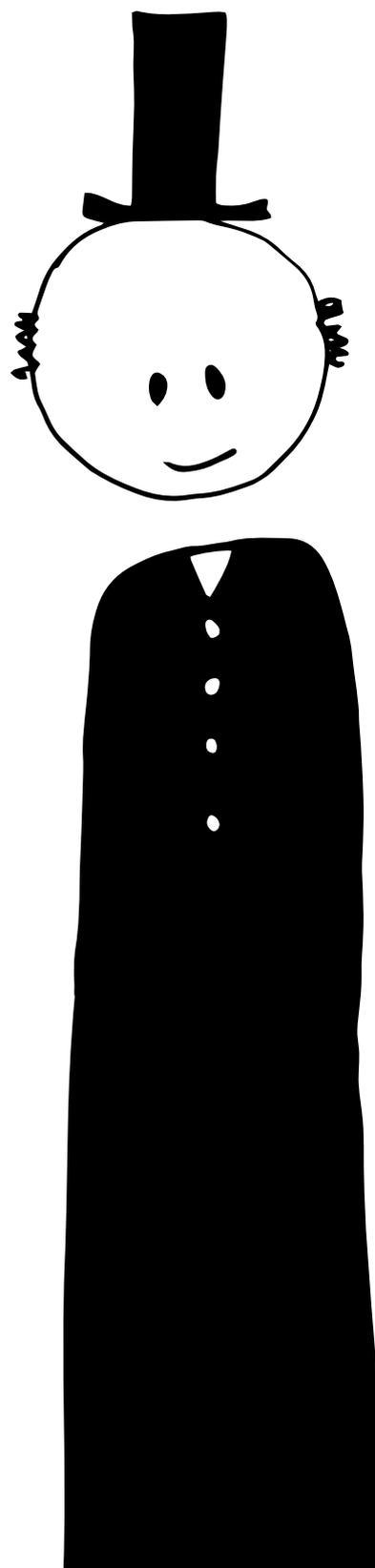
MOC = Mouvement ouvrier chrétien

FPS = Femmes prévoyantes socialistes

PAC = Présence et actions culturelles

CAI = Centre d'actions Interculturelles

Pour le reste, nous avons essayé de parler le plus français possible.



# TABLE DES MATIÈRES

## **PRÉSENTATION DU TERRITOIRE** **6**

---

SI FLORENNES M'ÉTAIT CONTÉ	6
LA POPULATION	8
LE TERRITOIRE PHYSIQUE	10
L'ÉCONOMIQUE	12
LA MOBILITÉ	14
LE PÔLE SCOLAIRE	14
LA VIE ASSOCIATIVE	15

## **PRÉSENTATION DU FOYER CULTUREL** **16**

---

COORDONNÉES DU CENTRE CULTUREL	16
LES TRAVAILLEURS	16
Employés par l'asbl	16
Mis à disposition par la Commune de Florennes	16
LE NIVEAU DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉ	16
L'HISTOIRE DU CENTRE CULTUREL	17
LE CENTRE CULTUREL ET LES PARTENAIRES	17
LES INFRASTRUCTURES	20
COMPOSITION DES INSTANCES	22
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	22
CONSEIL D'ADMINISTRATION	24
CONSEIL D'ORIENTATION	25

<b>L'AUTO-ÉVALUATION</b>	<b>26</b>
LE PROCESSUS D'AUTO-ÉVALUATION	26
LA SYNTHÈSE DE L'ACTION CULTURELLE	29
ÉVALUATION	30
Les secteurs	30
LES CONCLUSIONS	38
L'ANALYSE PARTAGÉE	40
Le processus	40
Les actions de l'analyse partagée	42
LES CONCLUSIONS	46
<b>LE PROJET D'ACTION CULTURELLE</b>	<b>48</b>
LE PROCESSUS DE DÉTERMINATION DES ENJEUX	48
DÉVELOPPEMENT DES ENJEUX	49
Enjeu de la proximité et du partage	51
Enjeu de la pluralité	53
Enjeu du positionnement	55



<b>LES OPÉRATIONS CULTURELLES</b>	<b>56</b>
LE PROCESSUS DE DÉTERMINATION	56
LES OPÉRATIONS	57
Informer	57
Temps sans écran	58
Donner à voir	59
Inviter son voisin	60
Découvrir et pratiquer la citoyenneté	61
Soutenir pour co-construire	62
Développer les loisirs créatifs	63
Apprendre en s’amusant	64
<b>L’ÉVALUATION CONTINUE</b>	<b>65</b>
<b>UNE DEMANDE DE SPÉCIALISATION</b>	<b>66</b>
LA LUDOTHÈQUE	66
<b>LES RESSOURCES ET LES MOYENS</b>	<b>68</b>
LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	68
LES ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS - BILAN 2015 - 2017	68
L’intervention de la Commune de Florennes	68
LES ÉLÉMENTS PROSPECTIFS	70

# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

## **SI FLORENNES M'ÉTAIT CONTÉE**

Nous sommes ici dans une petite commune rurale de l'Entre-Sambre-et-Meuse aux paysages typiques de crêtes et de vallons, parsemée de petits villages remplis de maisons en pierre bleue. Entre ces villages sont disséminés des champs verdoyants et des bosquets d'arbres aux couleurs changeantes en fonction des saisons. Ici, la nature a presque la valeur d'un habitant à part entière, tout comme le patrimoine bâti pour lequel certains habitants utilisent toutes leurs ressources afin de le préserver et de le mettre en valeur. Les habitants sont chaleureux lorsqu'on va vers eux, quand on participe à leurs activités ou qu'on s'y intéresse. Ces activités sont nombreuses et les orientations multiples, tant le vivier associatif est important.

Le folklore occupe une place importante dans la vie quotidienne des habitants : sur onze villages et un hameau, ce sont pas moins de dix Marches folkloriques qui se tiennent chaque année pendant autant de longs week-ends de trois ou quatre jours où résonnent fifres et tambours, où tonnent fusils et canons, où sortent les costumes napoléoniens, où la « goutte » coule à flots et où une grande partie de la population redécouvre la Marche au pas.

Dans ces villages, à l'est ou à l'ouest du chef lieu, en fonction de la direction du vent, on se bouche les oreilles lors du passage des grands oiseaux de fer mais on se félicite de n'avoir qu'une base militaire car ils passent vite et pas trop fréquemment, pas le week-end, pas la nuit, ouf.



Ici, les routes sont souvent petites et cabossées, mais les paysages rendent le trajet agréable. La voiture est indispensable et il faut compter une quarantaine de minutes pour traverser l'entité de part en part. Dans la plupart des villages, on ne peut pas dire que l'on soit bien desservi par les transports en commun. Quoique, au départ de Florennes, nous avons tout de même des lignes de bus directes et régulières vers Namur et Charleroi. Puisque nous parlons de ces deux villes, elles divisent la population de l'entité. La population de la moitié du territoire est plutôt orientée vers Namur tandis que l'autre l'est plutôt vers Charleroi.

Des divisions, nous en avons d'autres : la fusion des communes par exemple n'est toujours pas digérée par un grand nombre d'habitants et pas forcément les plus anciens. Nous y reviendrons.

Florennes est aussi un territoire de paradoxes car le foisonnement d'activités n'est pas toujours bien connu et nombreux sont ceux se plaignant « qu'il n'y a rien » alors qu'il y a déjà tant. Chez nous, la modernité a difficile à trouver sa place face à d'ancestrales traditions.

Notons encore l'inégale répartition de la population. La moitié des habitants sont concentrés dans deux des villages de l'Entité (Florennes et Morialmé). Les six mille autres se partagent dans les 9 villages restants, plus Chaumont, un presque village, hameau de Florennes.



## LA POPULATION

Les données statistiques qui vont suivre proviennent du SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium - Données au 01/01/2017.

Nous ne vous présentons ni ne traitons pas toutes les données disponibles, nous avons volontairement mis de côté celles qui nous semblent sans intérêt pour le Foyer culturel et ses missions.

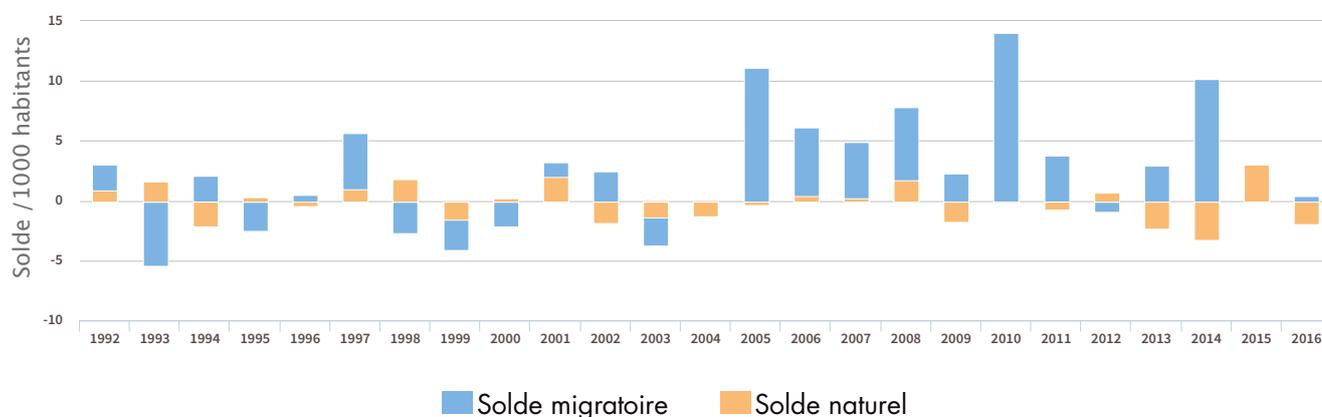
- Population: 11320 habitants
- Nombre de femmes: 5735 personnes
- Nombre d'hommes: 5585 personnes
- Densité de population: 84,8habitants/km<sup>2</sup>
- Age moyen de la population: 41,3 ans
- Part de non-Belges: 2,95%
- Part d'étrangers intra-EU: 1,90%
- Part d'étrangers extra-EU: 1,05%

La densité de population est la deuxième en terme d'importance dans l'arrondissement de Philippeville, après Walcourt (148,7), elle est légèrement supérieure à la moyenne de cet arrondissement.

Soyons attentifs à une future augmentation importante de la population de Florennes. Un projet de ZACC (Zone d'Aménagement Commune Concertée) va faire pousser 650 maisons dans le chef lieu. Pour les années à venir cela va avoir un impact sur la population, les relations entre les habitants et les besoins à combler en matières culturelles comme économiques. Il est probable que la majorité de ces futurs nouveaux habitants soient des ménages entre 25 et 45 ans, avec enfants.

Cela amplifiera la modification de la population que nous connaissons actuellement. Depuis 2005 déjà, l'accroissement de la population de la commune a pour origine, en principal, le flux migratoire. Le solde naturel ayant plutôt tendance à stagner (voir les deux graphiques en bas de page). Avant 2005, l'évolution de la population avait tendance à rester stable, depuis elle suit l'évolution moyenne de Wallonie.

### Évolution du taux d'accroissement de la population de l'entité de FLORENNES

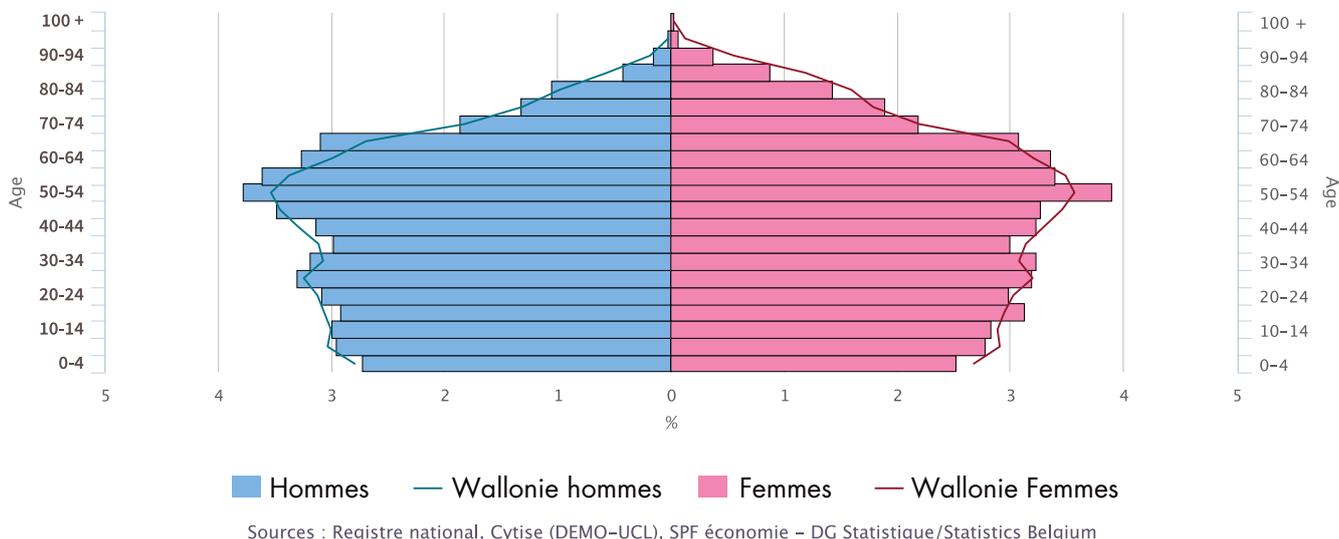


**Le solde naturel est la différence entre les naissances et les décès rapportée à la population totale moyenne de l'année (somme, divisée par 2, de la population au 1er janvier et de celle au 31 décembre de l'année).**

**Le solde migratoire est la différence entre la population du 1er janvier et celle du 31 décembre moins le solde naturel rapportée à la population totale moyenne de l'année.**

La pyramide des âges, pour sa part, ne révèle rien de particulier, si ce n'est l'arrivée prochaine, dans les 10 ans à venir, d'un pourcentage de pensionnés supérieur à la moyenne wallonne.

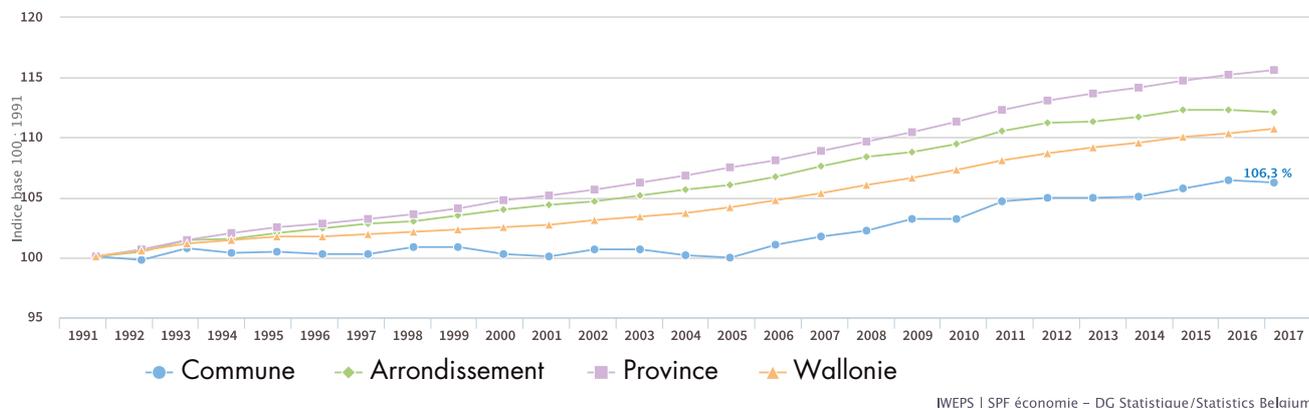
### Pyramide des âges de l'entité FLORENNES (Commune) [01/01/2017]



C'est donc une population en changement, en renouvellement que nous avons et que nous allons continuer à avoir dans les années à venir. Avec une part importante de nouveaux habitants, nous les nommerons néo-ruraux, par opposition aux nés-natifs, les personnes ayant toujours vécu dans l'entité, voir dans même le village. Nous y reviendrons plus loin parce que cela a déjà et continuera à avoir un impact sur notre travail.

Reçue mi-juin 2018, une étude des chercheurs en démographie Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson de l'ULB nous confirme que l'accroissement de population dans l'arrondissement de Philippeville est principalement dû au solde migratoire et nous éclaire sur le fait que ces « migrants » sont essentiellement des personnes pensionnées ou en voie de l'être, disposant de revenus confortables, provenant de zone urbaines et désireuses de s'investir dans la vie locale, au point d'être prêtes à s'y imposer.

### Evolution relative de la population en indice base 100 en 1991 de l'entité FLORENNES (Commune)



Une série d'indices base 100 est une série statistique représentant la progression d'une population statistique si celle-ci avait eu 100 pour valeur de départ.

## LE TERRITOIRE PHYSIQUE

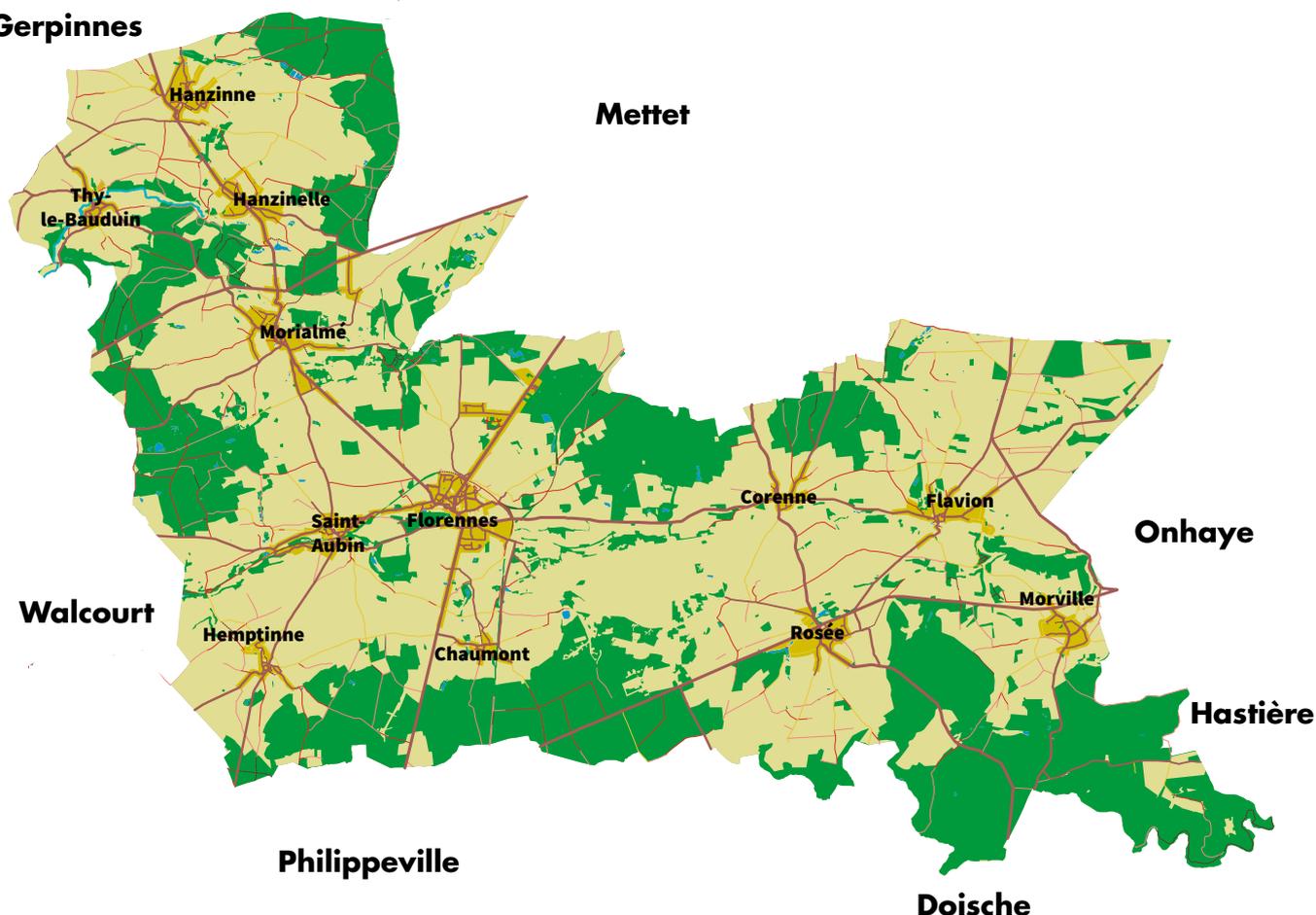
- Superficie: 133,6km<sup>2</sup>
- Codes postaux : 5620, 5621
- Communes limitrophes wallonnes : Doische, Gerpinnes, Hastière, Mettet, Onhaye, Philippeville, Walcourt
- Arrondissement administratif : Philippeville
- Province : Namur

Sur son territoire, étendu mais assez homogène, la commune joui d'un patrimoine exceptionnel et bien préservé pour ce qui est du bâti résidentiel comme du naturel. Les petits propriétaires prennent généralement soin de leurs biens. Entre bois, villages et prairies les promenades sont agréables. Les bâtiments plus importants, classés pour

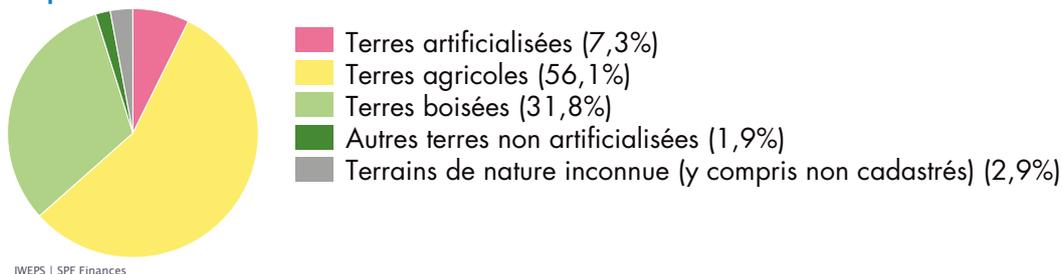
certains, sont malheureusement victimes d'un sous-investissement de la part de leurs propriétaires (publics comme privés) et l'entretien n'est pas toujours à la hauteur des besoins, les moyens faisant plus défaut que la volonté.

Les graphiques ci-après nous démontrent l'importante superficie dédiée aux zones vertes, de même que la prédominance du bâti ancien. Le fait que la moitié des bâtiments soient des maisons fermées et semi-fermées le souligne. La maison quatre façades fait souvent tache dans le paysage. Les noyaux villageois sont anciens et relativement préservés. Le bâti et la nature sont deux aspects du territoire également révélés comme importants par les habitants lors du diagnostic territorial, nous y reviendrons.

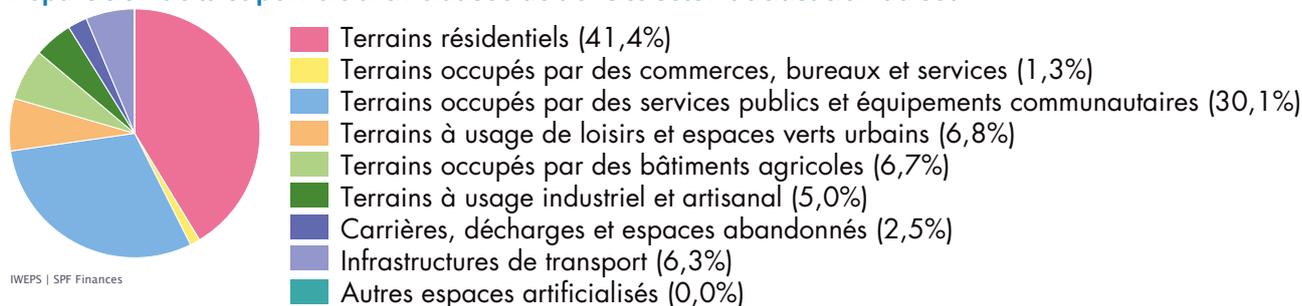
### Gerpinnes



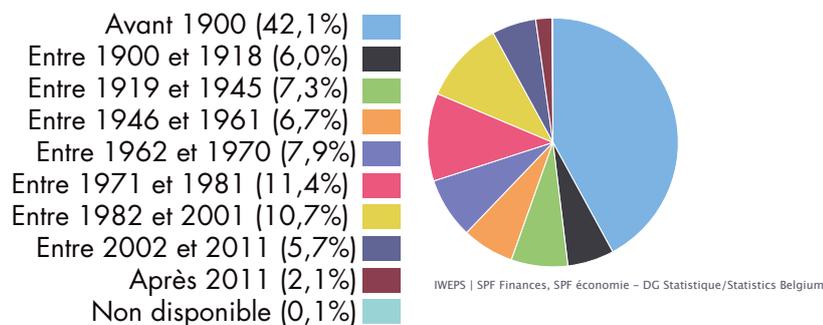
### Répartition du territoire de l'entité selon l'utilisation du sol



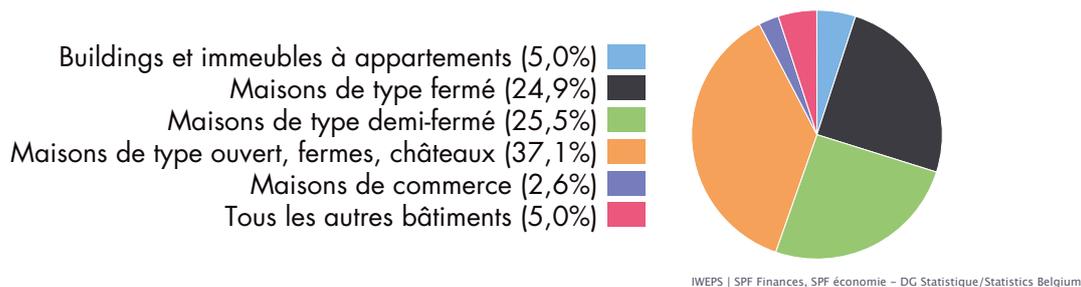
### Répartition de la superficie artificialisée de l'entité selon l'utilisation du sol



### Bâtiments selon l'année de construction pour l'entité



### Types de logements de l'entité FLORENNES (Commune) [01/01/2017]



## L'ÉCONOMIQUE

Ni vraiment riches, ni vraiment pauvres, enfin, un tout petit peu plus riches pour ce qui est des revenus médians. Voilà la caractéristique économique des Florennois.

Les graphiques suivants nous démontrent, que Florennes est une commune totalement moyenne en Wallonie. Il n'y a pas grand chose de notable dans tous ces chiffres.

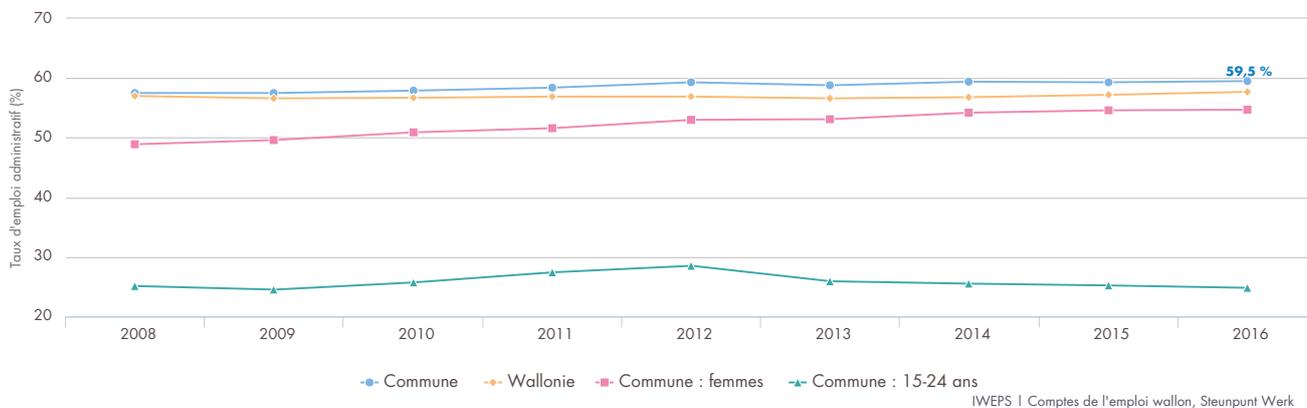
Relevons toutefois l'importante partie de la population disposant de faibles et de très faibles revenus. Deux tiers de la population doit vivre avec un revenu bien inférieur au salaire moyen. Cela a déjà et continuera à avoir un impact sur la politique de tarification du Foyer culturel et sur l'attention que

nous portons aux personnes les plus préca-  
risées.

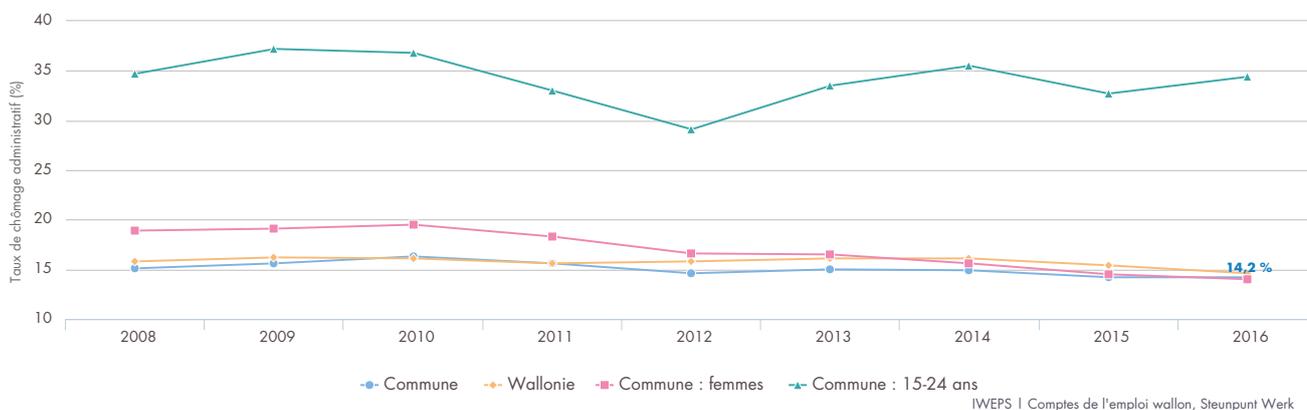
### QUELQUES CHIFFRES

- Population en âge de travailler (15-64ans): 7416
- Nombre d'actifs: 5143
- Nombre d'actifs occupés: 4413
- Nombre d'actifs inoccupés: 729
- Nombre d'inactifs: 2273
- Taux d'activité administratif: 69,3%
- Taux d'emploi administratif: 59,5%
- Taux de chômage administratif: 14,2%

### Évolution du taux d'emploi administratif des 15-64 ans de l'entité



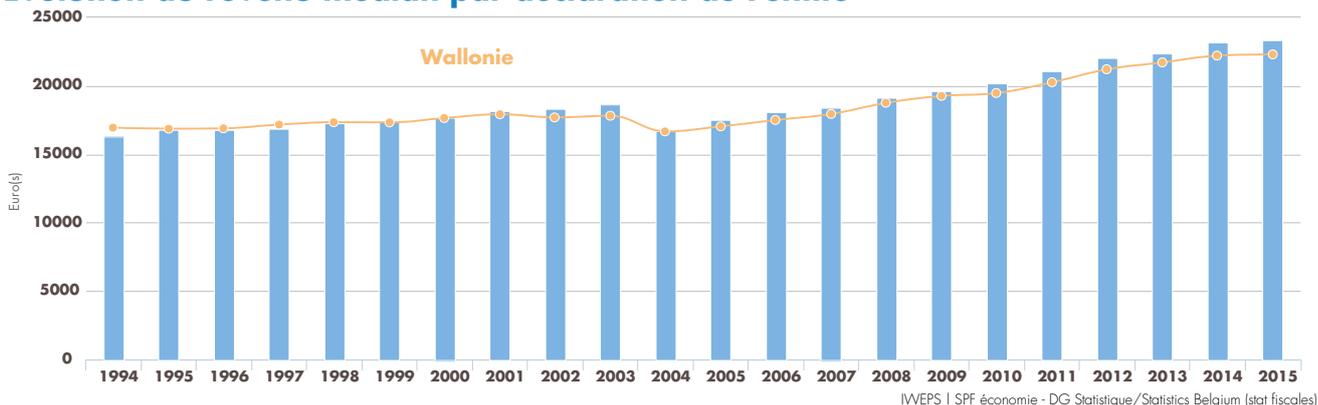
### Évolution du taux de chômage administratif des 15-64 ans de l'entité



### Évolution de la part de temps partiel (selon le lieu de résidence) de l'entité

60

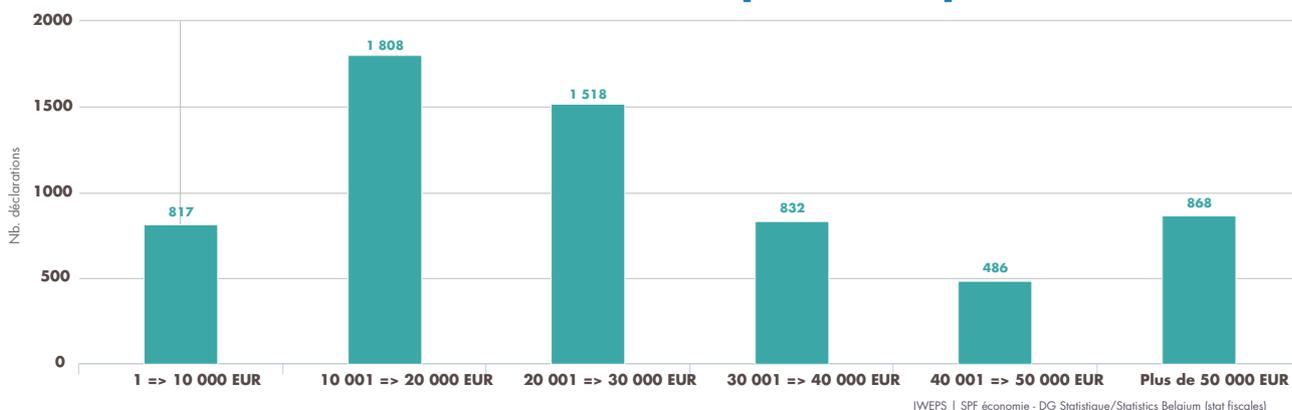
## Évolution du revenu médian par déclaration de l'entité



Le revenu net imposable est le revenu tel que déclaré à l'administration fiscale, c'est-à-dire net des cotisations sociales, de charges et de dépenses déductibles, mais en incluant l'impôt sur les personnes physiques. Les contours des revenus imposables peuvent varier au cours du temps, selon le droit fiscal. Actuellement, certains revenus ne sont pas pris en compte dans la déclaration d'impôts - parce que partiellement, forfaitairement ou pas déclarés. Cela concerne notamment les revenus du patrimoine (plus importants pour les hauts revenus), les salaires des fonctionnaires internationaux, les revenus d'intégration et les allocations familiales. Les couples mariés et les cohabitants légaux remplissent une déclaration commune. Les autres (célibataires, cohabitants de fait,...) remplissent une déclaration individuelle. Notons aussi que les déclarations à revenu nul ne sont pas incluses dans les statistiques.

Le revenu médian par déclaration - c'est-à-dire le revenu qui est au milieu de l'ensemble des déclarations de la commune - est un indicateur du niveau de richesse de la population habitant la commune.

## Nombre de déclarations de revenus de l'entité [Année 2015]



## Répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité de l'entité [30/06/2016]



IWEPES | ONSS - statistique décentralisée

## LA MOBILITÉ

Nous avons déjà évoqué la déchirure territoriale que subit Florennes, cela se marque par la mobilité et les pôles d'attraction. L'axe Florennes - Hanzinne, mène vers Charleroi et dispose d'une ligne de bus bien desservie, la 138b. De Florennes toujours, il est facile de rejoindre Namur en bus via la ligne 56 Couvin-Namur.

Pour les villages non desservis par ces lignes, c'est un autre problème. C'est le cas de la moitié d'entre eux où des lignes passent, mais rarement et uniquement pour le scolaire. Les correspondances sont inexistantes. La voiture est donc indispensable pour se déplacer.

Notons encore que les habitants de l'est de la commune sont plutôt attirés par Namur ou Dinant, c'est évident pour Morville, à l'extrémité du territoire, dont les habitants se demandent toujours pourquoi ils sont rattachés à Florennes. La moitié ouest, par les transports en commun et par les axes routiers principaux sont plutôt attirés par Charleroi. Ceci n'est bien entendu pas une règle absolue, mais cela permet de comprendre que les besoins en diffusion de masse sont facilement comblés pour une partie de la population.

	Voiture	Transports en commun
• Namur	40 minutes	50 minutes
• Charleroi	40 minutes	60 minutes
• Bruxelles	1h15	2h
• Arlon	1h15	on oublie
• Mons	1h00	2h

## LE PÔLE SCOLAIRE

La commune compte un important pôle scolaire sur son territoire. En effet, dans les villages, nous disposons encore de sept implantations d'écoles communales maternelle et primaire. Une école libre maternelle et primaire est implantée dans le village de Morialmé. Dans le chef-lieu se trouvent une école libre maternelle, primaire et secondaire ainsi qu'un Athénée avec des sections maternelle, primaire et secondaire. En outre, un CEFA (Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance) est présent.

**La population scolaire se répartit comme suit :**

### ÉCOLES COMMUNALES

- 122 enfants en maternelle
- 233 enfants en primaire

### ÉCOLE STE-MARIE DE MORIALMÉ

- 67 enfants en maternelle
- 109 enfants en primaire

### ATHÉNÉE ROYAL DE FLORENNES

- 74 enfants en maternelle
- 140 enfants en primaire
- 120 enfants en secondaire

### INSTITUT ST-JOSEPH/STE-THÉRÈSE

- 102 enfants en maternelle
- 180 enfants en primaire

### INSTITUT ST-JOSEPH

- 340 enfants en première et deuxième secondaire

### INSTITUT ST-PIERRE & PAUL

- 635 enfants de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> secondaire

### TOTAUX

- 365 enfants en maternelle
- 735 enfants en primaire
- 1095 enfants en secondaire

**C'est un public important que nous ne négligeons pas.**

## **LA VIE ASSOCIATIVE**

Comme déjà écrit plus avant, la vie associative est foisonnante sur le territoire. Nous distinguons deux types d'associations.

Les premières sont les associations de bénévoles. Lors du dernier recensement, datant de 2011, la commune en comptait cent quarante-six (voir liste en pièce jointe). Leur champ d'action va du théâtre amateur au cercle horticole en passant par les fanfares et harmonies ou le patrimoine local, l'histoire ou les Marches folkloriques. Ce très large panel fait régulièrement appel à nos services, certains beaucoup et d'autres absolument pas. Il n'y a pas d'obligation après tout.

Les autres associations sont de type institutionnel et sont nombreuses aussi. Citons la Bibliothèque communale et le Plan de Cohésion Sociale pour les services communaux mais également la Maison des Jeunes, ainsi que l'AMO Jeunes 2000, directement présentes sur le territoire. Nous avons également, actifs sur le territoire, une Maison de la Laïcité, le MOC, les FPS, le PAC et le CAI.

Nous reparlerons de la vie associative dans la présentation du Foyer culturel et dans l'évaluation.



# PRÉSENTATION DU FOYER CULTUREL

## COORDONNÉES DU CENTRE CULTUREL

**Foyer culturel de Florennes**  
**Avenue Jules Lahaye 4a**  
**5620 Florennes**

- Tél : 071 688 759
- Mail : laurent@foyerflorennes.be
- Site internet : www.foyerflorennes.be
- N° de compte BE78 1030 4875 9486
- N° d'entreprise BE0 408 150 462
- N° d'ONSS 32224854

## LES TRAVAILLEURS

### **EMPLOYÉS PAR L'ASBL**

DONOT CLAUDY

Animateur Ludothèque – Temps plein

DUPONT CÉCILE

Animatrice - Temps plein

HABRAN LAURENT

Directeur - Temps plein

VALENTIN PILOT

Animateur - Mi-temps  
Maribel

SCAUT CHRISTIAN

Animateur et Coordinateur technique  
Temps plein

TOUSSAINT SYLVAIN

Régisseur - Temps plein

### **MIS À DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE FLORENNES**

DELCULÉE CHRISTINE

Secrétariat et comptabilité - Temps plein

## LE NIVEAU DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉ

- Une action culturelle générale.
- Une spécialisation en Ludothèque.



**Des animateurs au  
service des citoyens.**

## **L'HISTOIRE DU CENTRE CULTUREL**

Initialement l'institution était une ASBL « Maison des Jeunes et de la culture » (MJC) créée le 10 février 1966. Dès 1967, elle participe à l'expérience 5F qui offrait une subvention complémentaire afin de mener des politiques d'ouvertures plus larges que les MJ, vers les adultes notamment. Le 17 décembre 1971, la dénomination est changée en Foyer culturel qui, le 1<sup>er</sup> janvier 1972, reçoit son agrément en tant que Foyer culturel. Progressivement, l'institution évolue, elle passe en catégorie A en 1976 et en catégorie B en 1978. En 1976, un service de prêt de jeux est créé sur place et une Ludothèque itinérante se met en place en 1984 à l'aide d'un ancien bus des TEC. Retour en arrière, en 1983, le Foyer culturel de Florennes aide à la création d'un nouveau Foyer culturel sur la commune voisine de Philippeville. De 1976 jusqu'en 1991, la Bibliothèque est hébergée dans les locaux du Foyer culturel. En 1996, l'ASBL est reconnue en catégorie 2, catégorie qu'elle ne quittera pas jusqu'au décret de 2013 pour lequel ce dossier est rédigé.

Les axes de travail développés sont ceux d'un Centre culturel normal, à savoir les services aux associations, le développement de la créativité, l'éducation permanente, la formation et l'information. Pour ce qui est de l'information, nous avons disposé pendant de nombreuses années d'un journal, distribué à plus de 22.000 exemplaires jusque fin 2014. Depuis 2015, le coût de ce moyen de communication le rend de plus en plus difficile à conserver. Les principales spécificités du Foyer culturel sont la mise à disposition d'une ancienne salle de cinéma, en 1986, par la commune de Florennes et, déjà cité plus avant, le service de la Ludothèque. La Ludothèque poursuit toujours son travail, mais le cinéma est en attente d'une salle, des travaux sont prévus pour remettre en état le bâtiment aujourd'hui fermé.

Un important changement vient d'avoir lieu en septembre 2017, le déménagement du Foyer culturel vers de nouveaux locaux, qu'il partage avec la Bibliothèque et qui devraient prochainement accueillir la Maison des Jeunes. Notre institution était logée dans les mêmes bâtiments, presque inchangés, depuis 1966. C'est dire s'il était temps.

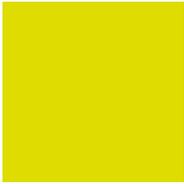
## **LE CENTRE CULTUREL ET LES PARTENAIRES**

Le partenariat était le fil rouge de notre précédent contrat-programme et le moins que l'on puisse dire est que nous n'avons pas chômé en la matière, même si ces partenariats sont extrêmement énergivores. Nous y reviendrons dans l'Auto-Évaluation.

## **LA FAMILLE**

Depuis de nombreuses années, différents projets sont menés en collaboration avec les Centres culturels de Doische, Florennes, Philippeville et Walcourt. Parmi ceux-ci, nous pourrions notamment citer le projet de sensibilisation à la lecture et à l'écriture « Aux livres et cetera » qui mobilise également les Bibliothèques de ces quatre Communes et la Bibliothèque Provinciale de Namur, ou encore le projet « Cont'émoi » qui décentralise ses soirées contées au sein de ces 4 territoires. A cela s'ajoutent également le prêt de matériel inter-Centres culturels, l'achat de matériel en commun ou encore les nombreuses solidarités humaines et ponctuelles (selon les besoins de chacun).

A la fois proche au niveau géographique ainsi qu'au niveau des réalités de terrain vécues, cette collaboration s'explique par une affinité historique et les liens que ces Centres culturels ont tissés entre eux, au fil des années. Tel l'adage « l'union fait la force », il est également évident que les faiblesses des uns peuvent être comblées par les forces des autres et qu'il y a plus d'idées dans quatre têtes que dans une seule.



Cette collaboration a donné lieu à l'engagement, en 2017, d'un animateur à mi-temps sous contrat Maribel social, dépendant administrativement du Foyer culturel de Florennes et dont les frais de fonctionnement sont divisés en quatre. Ses missions principales sont la gestion des projets menés en commun et le renforcement de cette collaboration (élaboration d'un recueil de compétences, d'un agenda partagé, organisation de formations communes et de journées de partage entre les équipes, etc.).

Bien que nous ne sollicitons, à l'heure actuelle, aucune demande de subvention supplémentaire pour faire reconnaître cette collaboration, il nous semblait toutefois nécessaire de la mentionner au sein de nos différents contrats-programmes. En effet, le souhait d'intensifier encore davantage cette collaboration, par la création de nouveaux projets construits ensemble pourrait aboutir, dans le futur, à une demande de reconnaissance dans le cadre d'un projet de coopération, tel que le prescrit le nouveau décret.

Au niveau de l'arrondissement de Philippeville, nous nous inscrivons également dans la demande de reconnaissance de l'action culturelle intensifiée et de l'action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène, portée par le Centre culturel Action-Sud, impliquant également le Centre culturel Christian Colle de Couvin.

Les frontières de l'arrondissement ne sont pas un frein pour nous puisque nous sommes dans la dynamique partenariale du GAL Entre-Sambre-Et-Meuse avec les Cc de Walcourt et Gerpinnes, plus la commune de Mettet, pour un projet culture, sur nos quatre territoires.

La liste serait bien incomplète si on ne citait pas le CEC FloPhilWal, qui est sous la gestion partagée des Centres culturel de Florennes, Philippeville et Walcourt.



**La réserve de la Ludothèque sert de local d'animation et de formation pour des petits groupes. Lorsque c'est nécessaire nous ouvrons un porte et utilisons une salle adjacente.**

## LES INCONTOURNABLES

Citons pour commencer les partenaires récurrents, pour ne pas dire permanents que sont la Bibliothèque Buxin-Simon de Florennes, le Plan de Cohésion Sociale, la Maison des Jeunes et FEDASIL. Un grand nombre d'actions sont menées ensemble, co-construites, afin de rassembler nos forces et de maximiser les impacts pour le public. L'Académie nous sollicite régulièrement pour l'aider à développer des activités de diffusion. La Ludothèque collabore au quotidien avec le service ATL de la commune afin d'offrir une formation au personnel encadrant et des animations autour du jeu à destination des enfants.

## LES RÉGULIERS

A côté de ces partenaires institutionnels, nous travaillons régulièrement avec plusieurs associations bénévoles. Citons les troupes de théâtre amateur que sont les Ambulants, les Novias Nutons et les Vî's Cousses d'y Sint Djef. Nous avons également un partenariat récurrent avec le comité citoyen qui a organisé le « Relais pour la vie » en 2014 et 2015, désormais nommé « Destination la vie » puisque virés par une fondation dont nous ne partageons pas l'éthique. Un autre partenariat qui se renforce d'année en année est celui que nous avons avec l'Harmonie Ste-Cécile de Florennes. Citons encore le PCDN avec lequel nous développons des promenades commentées de découverte du patrimoine naturel et bâti. Parallèlement, nous nouons de nombreux partenariats, petits ou grands en fonction des projets, avec l'associatif local, quand cela est possible et quand le projet nous semble porteur. Avec certains, nous pouvons réellement co-construire. Avec d'autres nous utilisons notre expertise et nos ressources afin d'amplifier l'impact de leurs projets pour eux et pour leur public. C'est au cas par cas et en fonction des besoins.

Les mouvements d'éducation permanente sont également des partenaires réguliers avec une fréquence variable en fonction des projets. Citons la Maison de la Laïcité de l'arrondissement avec laquelle nous menons fréquemment des projets d'éducation à la citoyenneté au travers d'ateliers et d'expositions.

N'oublions pas les écoles de l'entité, nombreuses et tous réseaux confondus avec lesquelles nous collaborons occasionnellement sur des projets précis comme des expositions ou des animations. Le « théâtre à l'école » n'est pas un partenariat, nous proposons et ils prennent. Il faut noter que, depuis quelques années, les portes des écoles, après avoir été hermétiquement fermées, ont tendance à se réouvrir. Lentement mais sûrement, ce qui est une bonne chose pour les bénéficiaires de nos actions.

## LES OCCASIONNELS

Le PAC, le MOC et les FPS sont plus des partenaires occasionnels, lorsque l'on trouve des synergies possibles. C'était le cas lorsque nous disposions de la salle de cinéma, un partenariat régulier de projections thématiques avec intervenant était en route avec le MOC et un autre du même type avec le PAC. Les nouvelles infrastructures dont nous disposons depuis peu vont aussi nous permettre d'offrir des services qui en valent la peine et nous ne doutons pas que d'avantage de synergies vont se remettre en place. Notons qu'une plateforme d'échange sera prochainement mise en œuvre entre les Cc de l'arrondissement et les mouvements d'éducation permanente actifs sur notre territoire. L'avenir nous dira quels en seront les effets. Le Service d'Insertion Professionnelle du CPAS est également un partenaire occasionnel. Il a pu développer des ateliers d'expression suite aux relais que nous avons faits vers des animateurs, que nous leur avons fournis. Il nous arrive également de construire des modules d'animations avec le travailleurs de ce service.

## LES TROP RAREMENT

Il y a aussi les partenaires potentiels avec lesquels on ne travaille pas ou presque. Citons par exemple le service culture du CPAS. Ce n'est pas faute d'essayer et nous touchons ses bénéficiaires grâce aux ateliers d'alphabétisation par exemple. C'est très dommageable mais il faut reconnaître que nous ne travaillons jamais avec ce service. Nous sommes convaincus que des partenariats développés profiteraient aux utilisateurs du service d'aide, comme à nos utilisateurs, ne serait-ce que pour favoriser un peu de mixité et un peu moins de ghettoïsation. Notre porte reste ouverte et nous continueront à frapper à la leur.

Il y a aussi toutes les associations qui n'ont pas besoin, ou pas envie de travailler avec nous, nous devons respecter cela.



## LES INFRASTRUCTURES

Le Foyer culturel dispose, depuis le mois de septembre 2017, de nouveaux bâtiments mis à disposition par la Commune de Florennes. Il s'agit de :

- 5 bureaux confortables (4x16m<sup>2</sup> et 1x35m<sup>2</sup>)
- Une cuisine partagée avec la Bibliothèque (16m<sup>2</sup>)
- Des toilettes (publiques et privées)
- Une réserve et local photocopies (16m<sup>2</sup>)
- Une salle spécialement dédiée à la Ludothèque, notamment au stockage des jeux (40m<sup>2</sup>),
- Trois salles polyvalentes (2x60m<sup>2</sup> et 1x100m<sup>2</sup>)
- Une réserve matériel (180m<sup>2</sup>)

A côté de cela, nous allons prochainement disposer, dans le même bâtiment, d'une salle polyvalente supplémentaire de ±300m<sup>2</sup> équipée d'une cuisine, d'un bar et d'une réserve.

D'ici deux ans, nous devrions également récupérer la gestion de l'ancienne salle de cinéma (salle Saint-Pierre), qui est actuellement fermée et pour laquelle un projet de rénovation en tant que Maison Rurale est en cours de finalisation. Il s'agira d'une salle polyvalente équipée d'un gradin de 180 places et d'une scène de 75m<sup>2</sup> environ. Lorsqu'elle sera en service, nous perdrons la salle polyvalente de 100m<sup>2</sup> dans l'Espace Culture. Celle-ci sera dédiée à un espace de valorisation des patrimoines locaux et d'exposition permanente. Cependant, nous retrouverons, dans la maison rurale donc, trois petites salles polyvalentes.



## COMPOSITION DES INSTANCES

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LES NOMS EN ROUGE SONT LES MEMBRES EFFECTIFS (36)

LES NOMS EN NOIR SONT LES MEMBRES ADHÉRENTS (50)

**MONSIEUR ADAM GÉRARD**  
Cie Les Petits Marcheurs  
Rue St-Gangulph 2 - 5620 Florennes

**MONSIEUR ANDRIS POL**  
Harmonie Royale Ste Cécile Asbl  
Rue du Moulin, 202 - 5600 Philippeville

**MADAME BAENS CLAUDINE**  
Le Petit Atelier/assoc. Des Artistes d'ici et d'ailleurs  
Rue Gérard de Cambrai 17 - 5620 Florennes

**MONSIEUR BALLE JACQUES**  
The Youth Paddles / club de tennis de table St Aubin  
Rue Fontaine Gilles, 111 - 5620 Saint-Aubin

**MADAME BAUTHIER-MALACORT ANNE-MARIE**  
Tous Ensemble  
Rue Gérard de Cambrai, 21 - 5620 Florennes

**MONSIEUR BAYENET ANDRÉ**  
Le Magnolia - Florennes  
Rue St-Jean 33 - 5620 Florennes

**MONSIEUR BAYENET FRANCIS**  
Œuvres Paroissiales St-Aubin  
Rue Notre-Dame du Mont Carmel, 149 - 5620 Saint-Aubin

**MADAME BERDOUX JOSIANE**  
Vie Féminine Florennes  
Avenue de l'Europe, 39 - 5620 Florennes

**MONSIEUR BERTHOLET LUC**  
Groupe politique : Ecolo  
Avenue Jules Lahaye, 34 - 5620 Florennes

**MONSIEUR BODART NICOLAS**  
Sapeurs 1<sup>er</sup> Empire  
Rue de Mettet, 198 - 5620 Florennes

**MADAME BOGAERT GÉRALDINE**  
Ebullition Asbl  
Rue Pied'Eau, 127 - 7090 Ronquières

**MADAME BOHON JULIE**  
Unité St Remy Rosée (scout)  
Rue de Spa, 58 - 5590 Leignon

**MADAME BOUWENS GAUD**  
Maison des Jeunes  
Place de la Chapelle 2 - 5620 Florennes

**MONSIEUR BURNIAUX LUC**  
Spectacle et divertissement culturels  
Rue de l'Eglise St Lambert, 69 - 5600 Surice

**MONSIEUR CABARAUX FREDDY**  
Inspection  
Boulevard Leopold II, 44 - 1080 Bruxelles

**MONSIEUR CALBERG CÉDRIC**  
Virelles Nature Asbl  
Rue de la Roche aux Faucons, 102 - 4130 Esneux

**MONSIEUR CAPELLE XAVIER**  
Chorale La Crécelle  
Place des Combattants 5/5 - 5620 Florennes

**MONSIEUR CASSART ANDRÉ**  
Jeunesse de Florennes  
Place des Combattants, 5 bte 14 - 5620 Florennes

**MADAME CHAPEAU CHRISTIANNE**  
Cercle Humaniste - Maison de la Laïcité  
Rue Croix Meurice, 307b - 5620 Morialmé

**MONSIEUR CHINTINNE GRÉGORY**  
Union des 11 Communes  
Rue Croix Meurice, 306A - 5621 Morialmé

**MADAME COLART ISABELLE**  
Histoire de carton  
Rue de Corroy 43 - 5640 Mettet

**MONSIEUR COLIN DENIS**  
Ecole Ste Marie  
Rue du Moulin, 179 - 5621 Morialmé

**MADAME COLLART CASSANDRE**  
Rose Coquelicot  
Avenue de Longvic, 17 - 5620 Florennes

**MONSIEUR COPPIETERS JEAN-PHILIPPE**  
Tamalou  
Rue du Cobut, 10a - 5620 Flavion

**MONSIEUR COUTURIER ROBERT**  
Judo Club Florennes  
Rue Général Lemon 76 - 6044 Roux

**MADAME CUYPERS JOSÉPHINE**  
Marches : 3<sup>èmes</sup> Zouaves des Blancs  
Rue de Forchies, 108 - 6140 Fontaine l'Evêque

**MONSIEUR DE MEYER FABRICE**  
La Boîte s'ouvre... » club de jeu  
Rue du Pont du Sansoir, 52 - 5620 Saint-Aubin

**MADAME DEBOIS BRIGITTE**  
Fibr'Art  
Rue du Cayaux, 7b - 5620 Flavion

**MONSIEUR DECONINCK BENOIT**  
Rotary Club Florennes - Philippeville - Walcourt  
Rue du Château 228 - 5621 Morialmé

**MADAME DE LA KETHULLE MAÏNE**  
Asbl Le Chemin de Rémy  
Pont de la cour 13a - 5620 Rosée

**MONSIEUR DELABIE SERGE**  
Groupe politique CDH Florennes  
Rue du Centre 30 - 5620 Flavion

**MONSIEUR DELCULÉE FRÉDÉRIC**  
Foot : Flavion Sport  
Rue du Cobut 28 - 5620 Flavion

**MONSIEUR DIEZ MARC**  
Peloton des Grenadiers Cie « Les Rouges »  
Avenue de l'Europe, 45 - 5620 Florennes

**MONSIEUR EVARISTE JEAN**  
Société d'histoire et d'archéologie  
Av. de l'Europe, 23 - 5620 Florennes

**MONSIEUR GENGOUX MICHEL**  
Asbl Centre Mutien-Marie  
Place des Combattants, 1 - 5620 Florennes

**MONSIEUR GEORGES DAVID**  
Institut St Joseph-Ste Thérèse  
Place de L'Hôtel de Ville, 22 - 5620 Florennes

**MONSIEUR GILLAIN JEAN-PIERRE**  
comité de Sauvegarde de la Chapelle St Pierre  
Rue du Boukau, 33 - 5620 Florennes

**MADAME GILLARDIN GISÈLE**  
« Amusoir »  
Rue des Ecoles, 10 - 5620 Florennes

**MONSIEUR GÖBBELS RAPHAËL**  
Inspecteur  
Rue de Brionsart, 51b - 5340 Gesves

**MONSIEUR HELSON PIERRE**  
Bourgmestre  
Rue de Morialmé, 50 - 5620 Thy-le-Bauduin

**MONSIEUR HENDRICKX LUC**  
La Renaissance à Flavion/Patrimoine de Flavion  
Rue de la Corne, 6 - 5620 Flavion

**MADAME HENET JACQUELINE**  
Théâtre les Ambulants  
Rue de Mettet, 181 - 5620 Florennes

**MONSIEUR HENUZET CHARLES**  
Cercle Philatélique de Florennes  
Place St Roch, 30 - 5620 Saint-Aubin

**MONSIEUR HENUZET FRÉDÉRIC**  
Groupe politique PS  
Rue des Minières, 17b - 5620 Florennes

**MADAME HOUBION MARIE-CLAIRE**  
Académie de Musique  
Rue Saint-Michel, 9 - 5500 Dinant

**MADAME HUBERT SOPHIE**  
PAC Dinant - Philippeville  
Rue Bassidaïne, 13a - 5670 Nismes

**MONSIEUR HUBERT RONALD**  
Conseiller communal  
Rue Montagne de la ville 1 - 5620 Florennes

**MONSIEUR JORIS CHRISTIAN**  
marches : Cie « Les Blancs »  
Rue de la Sault, 27 - 5620 Florennes

**MONSIEUR LAMBOT JEAN-POL**  
Commune  
Rue Ruisseau des Forges, 24 - 5620 Florennes

**MONSIEUR LASSEAUX MICHEL**  
Comité du Millénaire  
Rue Ruisseau des Forges, 48 - 5620 Florennes

**MADAME LEBRUN ALIX**  
St Aubin 2001 Asbl  
Rue de la Brasserie 157 - 5620 Saint-Aubin

**MONSIEUR LEBRUN RENÉ**  
Animation Service et Culture ASBL  
Rue Goffin, 114 - 5620 Saint-Aubin

**MADAME LECONTE FRANÇOISE**  
Croix - rouge  
Avenue Notre-Dame de Foy, 22 - 5620 Florennes

**MONSIEUR LIBERT ANDRÉ-MARIE**  
Asbl « Les Gais Lurons »  
Quartier de la Fontaine, 13a - 5620 Hemptinne

**MONSIEUR LOTTIN CLAUDY**  
Commune  
Avenue de L'Europe, 61 - 5620 Florennes

**MONSIEUR MAGERMANS JEAN-MARIE**  
Marches ; Artilleurs des rouges  
Rue de Chaumont, 3 - 5620 Florennes

**MADAME MASSON ELIANE**  
La Mouette Belgique  
Avenue Jules Lahaye, 24 - 5620 Florennes

**MONSIEUR MASSON PHILIPPE**  
Œuvres Paroissiales Florennes  
Rue du Chapitre 3 - 5620 Florennes

**MADAME MATAGNE MARIE-THÉRÈSE**  
Natation de détente (club)  
Rue du Boukau, 16 - 5620 Florennes

**MONSIEUR MAZY JEAN-PAUL**  
Paroisse de Thy-le-Bauduin  
Rue du Village, 42 - 5621 Thy-le-Bauduin

**MONSIEUR MOUCHET ROBERT**  
Marches : cie Royales « Les Patriotes »  
Ruelle du Pape, 188 - 5620 Morialmé

**MONSIEUR NICOLAS PIERRE**  
Marches : Marche St Pierre Thy le Bauduin  
Rue de Morialmé, 6A - 5621 Thy-le-Bauduin

**MONSIEUR NISOT JEAN-PIERRE**  
Asbl Les Pêcheurs à la Ligne de Florennes et Environs  
Rue de Villers 63a - 5620 Florennes

**MADAME NOËL ANNIE**  
Fils et Fuseaux  
Place Saint-Denis, 15 - 5600 Roly

**MONSIEUR PAQUET MICHEL**  
ALE  
Rue de l'Abbaye, 14 - 5620 Florennes

**MONSIEUR PAQUET PHILIPPE**  
Les Vis Cousses d'y Sint djef  
Place Verte, 15a - 5620 Florennes

**MADAME PARMENTIER VÉRANE**  
Comité Printemps des Ducs  
Avenue Notre-Dame de Foy 26 - 5620 Florennes

**MONSIEUR PARMENTIER DANIEL**  
Associations Patriotiques à Saint-Aubin  
Rue Croix Jacquet, 195 - 5620 Saint-Aubin

**MADAME PAULY CHRISTINE**  
Mouvement Dynastique Belge/section Florennes  
Rue de la Brasserie 161 - 5620 Saint-Aubin

**MONSIEUR PAULY JACQUES**  
Cercle St Jean St Aubin  
Rue Saint-Fiacre, 77 - 5620 Saint-Aubin

**MONSIEUR PIERARD GEOFFREY**  
Chapitre de l'Empereur - club modélisme  
Rue Sous Coury, 28 - 5650 Walcourt

**MONSIEUR PIEROTTO FLORIO**  
Ass. St Exupéry Rencontres Internationales Asbl  
Rue de la Station, 27 - 5620 Morialmé

**MADAME PIRONET LUCIE**  
Club de marches « Les Bergeots »  
Avenue de l'Europe, 4 - 5620 Florennes

**MONSIEUR PIRSON ALAIN**  
Confrérie « La Houlette »  
Rue du Cobut, 30 - 5620 Flavion

**MONSIEUR RAYP JEAN-POL**  
Association des commerçants  
Rue de Mettet, 1 - 5620 Florennes

**MADAME REMAN CÉCILE**  
Comité Régional anti-Carrière C.R.A.C.  
Rue du Fourneau, 36 - 5620 Saint-Aubin

**MADAME ROLIN FABIENNE**  
Fanfare l'Avenir - Hanzinne  
Rue sous Coury, 26 - 5650 Walcourt

**MONSIEUR SAINTHUILE JEAN-YVES**  
Marche Notre-Dame du Mont Carmel St Aubin  
Rue de la brasserie, 161 - 5620 Saint-Aubin

**MONSIEUR SAMYN MATHIEU**  
Dzogchen Gelek Palbar Ling Asbl  
Rue de Mettet, 300 - 5620 Florennes

**MADAME SOLBREUX MARYLINE**  
AMO Jeunes 2000  
Rue St Pierre, 17 - 5620 Florennes

**MONSIEUR THIBAUT MICHEL**  
Asbl Royal Cercle Sportif Florennois  
Rue Henri de Rohan Chabot, 96 - 5620 Florennes

**MADAME THOMAS SABRINA**  
Eglise Protestante Unie de Belgique + province  
Rue de Soulme, 100 - 5620 Morville

**MADAME VANDER EYDEN ANGÉLIQUE**  
9<sup>ème</sup> Zouaves des Rouges  
Rue de la Maladrerie, 11 - 5620 Saint-Aubin

**MONSIEUR VANHINGELAND JEAN**  
Centre d'Etudes et de Recherches « Colonel Moiny » Florennes  
Avenue de l'Europe, 7 - 5620 Florennes

**MONSIEUR VELQUE MATHEWS**  
Jeunesse des Nutons (Flavion)  
Rue du Cobut, 33 - 5620 Flavion

**MADAME VERBRUGGE-MALACORT DOMINIQUE**  
Institut St Dominique - école fondamentale  
Spécialisée  
Place de l'Hotel de Ville - 5620 Florennes

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Liste des membres 2018**

### **Qualité**

#### **Monsieur Andris Pol**

Rue du Moulin, 202 - 5600 Philippeville

privé

Harmonie Royale Sainte Cécile

#### **Madame Chapeau Christianne**

Rue Croix Meurice, 307b - 5620 Morialmé

privé

Maison de la Laïcité

#### **Madame de la Kethulle Maïne**

élection le 25/06/2018

Pont de la cour 13a - 5620 Rosée

privé

Asbl Le Chemin de Rémy

#### **Monsieur Delabie Serge**

Rue du Centre 30 5620 Flavion

public

Commune

#### **Monsieur Evariste Jean**

Av. de l'Europe, 23 - 5620 Florennes

privé

Société d'histoire et d'archéologie

#### **Monsieur Evrard Christophe**

désignation reçue en 2018 - élection le 22/05/2018

Rue Saint-Roch 2 , 5620 Florennes

public

Province

#### **Monsieur Hendrickx Luc**

élection le 25/06/2018

Rue de la Corne, 6 - 5620 Flavion

privé

La Renaissance à Flavion/  
Patrimoine de Flavion

#### **Monsieur Hubert Ronald**

Rue Montagne de la ville 1 - 5620 Florennes

public

Province

#### **Monsieur Lambot Jean-Pol**

Rue Ruisseau des Forges, 24 - 5620 Florennes

public

Commune

#### **Madame Bouwens Gaud**

Place de la Chapelle 2 - 5620 Florennes

privé

Maison des Jeunes de Florennes

#### **Monsieur Lottin Claudy**

Av. de l'Europe, 61 - 5620 Florennes

public

Commune

#### **Monsieur Rayp Jean-Paul**

Rue de Mettet 1 - 5620 Florennes

privé

Association des commerçants

#### **Madame Thomas Sabrina**

Rue du Marteau 63a - 5620 Morville

public

Province

## **CONSEIL D'ORIENTATION**

### **Madame Bouwens Gaud**

Coordinatrice de la MJ de Florennes

### **Madame Deprez Nicole**

Citoyenne de Hanzinne  
Avocate

### **Monsieur Donot Claudy**

Membre du personnel

### **Madame du Fontbaré Maïne**

Agricultrice  
Citoyenne de Rosée

### **Monsieur Duperoux Marc**

Citoyen de Florennes  
Pensionné SNCB

### **Madame Dupont Cécile**

Membre du personnel

### **Monsieur Habran Laurent**

Membre du personnel

### **Madame Lepage Nancy**

Citoyenne de Flavion  
Formatrice en arts graphiques

### **Madame Lepetit Frédérique**

Citoyenne de Flavion

Professeur de musique

### **Madame Marchant Florence**

Citoyenne de Hanzinne  
Enseignante

### **Monsieur Niset Dominique**

Citoyen de Flavion  
Gestionnaire d'entreprise

### **Monsieur Pirlot Valentin**

Membre du personnel

### **Monsieur Ruysen Olivier**

Citoyen de Florennes  
Assureur

### **Monsieur Scaut Christian**

Membre du personnel

### **Madame Stimart Anne-France**

Directrice de la Bibliothèque de Florennes

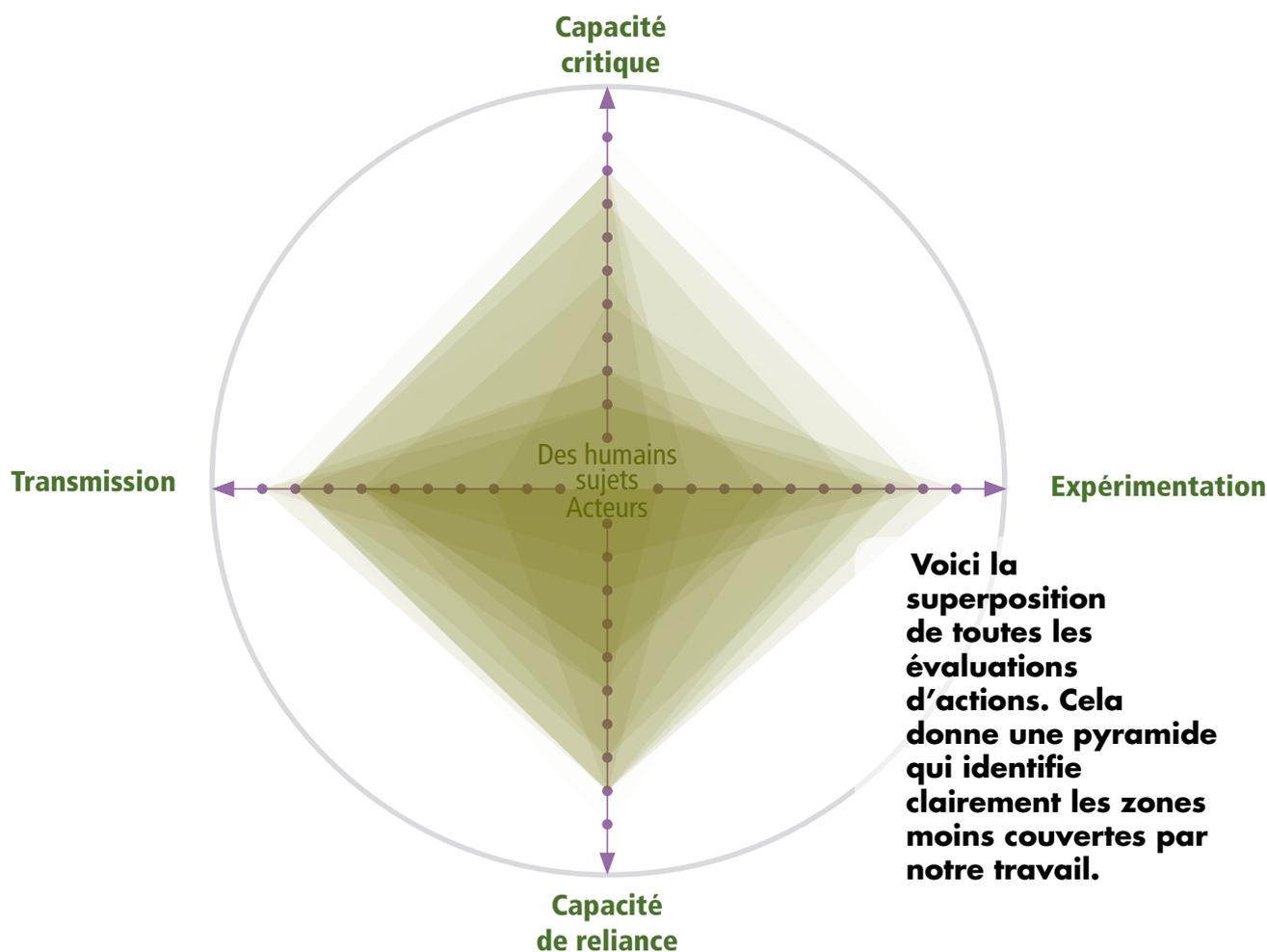
# L'AUTO-ÉVALUATION

## LE PROCESSUS D'AUTO-ÉVALUATION

Tout a commencé en juillet 2015, lors d'une journée de travail en extérieur afin de nous couper d'un quotidien qui absorbe toute notre énergie. C'est dans le cadre apaisant de l'abbaye de Maredsous que nous avons réuni toute l'équipe, quatre animateurs, notre secrétaire, le directeur et un administrateur, le trésorier, Directeur d'une AMO pendant ses journées. Notre mission est simple, nous voulons évaluer collectivement, au regard du précédent contrat programme, les actions menées par le Foyer culturel depuis 2009. La salle est splendide et le matériel mis à disposition très confortable. Nous commençons par choisir notre

repas de midi, que nous prendrons au restaurant, juste en dessous de nous. Tout est réuni pour mettre l'équipe dans de bonnes conditions et aucun réseau GSM ne passe les murs ancestraux du bâtiment, nous ne serons pas dérangés.

Pour nous évaluer, nous avons décidé d'utiliser une méthode très simple, Majo Hansotte vient de nous présenter la « boussole » et nous avons trouvé amusante l'idée de placer subjectivement, selon notre ressenti que nous allons partager, chaque action dessus. Concrètement, nous avons gradué chaque axe de cette boussole de 1 à 10 et nous passons en revue chaque action, chaque projet, l'un après l'autre. Au fur et à mesure de la journée des quadrilatères et des triangles se forment, des petits, des grands. Certains tirent vers le haut et



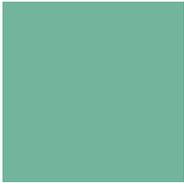
d'autres vers le bas. Certains couvrent toute la boussole, d'autres la moitié et d'autres encore ne remplissent presque rien. Nous ne manquons évidemment pas de mettre chaque élément en relation avec le contrat programme et d'ajouter nos remarques sur l'action ou l'activité évaluée. Le public a-t-il été présent, touché ? Les objectifs ont-ils été atteints ? Bref tout ce qui nous passe par la tête, tout ce dont nous nous souvenons. Pour rafraîchir notre mémoire nous disposons de tous les rapports d'activités des années écoulées et ne manquons pas d'y faire référence. La journée avance, les évaluations aussi, des boussoles se remplissent mais il est déjà l'heure de se quitter et nous n'avons pas fini.

Nous recommencerons ce travail en septembre, selon la même formule, afin de terminer ce qui est amorcé. La deuxième journée se déroule selon le même processus, avec les mêmes personnes et nous finissons par évaluer, ensemble, le travail de sept années. C'est lent, nous ne sommes pas toujours d'accord, notre perception n'est pas toujours la même et nous devons même nous accorder sur certains mots de vocabulaire.

La plupart des projets ont déjà été évalués, au fur et à mesure de leur déroulement, mais c'est la première fois que nous faisons ce travail sur une échelle temporelle si longue et nous prenons conscience que certains de nos projets ont une portée moindre qu'espérée tandis que d'autres en ont une bien plus grande. Ce travail s'avère utile pour nous permettre, dès aujourd'hui, de réajuster des actions, des manières de faire.

Un peu plus tard, lors d'une réunion d'équipe, nous regardons le résultat visuel de tout ce travail de mesure objectif-subjectif et de placement sur cette boussole. Cela nous donne une série de formes géométriques diverses et variées. Mais ce qui est intéressant, c'est de constater le graphique qui sort une fois que l'on superpose toutes les formes obtenues. Une espèce de pyramide en relief nous montre clairement les zones de la boussole couvertes par notre action sur le territoire, tout comme les zones où il reste des lacunes à combler, l'analyse critique. Nous le présentons, mais c'est bien de le constater visuellement.

Début 2018, lorsque le CO est constitué, prêt à fonctionner et avant de présenter notre travail à ce dernier nous reprenons la synthèse des boussoles afin d'évaluer les changements opérés au fil du temps et il y en a plusieurs. Quelques jours plus tard, en CO, nous présentons notre Auto-Évaluation et rediscutons des projets. Ce soir là, chaque animateur a pour mission de présenter un projet de son ressort et qui lui tient particulièrement à cœur, puis chaque action est passée en revue. C'est l'occasion pour le CO de prendre connaissance de nos actions concrètes, de nos objectifs et du déroulement des opérations. Les discussions sont riches, animées et le regard particulier des membres extérieurs à l'équipe nous fait prendre conscience d'une étendue, que nous ne soupçonnions pas, de la portée de certaines actions que nous menons. L'Auto-Évaluation est alors amendée en fonction de leurs remarques, les graphiques sont modifiés en conséquence, toujours afin de garder cet outil visuel assez éclairant et nous clôturons ce travail pour le moment.

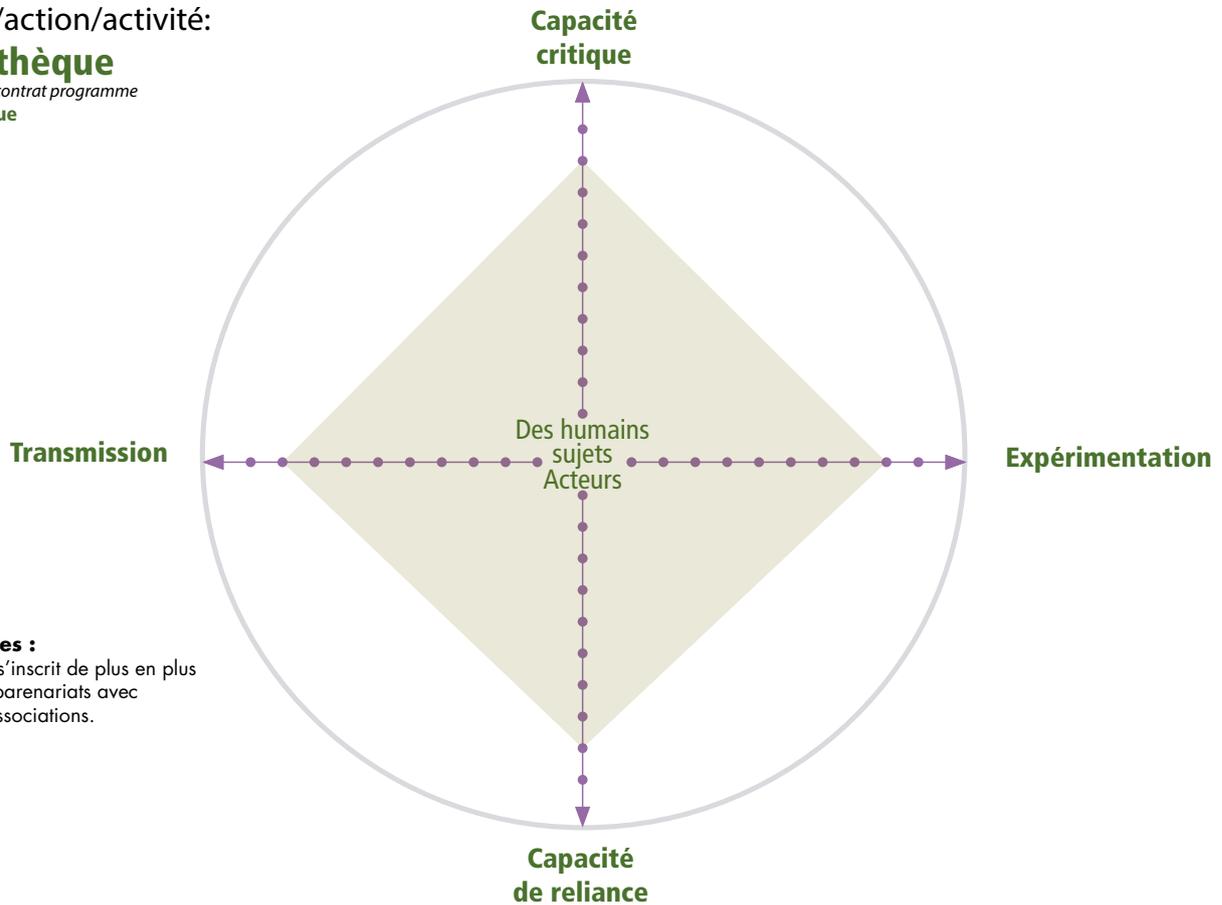


Projet/action/activité:

## Ludothèque

*lien avec le contrat programme*

Ludothèque



**remarques :**

Projet qui s'inscrit de plus en plus dans des partenariats avec d'autres associations.

Épinglons le projet Ludothèque qui, pris dans son ensemble, est le seul à couvrir l'ensemble de la boussole. En effet le jeu, tel que nous l'utilisons, a un rôle social évident. Nous mettons en animation des jeux de société exclusivement et nous portons une attention particulière aux jeux dits « de coopération », ces jeux où il faut travailler ensemble pour jouer.

À travers le jeu, c'est un développement cognitif important qui est mis en mouvement. Pour jouer, il faut apprendre une règle, la comprendre et puis la mettre en pratique en choisissant une stratégie.

On peut faire un parallèle immédiat avec la demande qui nous est faite de favoriser l'expression des droits culturels. Si, pour résumer, nous devons permettre aux citoyens d'observer le monde, de le comprendre, de l'imaginer et d'y participer ; c'est exactement le même chemin qui est parcouru par un joueur. Si celui-ci peut le faire autour d'une table, d'un plateau, de pions et de dés, avec d'autres personnes, il sera capable de le faire dans sa vie de tous les jours.

## **LA SYNTHÈSE DE L'ACTION CULTURELLE**

**Voici ce que disait notre précédent contrat-programme, le document complet se trouve en annexe.**

### CONTRAT-PROGRAMME 2009

*Le nouveau contrat-programme s'inscrit avant tout dans la continuité. Depuis sa création en 1972, le Foyer culturel a certes connu bien des mutations mais peu de ruptures radicales. La volonté a toujours été de privilégier une politique culturelle à long terme, récurrente et évolutive à la fois, destinée prioritairement aux publics local et régional.*

*Mais si le Foyer culturel s'efforce de valoriser les cultures, les valeurs et les acteurs de l'entité et de la région, il veille aussi à éviter les replis identitaires et les certitudes localistes en assurant la promotion de « produits » culturels novateurs.*

*Les initiatives en matière de diffusion culturelle constituent des exemples illustratifs à ce sujet : saisir les opportunités locales, s'inscrire dans une démarche de collaboration avec les forces vives émergentes et encourager ou cautionner un programme de spectacles ou d'expositions sur des matières parfois inédites pour la région.*

*Par ailleurs, la volonté d'être agent de changement s'affirme sans doute davantage dans la persévérance et la récurrence que dans des activités ponctuelles trop souvent sans lendemain ou avant tout prestigieuses. Cette remarque mérite cependant d'être relativisée en reconnaissant l'impact possible d'un événement inopiné et éventuellement perturbant, s'il est conçu pour être exploité par la suite.*

#### **« Fil rouge »**

*Comme « Fil rouge » des axes prioritaires 2009-2012, nous tablerons sur les mots collaboration, coopération, partenariat..., induits par les opportunités qui se présente-*

*ront et témoignant ainsi de la volonté d'intégration du Foyer dans le tissu associatif local et de son attention aux besoins exprimés par la population active dans l'action socio-culturelle.*

*Cette démarche implique que le Foyer, d'une part, reproduira les activités traditionnelles en les adaptant et, d'autre part, sera attentif à s'accrocher le moment venu au train des initiatives locales de qualité.*

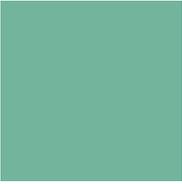
*Au cours de la période qui s'achève, le Foyer culturel a décidé de créer et d'animer une plate-forme de rencontre dite « Commission de coopération culturelle » rassemblant des structures institutionnelles travaillant, au moins partiellement, dans le champ culturel.*

*Cette initiative est née d'un double constat :*

*- Le champ socio-culturel florennois, jadis plutôt aéré est désormais couvert par de nouvelles structures créées ces dernières années : dans le désordre, outre les académie de musique et Bibliothèque, le centre des réfugiés, l'AMO, la cellule de gestion Centre-ville, des mouvements régionaux d'éducation permanente, la Maison de la laïcité, la Maison de Jeunes, les services jeunesse ou de formation des mutuelles, le Point Relais Infor-Jeunes,... en sont les principaux exemples .*

*- Nombre de ces associations partagent des objectifs communs ou semblables et/ou occupent concurrentiellement, le même terrain, même sans le vouloir.*

*Cette commission a déjà joué un important rôle d'information et d'échange et a suscité des coopérations nouvelles d'envergure parfois. Nous ne pouvons aujourd'hui présumer de l'évolution de ce groupe de travail, mais sa création puis son fonctionnement et ce qu'il en a résulté, ont été le révélateur et plutôt la confirmation de l'utilité, voire de la nécessité de s'engager davantage ces prochaines années, dans un processus de coopération tout azimut.*



## **ÉVALUATION**

Si le fil rouge était la collaboration, nous pouvons nous targuer de l'avoir suivi tout au long de ces neuf années et les projets en collaboration, autant avec l'associatif institutionnel que bénévole n'ont fait que se multiplier. Cela a atteint un point tel que, dès l'élaboration d'un nouveau projet, les partenaires incontournables sont automatiquement intégrés.

Prenons par exemple le projet Flor'N jeunes, qui rassemble le Foyer culturel, la Maison des Jeunes, la Bibliothèque, le Plan de Cohésion Sociale, FEDASIL et l'AMO Jeunes 2000 (les deux premières années). Il s'agit de deux semaines d'animations et d'activités d'éveil à destination des enfants de quatre à dix-huit ans et ouvert aux petits dès deux ans et demi à partir de l'édition 2018. Nos objectifs sont premièrement de fournir, pour un prix modique de 25 euros la semaine, un accueil pendant les vacances avec un maximum d'activités encadrées par des professionnels (théâtre, VTT, arts plastiques, piscine, ...), bref pas un simple accueil. Deuxièmement, nous voulons favoriser la mixité sociale chez les jeunes en intégrant des candidats à l'asile et avec une formule accessible à toutes les bourses, des réductions étant encore prévues et le transport peut être organisé pour ceux qui en auraient besoin. Troisièmement, en nous associant au projet « Été solidaire », nous permettons à des jeunes de se former et de découvrir les métiers d'animations. Ce projet rassemble soixante enfants par semaine, plus neuf accompagnants engagés et rémunérés dans le cadre d'« Été solidaire ». C'est un joyeux bordel et il est difficile de tenir la barque sur les flots houleux qui la portent, cependant nous pouvons être fiers d'atteindre nos objectifs, uniquement grâce à la mise en synergie de l'ensemble des partenaires et surtout de leurs équipes. Ce sont trois travailleurs du Foyer culturel sur le pont, avec quatre de la Bibliothèque, un ou deux de la Maison des Jeunes, en fonction des jours,

deux ou trois du PCS, en fonction du volume d'emplois, et un animateur de FEDASIL.

En plus de ce gros projet rassemblant le principal des forces associatives institutionnelles de la commune, nous développons également des partenariats à géométrie variable. Tout dépend du projet, de ses objectifs et de son public cible.

Un écueil de cette formidable synergie est la disparition de la cellule de coopération culturelle qui ne se réunit plus, les partenaires étant déjà régulièrement autour de la table pour divers projets. Toutefois, il est apparu, aux partenaires, qu'il était important de continuer à se voir pour partager nos expériences et nos visions différentes, en fonction de nos services, pour aller au-delà des actions menées et améliorer encore la connaissance que nous avons les uns des autres. Cela peut n'avoir l'air de rien, mais les petits moments de catharsis que partagent les chefs de services au démarrage de ces réunions sont un formidable booster pour trouver des solutions aux petits problèmes du quotidien. Ces réunions vont donc redémarrer dès septembre 2018.

## **LES SECTEURS**

### LES SERVICES

Ce secteur est et reste la colonne vertébrale de la vie du Foyer, les services sont la première porte d'entrée du Foyer culturel vers la vie associative. Toutefois, il a subi une évolution considérable au fil du temps. De la caricature d'un comptoir de prêt, où les utilisateurs emportent, utilisent et rapportent le matériel, nous avons fait un bout de chemin. Nous développons aujourd'hui ce service pour nous impliquer dans les associations. Prenons l'exemple des troupes de théâtre amateurs, trois sont actives sur le territoire, certaines nous empruntaient du matériel, d'autres non. Notre intervention s'arrêtait là. Aujourd'hui, nous avons développé un partenariat avec la troupe

des Ambulants et deux travailleurs du Foyer culturel aident les deux autres troupes dans la mise en place et le développement visuel des spectacles, notamment par un travail de création lumière autour des pièces qu'ils jouent. Petit à petit, en nous immisçant dans leur projet, nous essayons d'apporter une plus-value à leur travail en apportant nos ressources humaines. Dans le même ordre d'idées, nous avons développé un partenariat avec le comité du Millénaire, comité de valorisation de la Collégiale (millénaire justement) de Florennes, pour proposer deux concerts de musique classique par an. Nous les accompagnons dans le choix des prestataires, dans l'organisation de la communication et nous apportons notre subvention « Art et Vie » lorsque cela est nécessaire.

## L'ENFANCE

Nous n'avons pas vraiment de secteur enfance et nous essayons de travailler tout en transversalité. Nous avons un projet en partenariat avec la Ligue des familles, cette dernière ayant disparu, le projet en partenariat avec eux s'est arrêté. Il s'agissait de lecture dans les écoles. De plus, l'agrandisse-

ment récent de l'équipe de la Bibliothèque, par l'engagement de deux animatrices, leur a permis de mettre sur pied un projet similaire.

Un autre projet à destination exclusive des enfants est le Conseil Communal des Enfants (partenaire : la commune & le Creccide). Initialement, nous gérons le groupe constitué comme un Conseil communal adulte, en leur demandant de réfléchir à des projets et en les faisant proposer au Conseil communal. Cependant, la lourdeur du fonctionnement d'une Commune a failli faire capoter le projet et nous avons développé un autre angle d'approche. Par le biais d'animations, de sorties, de visites, d'interventions extérieures, nous faisons de l'éducation à la citoyenneté. Ce projet est aujourd'hui pérenne et les enfants sont régulièrement présents aux réunions mensuelles.

« Place aux Enfants » continue avec la régularité d'un métronome. Chaque année un peu plus de cent enfants de dix à douze ans peuvent découvrir différents métiers représentés sur la commune.



## LA LUDOTHÈQUE

Nous le répétons, mais voilà bien une action emblématique du Foyer culturel, notre Ludothèque itinérante a continué son développement et le jeu a aujourd'hui repris ses lettres de noblesse, pour le plus grand bien des citoyens. C'est d'autant plus important lorsqu'on sait tout le bénéfice individuel et sociétal que peut apporter l'activité de jouer. Le jeu, c'est du développement cognitif, réflexif. C'est aussi un outil de cohésion sociale car nous privilégions les jeux de société et nous portons une attention particulière au choix des jeux : des jeux de coopération plutôt que des jeux d'affrontement par exemple.

Un partenariat avec quelques citoyens motivés nous a permis d'être à la base, en 2009, de la création d'un club de jeux qui tient aujourd'hui, de manière autonome, des réunions mensuelles, une à destination des adultes, une autre pour un public familial.

Un autre partenariat s'est noué avec l'ATL depuis 2015, les accueillants sont formés à l'animation de jeux et ils disposent d'un accès au stock du Foyer culturel.

Ajoutons que, à la demande d'associations, d'organiseurs d'événements, d'écoles, de la commune etc... la Ludothèque propose de réfléchir à une utilisation d'activités ludiques et parfois de création de jeux dans le cadre de leurs objectifs.

Nous continuons à diffuser de l'information concernant le jeu et nous organisons toujours la traditionnelle « foire aux jeux ». C'est l'occasion pour nous de présenter une sélection de jeux et de les faire découvrir à un public qui répond toujours à l'appel, ±150 personnes pour l'édition 2017. C'est aussi l'occasion d'une bourse d'échange fort utile pour des familles où l'achat de jeux neufs est difficile.

Notre animateur ludothécaire, œuvrant depuis plus de trente ans, va prendre sa pension en août 2019. Il y a là, pour nous, un enjeu de taille car nous allons devoir trouver quelqu'un capable de le remplacer et de porter ce beau projet sur ses épaules.



**Sans salle dédiée, une diffusion représente toujours une dépense énergétique considérable. Heureusement la convivialité qui en résulte soulage toutes les peines.**

## LA DIFFUSION CULTURELLE

Partenariat, encore et toujours est ici le maître mot. Ne disposant plus d'infrastructures, la diffusion à Florennes a un petit côté rock and roll. Alors autant le partager. Nous avons décidé, en 2014, de mettre à disposition des associations qui le souhaitent, notre quota « Art & Vie ». L'idée est de développer des partenariats avec des associations en apportant une diffusion de qualité professionnelle. Des partenariats de longue durée se sont mis en place (cfr. Comité du Millénaire). Globalement, c'est plutôt du cas par cas, les citoyens semblent aimer qu'on leur apporte des choses. Nous sommes toujours bloqués par les infrastructures et nous bricolons encore beaucoup. Néanmoins, cela devrait se débloquer dans les années qui viennent par la rénovation de la Salle Saint-Pierre, qui nous servait de salle de spectacles et de cinéma. Nous resterons au conditionnel tant que la première pierre n'aura pas été posée.

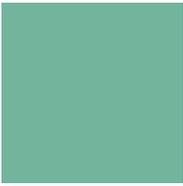
Pour le cinéma, il a connu une évolution intéressante : la mise en place d'une programmation exclusivement dédiée au cinéma belge avec systématiquement la présence d'un intervenant, la fréquence étant mensuelle. Une septantaine de spectateurs étaient présents. La fermeture de l'outil depuis 2014 a mis fin à ce projet.

## L'INFORMATION

Avec son journal toutes-boîtes, distribué très largement depuis plus de 50 ans, le Foyer disposait d'un outil privilégié d'information. Exclusivement ouvert à la vie associative, il illustre notre souci de valorisation locale. Il a fortement évolué graphiquement mais l'agressivité de la concurrence dans les toutes-boîtes met sérieusement en difficulté la viabilité financière de cet outil. Le tirage est passé de 22.000 exemplaires (presque tout l'arrondissement) jusqu'en 2014 à 5500 exemplaires (la commune de Florennes) aujourd'hui. De 11 parutions par an, nous sommes passés, début 2017, à 6 parutions. La dégringolade des rentrées publicitaires est la principale cause de cette chute, qui nous pousse à remettre en question cet outil. L'outil, pas le principe de l'information. Nous restons convaincus qu'un outil de diffusion d'information est indispensable. Il va nous falloir trouver de nouvelles formules.

## LEADER

Il y a lieu également d'épingler l'initiative Leader +, un projet soutenu par l'Europe et qui réunissait les communes de Cerfontaine, Florennes, Gerpinnes et Walcourt jusqu'en 2014. Pour la programmation 2015-2019 Mettet a pris la place laissée par Cerfontaine. Ce projet, coordonné par les 3 Cc, l'Asbl Groupe d'Action Locale et la commune de Mettet est, par essence et dans toutes ses composantes, un projet coopératif. Le Foyer culturel y a été actif, particulièrement dans un projet visant à permettre sous diverses formes culturelles, l'expression des multiples perceptions des identités rurales ou semi-urbaines de nos communes telles que vécues par ses habitants dans leur pluralité. Actuellement deux axes de travail sont développés. Le premier est le même que précédemment et nous avons ajouté un projet de soutien et de développement de petites initiatives citoyennes.



## LA CRÉATIVITÉ

Ce secteur s'inscrit dans la continuité et la récurrence. Les ateliers permanents de céramique restent dédoublés, pour satisfaire la demande, douze personnes sont inscrites à chaque séance. Les ateliers autour du livre se sont arrêtés, faute de participants et un atelier peinture a vu le jour en 2014. Il rassemble entre dix et douze participants chaque semaine. Des ateliers arts plastiques pour les enfants ont vu le jour, se sont éteints et reviendront bientôt si le public répond politivement à la proposition.

Des stages sont toujours organisés pendant les périodes de congés scolaires, pour les enfants et les adultes, sur des matières principalement créatives. Nous avons réduit le volume de stages proposés pour nous concentrer sur la qualité et cela porte ses fruits car il devient rare qu'un stage proposé n'atteigne pas les 12 participants et encore plus rare de devoir annuler. Pour le projet Flor'N jeunes, dont nous avons déjà parlé, en plus des objectifs déjà énoncés, il y a une volonté de sensibiliser les participants aux différentes possibilités d'expression à travers la créativité.

Nous intervenons régulièrement, à la demande, dans des activités scolaires pour apporter des touches créatives.

Soulignons un élément important, en 2012, avec les Centres culturels de Philippeville et de Walcourt, nous avons récupéré le CEC « la Note Bleue » et avons pour objectif d'amplifier, d'harmoniser et de coordonner nos activités de création sur l'ensemble des trois territoires. Un dossier de reconnaissance a été déposé pour rentrer dans le cadre du nouveau décret CEC fin 2017.

## LE PATRIMOINE

Chaque fois que cela est possible, principalement en fonction de la thématique abordée, nous essayons d'inciter les associations locales à mettre en valeur leur patrimoine. Il est ici, encore une fois, question de partenariat. Nous ne développons rien seuls mais nous aidons les associations qui le souhaitent ou que nous avons été chercher à proposer des activités dans ce cadre. Le public est toujours présent lors des Journées du Patrimoine, la commune étant très riche en la matière, il y a des choses à montrer. Le plus important pour nous est la mobilisation des citoyens. En termes de réussite, nous avons pu constater la création de deux nouveaux comités de sauvegarde du patrimoine, qui ont la particularité de ne pas avoir un regard passéiste.

Depuis 2017, un autre programme s'est mis en place, avec le PCDN de la commune, nous développons et proposons des promenades nature et patrimoine commentées. Nous travaillons au développement de ces promenades avec des citoyens bénévoles ainsi que des professionnels de la nature et du bâtiment. La participation est aussi au rendez-vous.



**L'église du village de  
Hanzinne.**

## LES ÉLÉMENTS QUANTITATIFS

		2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Types d'activités	Intitulé	Nombres d'activités								
<b>Les services aux associations</b>										
	Prêt des locaux	450	425	415	405	400	400	400		
	Prêt de matériel	80	65	60						
	Salon des associations	-	-	-	1	1	-	-	-	-
	Activités soutenues par le Foyer	24	14	19	9			10	9	9
<b>La ludothèque</b>										
	Animation	150	150	140	134	140	140	144	160	160
	Location					590	560	563	660	
	Publication	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Jour jeu	1	1	1	1	1		1	1	1
	Club de jeu	-	-	-	-	-	-	-	12	12
	Collaborations/ Activités thématiques	10	10	12	7	10	3	11	3	2
<b>La diffusion</b>										
	Théâtre à l'école	3	1	2	2	4	4	3	1	2
	Théâtre tout public	2	1	3	3	1	-	-	-	2
	Tintamarre et babillage	-	-	-	3	2	2	2	2	2
	Musique classique, contemporaine et jazz	2	-	1	1	1	4	5	5	3
	Cinéma	3	-	-	5	5	8	19	16	39
	Fête de la musique	2	2	3	3	3	3	2	3	3
	Musique et patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	Lis-nous une histoire	-	-	-	-	-	-	1	1	1
	Autres	-	-	-	-	-	-	-	1	1
	Festival du film fou	-	-	-	-	-	1	1	-	-
	Conférence	-	1	-	-	2	-	-	-	-
	Cont'émoi	1	1	1	1	-	-	-	-	-
<b>Les expositions</b>										
	Ateliers permanents et stages	1	-	2	1	1	2	2	2	2
	Artistes locaux	-	1	-	-	-	1	1	1	1
	Décentralisation provinciale	-	-	1	-	-	-	-	1	1
	Expositions thématiques	1	1	3	-	1	-	1	3	1
	Biennale Art Sud	-	-	1	-	-	1	-	1	-
	Action sculpture	1	1	1	1	1	1	1	-	-
<b>Les stages</b>										
	Carnaval	1	1	1	-	1	1	1	1	1
	Pâques	1	-	1	1	3	2	3	3	2
	Été	5	6	5	7	22	22	19	23	21
	Toussaint	-	-	-	1	1	-	-	-	2
	Flor'N Jeunes	2	2	2	2	-	-	-	-	-
<b>Les ateliers permanents</b>										
	Atelier terre	60	32	46	60	60	60	60	60	60
	Atelier peinture	30	30	30	30	30	-	-	-	-
	Atelier carton	-	-	-	4	3	15	20	-	-
	Atelier arts plastiques enfants	-	-	-	-	17	9	20	-	-
	Atelier stylisme	-	-	-	-	14	-	-	-	-
<b>Éducation permanente et à la citoyenneté</b>										
	Place aux enfants	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Conseil communal des enfants	13	13	13	13	13	13	13	15	12
	Groupe Alpha	30	30	30	30	30	30	30	30	30
	Relais pour la Vie	-	-	1	1	-	-	-	-	-
	Destination la vie	1	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Partenariats</b>										
	Projet Leader "Regards croisés sur la ruralité"	-	-	-	-	1	1	1	1	-
	Projet 100%Rural	30	6	16	20	-	-	-	-	-
	Commission de coopération culturelle	1	1	-	4	4	4	4	4	4
	Créa-mômes	-	-	-	-	4	4	2	2	-
	Animations scolaires "Un sentier m'a dit"	-	-	-	-	6	6	6	6	-
	Journée du patrimoine	-	2	-	-	1	2	-	-	-
	Aux livres, etc.	12	30	1	13	-	16	-	-	-
	Destin Nation	-	1	-	-	2	-	-	-	-
	Carnaval de Florennes	1	1	1	1	1	-	-	-	-
	Semaine de la Mobilité	-	-	6	-	-	-	-	-	-
<i>Nombre de publications</i>										
<b>Publications</b>										
	Le Florennes/ Flor'N	6	11	11	11	11	11	11	11	11
	Mémo communal	-	-	-	-	-	-	1	-	-
	Publications "Regards croisés sur la ruralité"	-	-	2	2	5	1	1	-	-
	Publications en partenariats	-	1	1	-	-	2	-	-	-

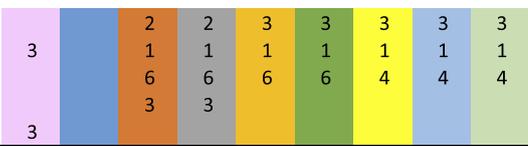
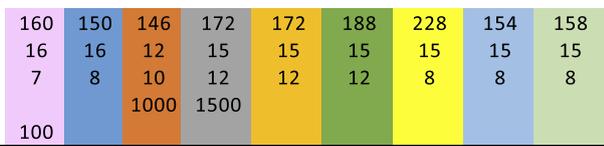
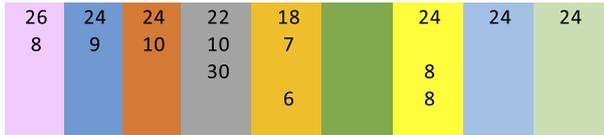
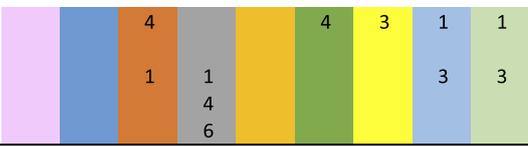
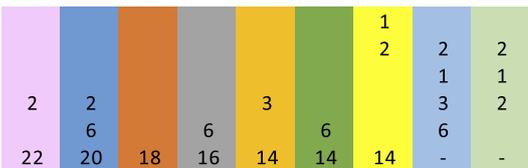
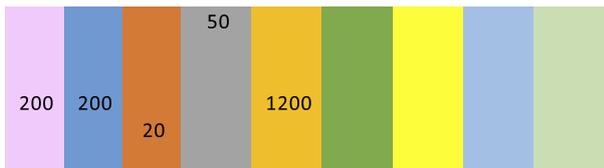
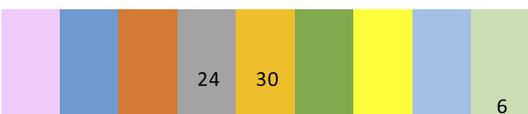
2017 2016 2015 2014 2013 2012 2011 2010 2009

Fréquentation

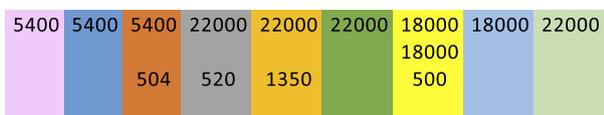


2017 2016 2015 2014 2013 2012 2011 2010 2009

Nombre de partenaires mobilisés



Nombre d'exemplaires



## **LES CONCLUSIONS**

### **FORCES**

- Le Cc travaille essentiellement en partenariat avec les associations locales et la population en vue de leur fournir un soutien, une expertise pour l'organisation d'événements, afin de professionnaliser leurs projets et les initiatives locales.
- Vision bottom-up, ascendante et capacité d'adaptation du Cc qui sait travailler en fonction des demandes, parfois en dernière minute.
- Itinérance des projets et des manifestations/actions culturelles favorisant la décentralisation de la culture : le Cc ne disposant pas de salle de spectacle => nécessité de se monter inventif pour aller à la rencontre des gens.
- Régularité/récurrence de partenariats et très bons contacts avec certains acteurs/opérateurs privilégiés pour l'organisation de projets/événements : les autres Cc, la Maison des Jeunes de Florennes, le Centre FEDASIL, la Bibliothèque Buxin-Simon, le Plan de Cohésion Sociale, la Commune, les écoles, etc.
- Existence d'une « Coopération culturelle » à Florennes : réunions récurrentes entre Directeurs des principaux organismes socioculturels de l'entité de Florennes en vue de renforcer la coopération/collaboration entre ceux-ci et de viser une certaine cohérence.
- Ludothèque itinérante : la tournée de la Ludothèque parcourt les différents villages de l'entité sur une période deux semaines => judicieux en termes de décentralisation de la culture. La Ludothèque permet également de développer l'éducation permanente et l'éducation à la citoyenneté via une activité ludique.
- Partenariats/collaborations entre les Ludothèques de Doisches, Florennes et Givet (soirée jeux, échanges et prêts de jeux, échange de pièces de rechange, etc.).
- Équipe très polyvalente et belle complémentarité entre les travailleurs.
- Le Cc propose une variété d'activités (théâtre, expo, concert, etc.) et, à l'exception de la Ludothèque, n'est pas vraiment spécialisé dans un domaine.
- Le Cc dispose d'un technicien polyvalent « Macgyver » et d'un animateur-régisseur => très gros avantage pour l'organisation d'événements.

### **OPPORTUNITÉS**

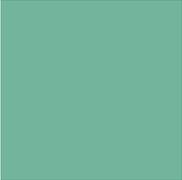
- Projet Ludobus : une fois le réaménagement effectué, le Cc disposera à nouveau d'un bus qui servira de Ludothèque ambulante et qui pourra également proposer d'autres activités ambulantes (cinéma, théâtre, etc.). => opportunité de favoriser et de renforcer encore plus la décentralisation de la culture !
- Suite au déménagement dans les nouveaux locaux, proximité plus grande entre le Cc, la Bibliothèque de Florennes et la Maison des Jeunes qui devrait arriver en 2019, ceci favorise les synergies entre eux.
- Des nouveaux locaux vont pouvoir être utilisés pour l'organisation de divers événements.
- Mise à disposition prévue d'une réelle salle de spectacle.
- La disposition d'un emploi maribel, à mi-temps, pour les Cc de Doische, Florennes, Philippeville et Walcourt avec comme mission de travailler sur un guide de bonnes pratiques et de prévoir un plan/stratégie de communication (en fonction de tel ou tel type d'activité, comment faire passer l'info de manière efficace ? Promotion en amont et en aval de l'événement, systématiser un carnet d'adresses commun et à jour des personnes susceptibles d'être intéressées par les activités, systématiser un carnet d'adresses commun pour les contacts presse, création d'une charte graphique pour garder une cohérence, etc.).

## FAIBLESSES

- Le Cc ne dispose pas de salle de spectacle. Le Cc doit donc souvent décentraliser ses activités en se montrant inventif et propose ainsi des événements itinérants au sein de la commune.
- Conseil d'Administration peu présent au sein du Cc
- La communication externe pourrait être améliorée : inexistence d'un plan ou de stratégie de communication du Cc. => Souhait de créer un plan de communication, en fixant les objectifs à atteindre et en définissant, en fonction du type d'événement (expo, activités pour enfants, concerts, etc.), les modalités et les méthodes les plus adéquates à suivre (quand et comment doit-on communiquer, vers qui, par quel canal, public cible, etc.) => Nécessité de remettre à jour les bases de données des personnes intéressées par les activités du Cc et les contacts presse.
- Le Flor'N, toutes-boîtes distribués auparavant mensuellement est devenu bimensuel, faute de rentabilité.
- Le Cc ne dispose pas d'un public récurrent pour ses activités, un public fidèle d'habités propre au Cc (peu de personnes présentes dans le public lorsque que le Cc est seul organisateur d'un événement). => Le travail en partenariat avec les associations locales devient donc plus judicieux car cela attire plus de monde.
- Malgré les compétences de deux travailleurs en graphisme, le Cc doit parfois faire appel à un graphiste externe, par manque de temps.
- Relations parfois peu harmonieuses entre la Commune et le Cc : pas de vision commune ni de coordination générale. Peu de dialogue et chaque service fait sa popote dans son coin (« une routine de fonctionnement qui dysfonctionne »). Cependant, les choses vont en s'améliorant.

## MENACES

- Le journal cause d'importantes pertes financières. Dans le cadre budgétaire actuel il n'est pas certain qu'il soit possible de tenir le coup. Les entrées financières ne cessant de diminuer
- Le plan de financement prévu par la Communauté française ne permettra pas de garantir le fonctionnement de l'outil Centre culturel avec la seule mission de base. Le moratoire appliqué depuis 2009 engendrerait, pour la seule année 2024, un moins perçu de 23.000€ par rapport à ce qu'aurait dû percevoir le Cc dans le cadre de l'ancien décret.
- Incertitude sur la mise à disposition de la salle de spectacle, l'histoire florennoise nous a déjà démontré que des changements de majorité pouvaient engendrer des changements de politique et des abandons de projets.
- Départ à la pension mi-2019 de l'actuel animateur de la Ludothèque, il va falloir veiller au remplacement par une personne au moins aussi compétente.



## **L'ANALYSE PARTAGÉE**

### **LE PROCESSUS**

Juin 2014, après une présentation du cadre du nouveau décret en Assemblée Générale ordinaire, le Foyer culturel décide de lancer l'analyse partagée et de récolter le fameux vécu des habitants. Avec le CA, nous imaginons plusieurs méthodes afin de récolter des données et on se met d'accord sur un premier pas à faire. Nous réalisons une grande bâche, de deux mètres de haut sur six de long, sur laquelle nous faisons un rappel de douze actions typiques du Foyer culturel. Nous nommons cette bâche « stop ou encore » et, à chaque activité où du public est réuni, nous distribuons des post-it rouges ou verts en demandant aux personnes présentes de choisir si nous devons continuer, arrêter ou modifier ce que nous faisons. Au bout de presque une année d'utilisation, nous devons nous rendre à l'évidence, ça n'a pas l'effet escompté. Même quand il y a cent trente personnes dans la salle, pour un spectacle, il n'y a pas plus de dix nouveaux post-it placés.

Il nous faut trouver autre chose. Toujours avec le CA, nous cherchons un autre moyen. Le suivant sera très simple. Nous avons un journal, distribué en toutes-boîtes dans l'entité (plus les communes voisines à ce moment-là) et nous lançons un premier appel à la population sous la forme d'un sondage. L'objectif est de questionner les citoyens sur leurs pratiques culturelles et la perception qu'ils ont du Foyer culturel et de ses actions. Ce sondage est également disponible sur internet et nous envoyons des mails tous azimuts afin d'essayer d'avoir des réponses. Plusieurs mois après, c'est le même constat d'échec. Sur une population de onze mille habitants, seulement septante-trois ont répondu, dont les membres de l'équipe...

Ce sondage ne sera pas totalement inutile, nous le verrons plus loin, mais le taux de réponse est faible.

Plus tard, en réunion de concertation avec la Bibliothèque et le Plan de Cohésion Sociale, nos partenaires récurrents sur de nombreux projets, nous faisons le constat commun de notre souhait de toucher la population pour récolter leurs envies pour demain. Nous sommes tous trois en besoin de récolter le vécu des habitants. C'est alors que nous décidons d'une troisième action, nous allons simplement prendre notre bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des habitants de la commune, dans chaque village, chez eux. Nous appelons ces rencontres « participations citoyennes ». Nous en programmons une série de douze, dans les onze villages et le hameau de Florennes, Chaumont.

Le planning est serré, nous démarrons le trois octobre 2016 avec pour objectif de faire le tour de la commune avant la fin de l'année. La communication se fait dans un premier temps par notre journal et, conscients de l'imperfection de son impact, nous réalisons un flyer d'invitation distribué dans toutes les boîtes de l'entité. Et, pour être certains de toucher un maximum de personnes, une équipe de travailleurs de nos trois services distribue, en plus, une invitation sous enveloppe dans toutes les boîtes aux lettres de chaque village une semaine avant la réunion prévue.

Première rencontre, Chaumont, le hameau de l'entité, moins de deux cents habitants, deux citoyens présents, un pour cent de la population. Un peu déçus, nous parlons tout de même avec eux. Notre méthode est simple, nous les écoutons. Ce qui les dérange, ce qui leur plaît, les envies et les frustrations, tout y passe. Bien entendu, nous passons par la rubrique des chiens écrasés, mais nous voulons aussi trouver ce que l'on peut faire, avec eux, pour améliorer leur quotidien de citoyens. La réunion se clôture après plus de trois heures de discussions à

bâtons rompus et nous avons déjà des pistes de travail. Très vite, le tour des villages continue et, de l'un à l'autre la fréquentation globale est de deux pour cent de la population. Cela semble peu en chiffre, pourtant tenir quinze villageois revendicatifs et en total désaccord politique n'est pas toujours simple, surtout quand on veut avancer vers de l'action citoyenne collective. On tient bon, on récolte des informations intéressantes, des vécus, des ressentis, nous arrivons surtout à lancer ou favoriser l'émergence de dynamiques citoyennes. Ça c'est pour un autre chapitre.

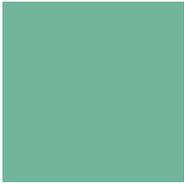
Début 2017, une réunion du CO se tient, concernant le travail d'Auto-Évaluation. Malheureusement nous faisons face à de nombreux désistements. Un seul membre extérieur est là, notre futur président, mais nous ne le savons pas encore. Tous les animateurs sont présents et on tient une réunion informelle autour de nos projets, comment, pourquoi, avec qui, tout y passe. C'est une réunion importante finalement qui, grâce à un regard extérieur, nous fait prendre conscience de forces et de faiblesses dans notre travail. Nous réfléchissons également à ce dont nous disposons comme informations dans le cadre de l'analyse partagée. Trop peu de données sensibles, trop peu de vécu selon nous, mais nous devons faire avec.

Toutefois une idée émerge car c'est bientôt l'inauguration des nouveaux bâtiments du Foyer culturel et de la Bibliothèque. Il y aura du monde, c'est certain. Nous imaginons alors une petite animation au travers de laquelle nous allons une nouvelle fois essayer de toucher le vécu des habitants. C'est déguisés en grooms que les animateurs iront à la rencontre des invités avec un jeu de cartes et un dé. Pour le résultat, on en parlera plus loin.

Finalement, nous estimons avoir fait ce que nous pouvions pour inviter la population à s'exprimer. Il est toujours possible d'en faire plus, mais cela voudrait dire en faire moins dans d'autres actions et nous rechinons à freiner l'activité du Foyer culturel.



**Une décharge lors de la Marche Saint-Pierre à Florennes.**



## LES ACTIONS DE L'ANALYSE PARTAGÉE

### STOP OU ENCORE

Notre première action, menée en 2015, est le « stop ou encore ». Au vu des post-it placés sur la bâche, il apparaît que notre journal « Le Florennes » est un organe de communication auquel les gens restent attachés, un peu comme un lien physique entre les associations et les habitants. Il nous est réclamé davantage de matériel, de meilleure qualité, mis à disposition dans le cadre des services aux associations. La Ludothèque reçoit les faveurs du public avec une nostalgie importante vers l'ancien système de passage au moyen d'un bus et une demande de plus de décentralisation. Les Fêtes de la Musique sont ignorées et il nous est demandé plus de diffusion de qualité. Toutefois la mobilité est pointée comme un frein à la participation aux spectacles et le public demande la continuité des diffusions de cinéma de type ciné-club, avec la présence d'un intervenant. Autre activité présentée, « Aux livres Etc », elle ne semble pas connue du grand public. Ce constat est peu étonnant car c'est une action menée exclusivement dans les écoles. La demande de stages pour les enfants et d'ateliers créatifs est présente et « Place aux Enfants » plaît aux personnes qui répondent. Le patrimoine reste un sujet important pour les gens. Sa dégradation inquiète (exemple du Château de Florennes) et d'autres souhaitent

une mise en valeur plus importante de l'existant. Le Conseil Communal des Enfants est peu connu et, pour finir, le « Projet qui n'existe pas encore » ne suscite pas l'imaginaire des gens.

Pour conclure, on peut dire que les gens ont besoin de supports de communication, nous aussi car, visiblement, tout ce que nous faisons n'est pas forcément bien connu. Ce n'est pas le cas de toutes nos activités, les ateliers créatifs sont, eux, bien connus et utilisés, par les adultes pour leur épanouissement. Les ateliers créatifs pour enfants sont aussi utilisés par les adultes, pour épanouir leurs enfants et, ne soyons pas naïfs, parfois les faire garder. Ils aiment aussi la diffusion lorsqu'il y a une plus-value comme un intervenant, une conférence ou une autre intervention. Ils ont également envie que l'on aille chez eux et ils aiment leur cadre de vie, ils voudraient qu'il soit préservé.

### Les souhaits identifiés sont :

- Un communication efficace et efficiente
- La continuation des propositions d'épanouissement à travers les loisirs actifs
- La continuation des activités de la Ludothèque
- Des souhaits de décentralisation d'actions
- Une diffusion non consumériste
- Une attention particulière au patrimoine bâti et au cadre de vie

<p><b>UN OUTIL D'INFORMATION : « LE FLORENNES »</b> Ce journal est un moyen, mis à la disposition des associations, pour communiquer leurs activités. Il est diffusé gratuitement à plus de 22 000 exemplaires une fois par an sur le territoire des Communes de Florennes, Oricheux, Mairat, Philippella et Wabcourt.</p> 	<p><b>SERVICES AUX ASSOCIATIONS</b> Prix de location, prêt de matériel, petite imprimante, grande des activités, consulter quelques services : récurrence, quotidiens, réseau du foyer.</p> 	<p><b>LUDOTHEQUE</b> Pour que jouer c'est du sérieux, la ludothèque du foyer culturel vise tout d'abord à l'entraide entre les deux associations, offre des occasions de plaisir et des jeux sont fournis. Tous les mois dans la rubrique « Du côté de la ludothèque » du journal « Florennes » vous trouverez en relief des informations sur les jeux. Un bulletin trimestriel envoyé à tous les membres et mis à disposition gratuitement auprès de Florennes. <b>Fête aux Jeux</b>, la première dimanche de novembre. Le foyer aux jeux, avec la participation du club de jeu de Florennes, de la ludothèque de Oricheux et des membres de jeu de l'entité propose chaque année une exposition/manifestation de la sélection des meilleurs jeux de l'année (50 nouveaux jeux).</p> 	<p><b>FÊTE DE LA MUSIQUE</b> Un moment fort de l'année, qui se reproduit, avec à chaque fois quelque événement, les actions imaginées il y a une quinzaine d'années et qui se concrétisent par la volonté de mettre à l'honneur les producteurs et les organisateurs de musique de Florennes : festivals, chorales, comités divers...</p> 	<p><b>THEATRE ET CHANSON</b> Du théâtre professionnel ou moins une fois par an pour chacun des villages scolaires sur l'entité de Florennes. Voici l'ensemble de ce secteur. Des spectacles sont aussi régulièrement proposés en tout public.</p> 	<p><b>AUX LIVRES ETC</b> Les Centres culturels de Florennes, Philippella et Wabcourt, en collaboration avec la Bibliothèque de Florennes ont décidé de s'unir pour mener un projet littéraire commun qui sera lancé dans les deux ans. Les objectifs du projet sont de développer l'esprit critique du public à différents types de lectures.</p> 
<h1>STOP OU ENCORE</h1>					
<p><b>STAGES ET CRÉATIVITÉ</b> Chaque année, un large choix de stages est proposé durant les vacances scolaires et des ateliers créatifs permanents (dessin, peinture...) sont accessibles à celui qui le souhaite.</p> 	<p><b>CINÉMA</b> Cinéma : un moyen de diffusion et d'animation, de débat et de service aux associations, le cinéma « La Bobine » est à leur service de la population.</p> <p>cinéma <b>La Bobine</b></p>	<p><b>PLACE AUX ENFANTS</b> Le Foyer culturel et la section locale de la ludothèque organisent chaque année cette manifestation d'octobre. Ce projet, le premier organisé par le monde des adultes s'ouvre à la société des enfants. Des lieux qui ont une grande importance sociale, se sont ouverts sur le monde des grands.</p> 	<p><b>PATRIMOINE</b> Chaque année le Foyer culturel coordonne et appuie l'organisation des journées de patrimoine sur la commune, toujours en partenariat avec une association.</p>	<p><b>CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS</b> Ce projet d'éducation à la citoyenneté est coordonné par le Foyer culturel. Chaque année deux ans. Le conseil se réunit une fois par mois, en plus des activités ponctuelles.</p> 	<p><b>LE PROJET QUI N'EXISTE PAS ENCORE</b> à vous de nous dire ce que vous voudriez.</p>  <p>Le Foyer culturel existe grâce au soutien de</p> 

## LE SONDAGE

Notre deuxième action pour recueillir le vécu des gens fut le sondage lancé conjointement dans notre journal en toutes boîtes et via internet, principalement au moyen de mailings et à travers une plateforme de réseau social, « fesse de bouc » pour ne pas la citer. Il questionnait les gens sur leurs pratiques culturelles. Le résultat confirme ce que nous envisagions, dans les grandes lignes. Voir annexes.

Il est intéressant de constater que c'est la tranche des trente-cinq quarante-quatre ans qui a le plus répondu. Intéressant car c'est précisément le public que l'on a le plus de mal à toucher. Normal, ils ont une vie déjà fort active, souvent avec des enfants, ils ont autre chose à faire. Ou alors c'est plutôt nous qui devons faire autrement pour leur permettre la participation. Ce sondage fait ressortir aussi la Ludothèque, comme élément important de notre action, tout comme les stages. Il fait également ressortir nos lacunes en termes de communication, peu de réponses et, dans les réponses, beaucoup de choses nous concernant sont inconnues du public.

### Les souhaits identifiés sont :

- Des activités pour tous, pour des publics multiples en même temps
- De la décentralisation
- De la communication

## PARTICIPATION CITOYENNE

Notre troisième action, celle que nous avons réellement, physiquement partagée avec nos partenaires que sont la Bibliothèque et le Plan de Cohésion Sociale, nous apporte des éclairages nouveaux : « Florennes nous a volé nos bois » disent les uns, notre eau disent les autres. « C'est injuste que tel village ait reçu un magnifique terrain de foot et pas nous ». « Les investissements, c'est toujours pour les autres », « tout se passe à Florennes et rien chez

# RECHERCHE CITOYEN MOTIVÉ

Chers (es) ami(es),  
Votre commune dispose de nombreuses associations de services à la population. Trois d'entre elles : le Foyer culturel, la Bibliothèque et le Plan de Cohésion Sociale, veulent renforcer l'implication des citoyens.  
Vous avez un rôle actif à jouer, une responsabilité à prendre dans l'amélioration du bien être de tous. Nous sommes animés par la même volonté de rencontrer au mieux vos besoins et souhaits afin d'envisager un avenir où nous pourrions travailler ensemble à développer vos projets.  
À travers le projet « participation citoyenne » nous allons aller à votre rencontre, dans chaque village de la commune et nous aurons l'occasion de vous présenter le projet et de partager vos attentes, questions, idées, ...

la première rencontre est programmée ce lundi 26 septembre en la salle de l'Espace Culture, Av Jules Lahaye 4 à 19h30, un verre sera offert à cette occasion.

renseignements : Foyer culturel : 071 688 759  
Bibliothèque : 071 681 468  
Plan de Cohésion Sociale : 071 681 469

nous », etc. etc. etc. Bref l'herbe est toujours plus verte dans la prairie d'à côté. Rien n'a changé. Des regrets apparaissent aussi : « je ne connais plus mes voisins », « mon village devient une cité-dortoir ». Et, s'il y a bien une chose qui énerve les gens, c'est le manque de civisme : les voitures mal garées, les déchets qui traînent à terre, les maisons mal entretenues, les haies mal taillées, les chiens qui aboient toute la journée, ...

À côté de ces plaintes, le constat est vite établi qu'il existe une vie associative foisonnante sur tout le territoire de la commune. Qu'il s'agisse de comités de village généralistes ou d'associations ciblées sur une thématique particulière, les activités ne manquent pas. Toutefois, les comités présents soulignent la difficulté pour eux de recruter de nouveaux membres et les complexités administratives liées aux contraintes légales pour organiser leurs activités. Ils voudraient plus de soutien. Certains ai-

# CALENDRIER DES RENCONTRES

03/10/2016 19h30	<b>Chaumont</b> Rue de l'Abbé Desomme	Salle la « Chaumontoise »
05/10/2016 19h30	<b>Hanzinelle</b> Place d'Hanzinelle	Salle de L'union
10/10/2016 19h30	<b>Flavion</b> Rue du Faux	Salle Al'Bass
17/10/2016 19h30	<b>Thy-Le-Baudouin</b> Rue de Morialmé	Salle des Fêtes
24/10/2016 19h30	<b>Corenne</b> Rue Grande	Salle J.Bauduin
26/10/2016 19h30	<b>Hanzinne</b> Rue du Ban	Salle paroissiale
07/11/2016 19h30	<b>Rosée</b> Place de Rosée	Ecole communale de Rosée
09/11/2016 19h30	<b>Saint-Aubin</b> Rue N-D du Mont Carmel	Ecole communale de St-Aubin
16/11/2016 19h30	<b>Hemptinne</b> Quartier de la Fontaine	Salle Les Gais Lurons
21/11/2016 19h30	<b>Morville</b> Rue de Soulme	Culte protestant
23/11/2016 19h30	<b>Morialmé</b> Rue du moulin	Salle Sainte Marie
28/11/2016 19h30	<b>Florennes</b> Av. Jules Lahaye	Espace Culture

## VENEZ NOMBREUX

meraient bien qu'on fasse les choses à leur place mais ils en comprennent bien l'impossibilité. Sont pointés comme freins principaux le manque d'informations et de formations.

La vitesse trop importante pratiquée dans les villages est revenue systématiquement comme problématique notable. On peut faire le lien avec la problématique du civisme. Certains reconnaissent toutefois faire plus attention chez eux que dans le village du voisin... De même, la difficulté à se déplacer lorsqu'on ne possède pas de véhicule personnel est pointée. Pour les villages reculés, la faible récurrence voire l'absence de transport en commun est vécue comme un frein général.

En corollaire aux difficultés de mobilité et liée à un sentiment d'exclusion des villages hors du pôle central qu'est Florennes, une demande d'activités en décentralisation est clairement posée partout. La Ludothèque est

régulièrement citée comme bon exemple. On peut toutefois noter une différence d'expression de ce sentiment d'exclusion du pôle central. Dans les villages jouissant d'une vie associative riche, l'expression est moins forte.

De manière générale, les citoyens sont très attachés aux différents patrimoines qui constituent le territoire. Bien évidemment, il faut citer le patrimoine bâti et le patrimoine naturel, mais également le patrimoine humain, qu'il soit folklorique, associatif ou créatif.

Pour conclure, on peut clairement dire que la fusion des communes, pourtant vieille de presque 40 ans, n'est toujours pas digérée et, derrière tous ces griefs des citoyens à l'égard de leurs voisins se cache un cruel manque de lien social. De manière générale, beaucoup de gens regrettent de ne pas connaître la plupart de leurs voisins. Le néo-rural passe pour le grincheux de service, toujours prêt à se plaindre du bruit d'une tondeuse et, de son côté, le né-natif donne l'impression de vouloir rester avec ses connaissances de toujours et de rejeter ses nouveaux voisins. Les gens ont perdu le sens de la communication : on n'ose pas aller demander à son voisin de tailler sa haie qui dérange ou lui parler de son chien qui fait vraiment beaucoup de bruit, de peur des réactions possibles.

### Les souhaits identifiés et sur lesquels nous pouvons avoir une prise sont :

- De la communication
- De l'information
- Plus de cohésion sociale
- De la décentralisation
- La prise en compte et la valorisation des patrimoines (naturel, bâti et humain)

## JEU DE CARTES

Notre quatrième et dernière action menée afin de récolter du vécu est « le jeu de cartes ». Nous profitons de l'inauguration des nouveaux bâtiments du Foyer culturel pour essayer, une dernière fois, de toucher nos citoyens.

Déguisés en grooms, genre Spirou, les animateurs se promènent dans l'assemblée et proposent aux personnes de lancer un dé. Suivant le numéro qui sort, ils reçoivent une carte sur laquelle ils doivent répondre à une question sur leur perception et leurs envies. L'objectif est de récolter des informations concernant la perception que les citoyens ont du Foyer culturel et leurs attentes de manière généraliste.

### **Six thèmes sont proposés et deux questions sont posées :**

Le Foyer culturel

- et moi
- et les enfants
- et les ados
- et les aînés
- et mon association
- et mon voisin qu'on ne voit jamais

c'est...

je voudrais...

Sur 84 réponses, on peut noter que la perception du Foyer culturel est très largement positive et, même si les personnes sont invitées à l'inauguration, la majorité d'entre elles ne fait pas partie de nos habitués.

### **Les souhaits identifiés sont :**

- Des demandes d'activités à vocation cohésive, quel que soit le sujet
- Des demandes d'aides aux associations
- De la diffusion



## **LES CONCLUSIONS**

Nous avons réalisé une grille FFOM au départ des différents éléments qui nous ont été offerts pendant notre récolte de données, cela servira au CO pour poursuivre le travail.

### **FORCES**

- Le cadre de vie
- Les patrimoines existants (bâti, naturel, culturel et immatériel)
- Le folklore local (Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse)
- Vie associative locale foisonnante (146 associations locales et comités actifs sur la commune), organisant bon nombre d'activités
- Nombreuses associations et autres opérateurs reconnus présents sur notre territoire
- Les artistes et artisans locaux
- La Ludothèque itinérante (décentralisation)

### **FAIBLESSES**

- Fusion des communes encore mal digérée pour certains habitants
- La mobilité : dépendance à la voiture et manque d'offres en transport en commun
- Le manque de civisme et de citoyenneté
- La sécurité routière
- Le manque de liens sociaux, la méconnaissance de ses voisins et la méfiance qui en résulte (exemple : néo-ruraux VS néo-natifs)
- Le sentiment d'exclusion des villages vis-à-vis du pôle central qu'est Florennes
- La méconnaissance du Foyer culturel et de ses activités par les habitants (communication à améliorer)

### **OPPORTUNITÉS**

- Demande d'activités en décentralisation
- Demandes d'activités à vocation cohésive, des activités pour tous, pour des publics multiples en même temps
- Souhait de valoriser ce qui existe en vue de préserver le cadre de vie
- Demande de soutien aux associations locales
- Demande de diffusions de qualité
- La continuation des propositions d'épanouissement à travers des loisirs actifs
- La construction de 650 nouveaux logements

### **MENACES**

- La dégradation du patrimoine bâti et naturel
- Le vieillissement des membres des comités et associations locales
- La diminution des moyens financiers mis à disposition de l'institution
- La construction de 650 nouveaux logements



**Porte d'entrée du  
parc du Château de  
Florennes, vue de  
l'intérieur**

# LE PROJET D'ACTION CULTURELLE

## LE PROCESSUS DE DÉTERMINATION DES ENJEUX

Un travail qui va finalement s'avérer plus difficile que prévu consiste en la création d'un Conseil d'Orientation digne de ce nom. Après un appel à la population dans notre journal de mars 2015 et des contacts directs pris avec les personnes proposées par l'équipe, une première réunion a lieu le 23 juillet de la même année. Elle rassemble une dizaine de citoyens, des personnes qui connaissent le Foyer culturel et auxquelles nous expliquons le nouveau décret, son esprit et ses exigences. Nous leur présentons également le début de l'Auto-Évaluation des actions et du Foyer culturel, réalisée au regard de la boussole. Elles n'ont pas l'air trop assommées, même si on sait déjà qu'on va en perdre en route. Un rendez-vous est pris le 30 septembre suivant pour continuer le travail.

Un peu avant la réunion, nous battons le rappel pour le CO et, déception, tous seront absents et la majorité des participants à la première réunion nous signalent ne pas vouloir continuer le travail, trop abstrait pour eux. Nous entamons donc une longue période de recrutement qui aboutira, deux ans plus tard, le 18 septembre 2017, à une nouvelle réunion de CO. Alors que nous avons trouvé des personnes motivées, rebelote, seul un citoyen extérieur à l'équipe est présent. Ils avaient tous des excuses valables, mais cela ne fait pas notre affaire.

Cette réunion s'avère fort utile pour l'équipe présente car on évalue notre action avec un regard extérieur acéré, mais nous décidons que cela ne suffit pas pour travailler correctement. C'est à ce moment là que nous décidons de déguiser les animateurs en grooms (voir Auto-Évaluation, paragraphe « jeu de cartes ») et d'utiliser l'inauguration du Foyer culturel non seulement pour continuer à questionner les citoyens, mais également pour recruter d'autres membres potentiels.

Bingo, les animateurs arrivent à trouver deux nouveaux membres et nous démarrons le travail de manière effective le 21 février 2018.

Il a fallu le temps, mais nous avons de la chance, nous avons un CO où l'implication citoyenne est réelle. Sur quatorze membres, cinq proviennent de l'équipe d'animation et une administratrice, qui est aussi la coordinatrice de la Maison des Jeunes, est présente. La Directrice de la Bibliothèque est également parmi nous. Nous disposons d'une représentation citoyenne qui va s'avérer efficace.

Lors de cette vraie première réunion de travail, il est question uniquement de l'Auto-Évaluation. Comme déjà expliqué dans le chapitre consacré à celle-ci, les citoyens du CO nous font modifier notre rapport et leurs remarques sont pertinentes. Malgré l'aspect très théorique du travail, ils accrochent. En quatre heures de réunion, nous bouclons cette Auto-Évaluation.

La deuxième rencontre suit de près, début mars, elle concerne l'analyse partagée. L'équipe présente au CO le travail réalisé (voir le chapitre relatant ce travail). C'est alors l'occasion de croiser les données froides aux données chaudes, de trouver des lieux communs et des intersections intéressantes. Déjà des remarques émergent quant à notre pratique, des aménagements seront à opérer.

Une fois l'analyse partagée présentée et validée, le CO se divise en trois sous-groupes avec comme consigne de synthétiser des souhaits de changements sur base des informations acquises. Au terme du travail et après une mise en commun, trois axes ressortent, les mêmes chez tout le monde : le développement personnel, le travail autour du corps social et la communication. Le CO s'accorde sur la notion de « corps social », il s'agit de ce qui permet à un groupe de faire société, d'envisager ensemble un présent et un avenir. Il est tard,

le CO décide de confier à l'équipe d'animation la réalisation d'un travail de synthèse en vue de la prochaine rencontre.

En réunion d'équipe, quelques jours plus tard, nous reprenons le travail fait en CO. Après de longues discussions, après avoir défini des enjeux potentiels composés de longues phrases remplies de mots trop complexes selon certains d'entre nous et même après nous être disputés, nous arrivons à un consensus. Deux enjeux seront proposés au CO : « Brisons les clichés » & « Cultivons le bonheur ». Nous aimons bien ces slogans, qui nous permettront d'aller facilement au contact des gens et de leur expliquer notre travail.

## **DÉVELOPPEMENT DES ENJEUX**

Encore quelques jours plus tard, nous travaillons avec un timing serré, lors d'un nouveau CO, nous présentons la synthèse que nous avons faite en équipe. Nous avons deux propositions d'enjeux, nous expliquons notre démarche afin d'en arriver là et, stupéfaction ou bénédiction, tout le monde n'est pas d'accord. Nos slogans sont sympathiques, mais ils sont trop simples. Il faut reformuler tout ça. Et nous avons totalement négligé un aspect pourtant bien mis en évidence par le CO, notre visibilité. Les travailleurs de l'ombre que nous sommes doivent absolument retrouver la lumière.

Le CO retravaille donc en sous-groupes, puis tout le monde ensemble. On mâche les mots, on triture les concepts, on débat, on s'accorde sur le vocabulaire et, au terme de plusieurs heures de discussions, nous nous mettons d'accord sur trois enjeux, trois formulations claires et précises, trois phrases qui seront proposées au Conseil d'Administration et que vous découvrirez un peu plus loin. Champagne !

En conclusion des différentes récoltes menées et de l'Auto-Évaluation, nous pouvons constater des récurrences dans les souhaits

exprimés par les habitants et des lignes directrices dans l'évolution de nos pratiques.

C'est le CO qui se charge de synthétiser les données et d'en dégager différentes pistes. Trois ressortent sur lesquels le Foyer culturel est en mesure de travailler. Trois axes transversaux, qu'il faudra travailler ensemble et choisir pour la plus-value potentielle qu'ils peuvent apporter à la population.

Ces axes sont donc le développement personnel, le développement du corps social et le capital symbolique du Foyer culturel.

Nous développons ces axes pour en faire des enjeux dans une perspective d'expression des droits culturels. Ce travail sera lent et il est probable que nous ne vivrons pas assez longtemps pour en voir la fin, mais ce n'est pas une raison pour ne pas essayer.

Pour l'anecdote, lors de la présentation des enjeux au CA, la Présidente, après en avoir pris connaissance, s'est exclamée : « Mais ! dans les grandes lignes c'est déjà ce que l'on fait. » C'est assez rassurant pour l'équipe car le sens qui est donné au travail passé, même s'il va y avoir des changements, est le bon.

# CULTIVONS LE BONHEUR

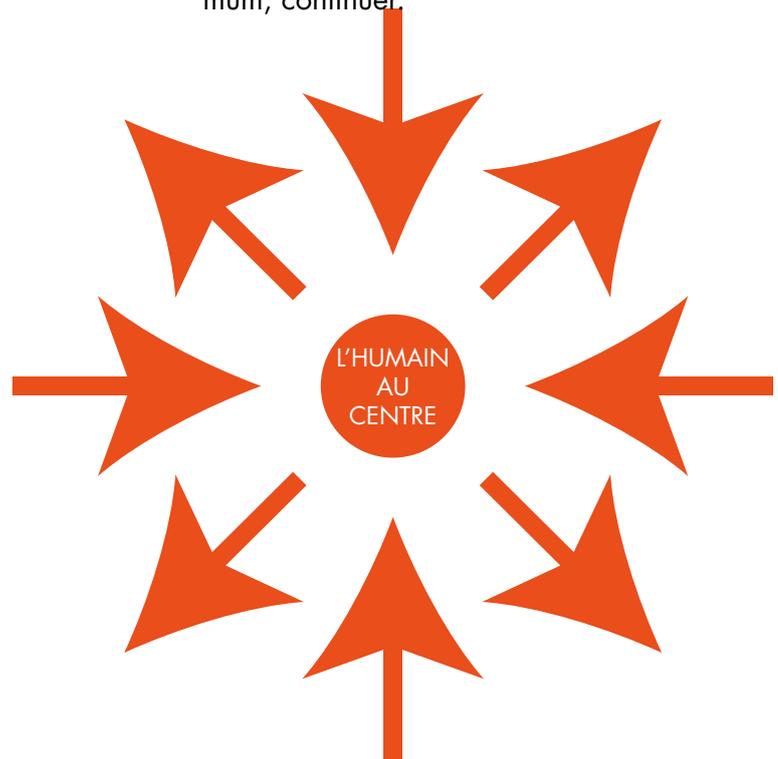
## Axe 1

### LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Un besoin clair de valorisation de l'existant ressort de L'AP. Nous prenons le parti de parler de patrimoines. C'est évident pour le bâti et le naturel, tous deux présents de manière importante sur le territoire et revenant régulièrement dans les sujets de préoccupation exprimés. Un peu moins évident, et pourtant il faut en tenir compte, nous avons également un patrimoine humain à valoriser et à faire évoluer. Nos citoyens ont des pratiques culturelles, il y a des créateurs en tous genres, mais également des compétences diverses et variées. Il y a des personnes qui ont des connaissances, des perceptions, des pratiques ou des émotions à transmettre.

La volonté n'est pas, ici, de créer de nouvelles choses, mais d'amplifier ce qui existe, de le mettre en valeur et de le faire connaître. Et s'il est question de travailler le développement personnel, c'est dans une démarche d'ouverture à l'autre car le bien-être individuel ne sera atteint qu'à travers le bien-être collectif. Ce sont des individus épanouis qui participent à une société épanouie. Ce premier axe ne peut pas être mis en œuvre seul, cela risquerait d'amplifier l'égoïsme prégnant de notre société actuelle. Egoïsme qui est précisément pointé du doigt par l'analyse partagée comme étant problématique et source de regrets comme de tensions.

À côté de ce besoin de valorisation de l'existant, nous détectons la demande d'une offre de possibilités d'expressions de la part des citoyens. Si notre mission est de faire en sorte que la population se représente le monde dans lequel elle vit et y participe, quoi de mieux que l'expression pour faire ce chemin-là. Par le biais des arts, quel que soit le médium, il y a là une action que nous menons déjà et que nous devons, au minimum, continuer.



**Cela nous mène à notre premier enjeu.**

## **ENJEU DE LA PROXIMITÉ ET DU PARTAGE**

Apporter et soutenir une offre culturelle, là où les gens vivent, qui soit au cœur de leurs préoccupations et de leurs aspirations, dans une volonté partagée d'épanouissement individuel, voire d'accomplissement personnel, et dans une volonté d'ouverture sur le monde (géographique, culturel, virtuel) qui intègre toutes les dimensions locales : immatérielles et matérielles, ethnographiques et vernaculaires, humaines, bâties et naturelles, ...

## **OBJECTIFS :**

### **La culture au service des citoyens**

- Plantons de petites graines ici et là, au travers d'événements et d'activités décentralisées ou non, d'actions de petite ou de plus grande envergure, par le biais de partenariats avec des associations ou de productions propres, pour amplifier l'épanouissement des citoyens.
- Restons conscients que nous n'allons pas révolutionner un champ culturel déjà riche et foisonnant ni transformer chaque citoyen en « érudit de culture », mais travaillons à notre échelle et en fonction de nos moyens, en posant de petites pierres, sur les bases solides d'une action ancrée dans son territoire et pour ses citoyens.
- Allons à la rencontre de notre public comme de nos non-publics en nous appuyant fermement sur le développement de la culture locale (traditions, folklore, associations, ...) et en valorisant nos patrimoines existants : l'immatériel comme le naturel et le bâti.
- Permettons aux citoyens de s'exprimer de manière créative et soutenons les artistes et artisans locaux en valorisant leur travail.

### **Référence aux droits culturels**

- Le droit à l'identité
- Le droit de référence à des communautés culturelles
- Le droit d'accès à la culture
- Le droit de participer à la vie culturelle
- Le droit aux patrimoines culturels
- Le droit de s'exprimer de manière créative
- Le droit à l'information
- Le droit de diffuser et promouvoir ses créations
- Le droit d'accès à l'éducation
- Le droit d'accès au progrès culturel

# BRISONS LES CLICHÉS

## Axe 2

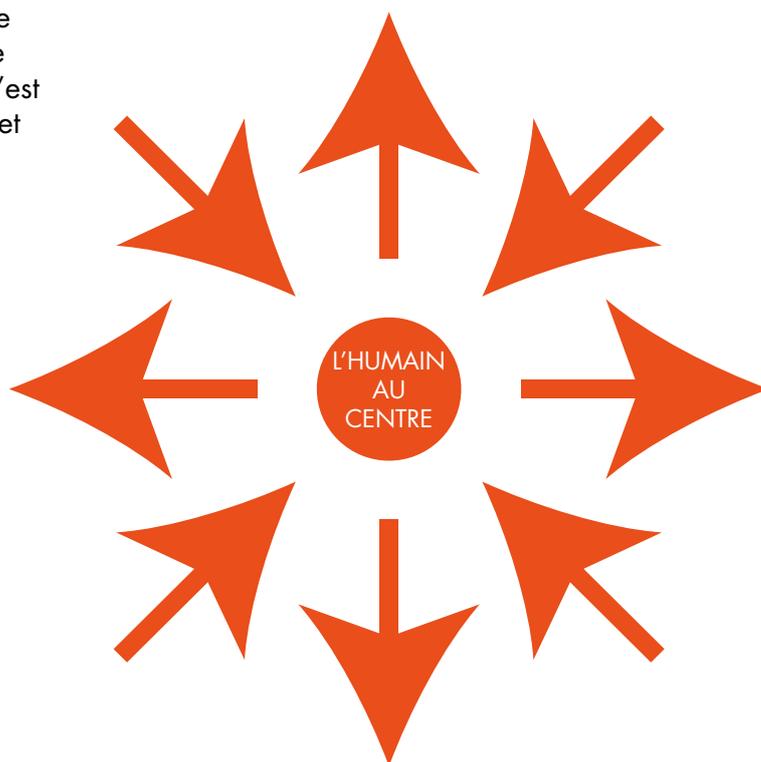
### LE DÉVELOPPEMENT DU CORPS SOCIAL

À côté de l'individu, il y a le collectif. L'un ne va pas sans l'autre. L'humain est, par essence, un être social et sociable. Il est impensable que nous puissions vivre seuls.

Nous avons pu très clairement identifier une problématique d'ensemble sur le territoire de la commune. S'il y a une vie associative prégnante, active, tout n'est pas rose au pays des pierres bleues. Un problème de racisme apparaît de manière claire et précise. Pas seulement envers les candidats réfugiés résidant au centre FEDASIL, pas tant que cela d'ailleurs à leur égard, grâce aux nombreuses actions menées par le Foyer culturel et ses partenaires depuis vingt ans. Mais plutôt et surtout entre les personnes, les communautés, les villages, les générations. L'Autre, celui qui ne nous ressemble pas, est fréquemment perçu comme une particule non désirée et non désirable, comme un intrus. Certains estiment qu'ils ont plus de droits ou de légitimité que d'autres à être présents sur le territoire ou dans telle association ou dans telle pratique. L'Autre dérange d'autant plus que les citoyens se replient sur eux-mêmes. Le plus souvent c'est la méconnaissance qui amène à la peur et la peur qui mène au rejet.

Là-dessus, nous avons une possibilité d'action par le biais de la culture. Nous pouvons ouvrir les esprits, apporter de la connaissance, de l'information. Nous pouvons aussi créer des zones de frictions en activant des centres d'intérêts communs à des personnes qui n'en voient pas forcément. Nous devons également avoir une attention particulière aux publics qui ne participent pas à nos activités, les familles avec enfants sont clairement identifiées. Nous devons veiller à fournir une offre dans laquelle elles peuvent se retrouver.

Cet axe est intimement lié au premier, ensemble ils peuvent se servir l'un l'autre.



**Cela nous mène à notre deuxième enjeu.**

### **ENJEU DE LA PLURALITÉ**

Améliorer la mixité sociale (intergénérationnelle, « inter originelle » et inter villages), la mixité culturelle (interculturelle et interdisciplinaire) en ancrant les propositions culturelles du Foyer dans la pluralité et la variété des expériences proposées aux Florennois.

### **OBJECTIFS :**

#### **La culture au service du corps social**

- Œuvrons à la déconstruction des stéréotypes, des préjugés et des idées reçues envers telle ou telle « catégorie » de personnes : l'étranger du village d'à côté, le néo-rural, le né-natif, le migrant, le chômeur, bref : l'Autre.
- Favorisons les interactions et la mise en place de temps et d'espaces de rencontres entre les personnes en proposant des offres culturelles globales où des publics d'origines et d'aspirations différentes pourront y trouver leur compte.
- Valorisons les cultures présentes sur le territoire et ouvrons les citoyens à d'autres cultures par la découverte et l'expérimentation.

#### **Référence aux droits culturels**

- Le droit à l'identité
- Le droit de référence à des communautés culturelles
- Le droit d'accès à la culture
- Le droit de participer à la vie culturelle
- Le droit aux patrimoines culturels
- Le droit de s'exprimer de manière créative
- Le droit d'accès à l'éducation
- Le droit à l'information
- Le droit de diffuser et promouvoir ses créations
- Le droit d'accès au progrès culturel

## Axe 3

### LE CAPITAL SYMBOLIQUE & LA VISIBILITÉ

Nous sommes bien conscients que nous n'avons pas ici affaire à un enjeu de société en tant que tel. C'est plutôt un moyen pour réaliser les deux autres, cela aurait pu être une opération culturelle mais il s'agit là d'une décision citoyenne prise en CO afin de bien souligner l'importance du travail à réaliser.

L'AP et L'AE nous indiquent que le Foyer culturel dispose d'un capital symbolique positif auprès des personnes constituant notre public habituel. Fort heureusement, ce capital n'est pas négatif auprès des personnes nous connaissant et nous utilisant peu ou pas. Toutefois, un travail est à faire pour améliorer cet état de fait. Les débats menés en CO nous démontrent le caractère essentiel, pour les utilisateurs, de l'existence, pour le Foyer culturel, d'un capital symbolique positif auprès de la population.

L'idée est de faire du Foyer culturel un acteur important, pas indispensable mais important, plus encore qu'il ne l'est actuellement, sur le territoire de Florennes afin de servir les deux autres enjeux. En effet, si la perception que les citoyens ont de nous est positive, cela améliorera la perception qu'ils auront d'eux et de leurs actions lorsque nous apporterons notre soutien. Il y aura là un balancier positif qui leur permettra d'oser plus facilement à se mettre en mouvement.

Cela se réalisera à travers nos actions, à travers leur réussite et leur pertinence. Cependant, nous ne pourrons pas faire l'économie d'une communication optimisée sur notre travail et les actions qui seront mises en œuvre et sur leurs résultats.

La mise en œuvre de l'expression des droits culturels, à travers les deux enjeux précédents, nous permettra d'améliorer la connaissance que les uns et les autres ont de l'Autre et des Autres. C'est une des clés pour améliorer les relations entre les personnes et les groupes. Cela ne se fera qu'avec l'aide d'une communication et d'une diffusion d'information optimisée.



**Cela nous mène à un troisième enjeu.**

### **ENJEU DU POSITIONNEMENT**

Positionner le Foyer culturel comme partenaire privilégié de l'action culturelle sur notre territoire.

### **OBJECTIFS :**

#### **Le Foyer au cœur de l'action culturelle locale**

- Au-delà de l'offre matérielle et logistique du Foyer, valoriser les compétences et les savoir-faire internes (les animateurs, le régisseur...) et périphériques (les partenaires proches du Foyer) de manière à co-construire avec les citoyens florennois et les associations une offre culturelle pertinente, laquelle sera comprise dans les deux enjeux précédents.
- Assurer une meilleure visibilité du Foyer afin qu'il soit connu et reconnu par tous comme étant un « boosteur » et un incubateur de culture et non comme un fournisseur de moyens et de services.

#### **Référence aux droits culturels**

- Le droit d'accès à la culture
- Le droit de participer à la vie culturelle
- Le droit d'accès à l'éducation
- Le droit à l'information
- Le droit de diffuser et promouvoir ses créations

# LES OPÉRATIONS CULTURELLES

## LE PROCESSUS DE DÉTERMINATION

Pour déterminer les opérations culturelles qui serviraient les trois enjeux, nous avons travaillé sur du concret avec le CO, ils en avaient envie et besoin. Nous sommes donc partis des actions menées par le Foyer culturel depuis une dizaine d'années et nous les avons mises en regard avec les enjeux et les droits culturels pour voir ce qui pouvait être gardé, ce qui devait être transformé et ce qui pouvait disparaître. Nous avons également décidé de regrouper ces actions pour en faire des sortes de paquets, qui deviendront des opérations culturelles.

Très vite, la transversalité des actions par rapport aux enjeux et la perméabilité de ces enjeux l'un dans l'autre nous ont fait prendre conscience de la difficulté de déterminer de manière précise des opérations culturelles desquelles découleraient des actions concrètes. Tout comme il est impossible de classer les humains de manière précise dans telle ou telle catégorie, nous avons pris le parti de ne pas imaginer d'opérations culturelles enfermantes. En CO, nous avons donc décidé que nos opérations culturelles pouvaient se chevaucher à certains endroits, disposer de lieux communs.

C'est ainsi que nous avons imaginé ce

visuel qui fait référence au jeu « Dix de chute », tout d'abord pour faire référence à la Ludothèque, qui est une partie importante de l'action du Foyer culturel, mais également pour sa particularité mobile. En effet, une même action peut passer par plusieurs opérations. L'objectif de toutes ces actions est de permettre à la population d'exercer ses droits culturels.



## **LES OPÉRATIONS**

### **INFORMER**

#### OBJECTIFS

- Informer de manière efficace et efficiente par rapport à nos activités, aux activités des associations locales et nos possibilités de partenariats afin que les citoyens identifient le Foyer culturel comme un acteur culturel privilégié du territoire, une sorte d'incubateur de culture.
- Renforcer la capacité d'action des citoyens grâce à une transmission d'informations complètes et accessibles, par rapport aux activités culturelles présentes dans leur environnement.
- Renforcer la capacité d'action des associations locales en les informant des possibilités de partenariats.

#### RAPPORT AUX DROITS CULTURELS ET AUX FONCTIONS CULTURELLES

La nécessité d'informer correctement tous les citoyens de nos actions ainsi que celles des associations locales renforcera pleinement leur capacité d'action. Les citoyens pourront participer aux manifestations culturelles de leur choix, expérimenter la culture ou avoir accès à celle-ci, participer à la vie culturelle ou encore développer leur propre identité culturelle. Cette première opération culturelle constitue donc le point de départ du jeton – activité – de notre Dix de Chute culturelle. Après être passé par la roue « informer », ce jeton se logera ensuite dans une seconde roue, voire même dans une troisième et une quatrième, etc. Ce premier droit à l'information provoquera ainsi l'exercice d'autres droits culturels pour les citoyens, tel un enchaînement en cascade. Les différentes opérations culturelles se veulent être complémentaires entre elles et ne sont donc pas hermétiques.

#### EXEMPLES D'ACTIVITÉS

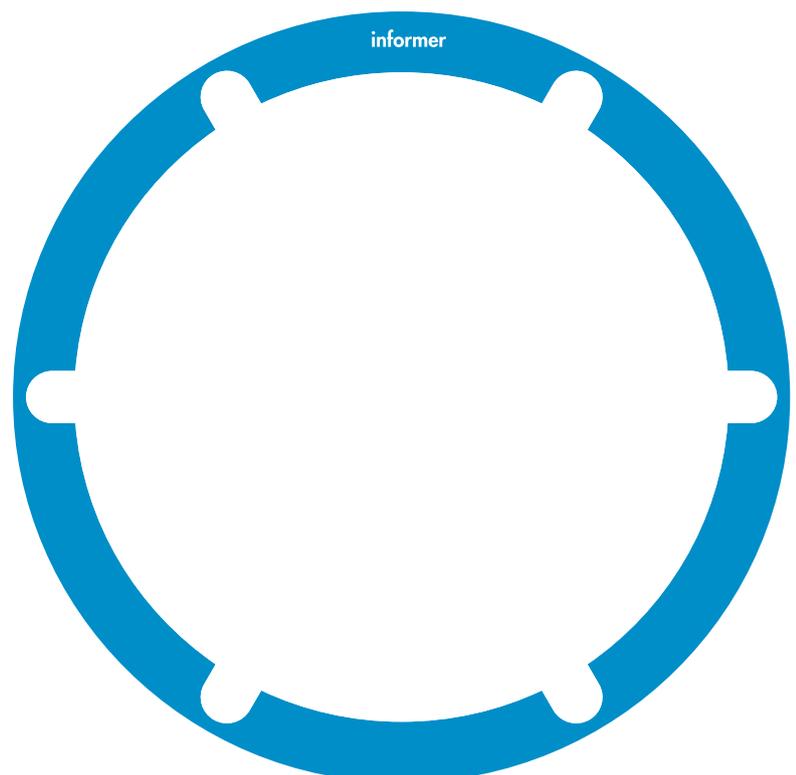
- Un média de communication informatique
- Des supports de communication visibles sur le territoire
- Plus de présence dans les médias (Canal C, gazette, ...)

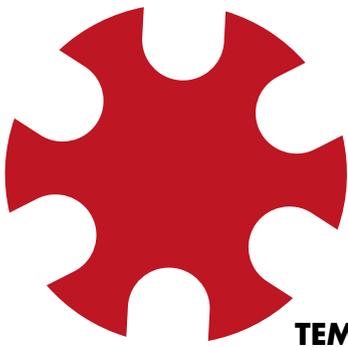
#### PARTENAIRES POTENTIELS

- Les associations locales
- Les aficionados des réseaux sociaux
- L'Administration communale et les opérateurs locaux reconnus en vue de mutualiser nos forces en termes de communication
- Les organes de presse locaux et régionaux

#### INDICATEURS D'AUTO-ÉVALUATION

- Les gens sont-ils au courant de nos activités et celles des associations locales ?
- Observe-t-on plus de fréquentation ?
- Notre réputation, notre capital symbolique, quelle est son évolution ?
- Mettre en place un mécanisme pour connaître l'origine de l'information reçue par les participants.
- Les associations locales nous sollicitent-elles davantage pour tisser des partenariats ?





## TEMPS SANS ÉCRANS

### OBJECTIFS

- Sensibiliser la population aux arts vivants en proposant des activités ancrées dans le réel, que les participants peuvent partager ensemble, afin qu'ils puissent interagir par rapport à ce qu'ils voient.
- Proposer des activités culturelles diversifiées, en vue d'ouvrir la porte à la curiosité, à la découverte et de susciter l'envie d'expérimenter.
- Soutenir et valoriser les artistes locaux en nous appuyant sur ce qui existe et en suscitant la créativité, en vue de faire rayonner leurs talents sur notre territoire.

### RAPPORT AUX DROITS CULTURELS ET AUX FONCTIONS CULTURELLES

Nous voulons favoriser l'accès à la culture de la population en leur proposant un large panel de manifestations culturelles, abordant diverses disciplines des arts vivants (cinéma, théâtre, jeu, concert, conte, etc.). Pour cela, même si nous ne disposons pas de salle de spectacle, nous pourrions tout de même nous appuyer sur nos infrastructures et les différentes salles polyvalentes dont nous disposons. En complémentarité à cela, la décentralisation de nos activités sera également primordiale, afin de pouvoir proposer une multitude d'expériences culturelles aux citoyens là où ils vivent, au cœur des villages, et ainsi tenter de diminuer le sentiment d'exclusion par rapport au pôle central qu'est Florennes, ressenti et exprimé par beaucoup de personnes. Nous pourrions également utiliser des activités de type plus convivial (par exemple, la brocante de nuit de Florennes, les fêtes existantes dans la commune, etc.) comme porte d'entrée pour l'organisation d'activités.

Conscients des limites de la démocratisation de la culture, nous ne voulons pas favoriser l'accès à une Culture unique mais plutôt à des Cultures. Cette opération s'inscrit donc dans la pluralité des expériences

proposées aux citoyens et pourra également servir d'amorce, une sorte de déclencheur à l'envie d'expérimenter telle ou telle discipline, ou encore l'envie de créer et de s'exprimer de manière créative.

Nous imaginons également créer des liens entre cette opération culturelle avec les opérations « soutenir pour co-construire » et « développer des loisirs créatifs », les activités co-construites avec les associations locales et les artistes locaux ainsi que les ateliers créatifs pouvant donner lieu à des activités de diffusion, des « temps sans écran », mariant dès lors la démocratie culturelle avec la démocratisation de la culture.

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS

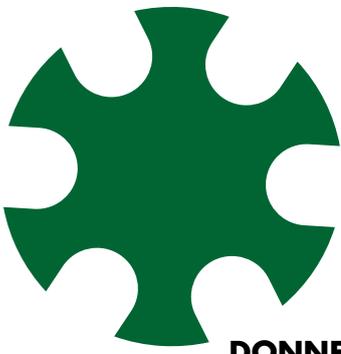
- Théâtre à l'école
- Concerts de musique classique
- Diffusion cinéma
- Programmation contes
- Spectacles divers
- La Ludothèque
- L'Académie de Musique
- Soutien aux groupes d'expressions artistiques existants (théâtre, musique, arts plastiques, ...)

### PARTENAIRES POTENTIELS

- Groupes d'expression artistique existant sur notre territoire (troupes de théâtre amateurs, etc.)
- Les écoles
- L'association des commerçants
- Les associations locales
- Les Centres culturels voisins

### INDICATEURS D'AUTO-ÉVALUATION

- La fréquentation lors des activités de type diffusion
- Le ressenti des participants (traces à prélever)



## DONNER À VOIR

### OBJECTIFS

- Sensibiliser la population aux arts plastiques en vue d'ouvrir la porte à la curiosité, à la découverte et de susciter l'envie d'expérimenter.
- Favoriser la médiation culturelle en vue de mettre en relation les citoyens et la culture, en accompagnant la compréhension.
- Valoriser le patrimoine naturel, bâti et le patrimoine humain.

### RAPPORT AUX DROITS CULTURELS ET AUX FONCTIONS CULTURELLES

Cette opération culturelle se veut être complémentaire à l'opération « temps sans écrans », favorisant dès lors l'accès à la culture en mettant toutefois ici le focus sur les arts plastiques (sculpture, peinture, etc.). La décentralisation sera également primordiale.

La nature représentant une œuvre d'art à part entière en constante mutation et l'architecture de certains bâtiments pouvant également être considérée comme des sculptures monumentales, une attention particulière sera portée envers la valorisation du patrimoine naturel et bâti présent au sein de notre commune. Il nous semble en effet essentiel de pouvoir transmettre les connaissances quant à ce patrimoine existant, en vue de pouvoir comprendre l'environnement dans lequel nous vivons et de pouvoir le mettre en perspective avec d'autres.

Pareillement à l'opération culturelle précédente, nous imaginons également des liens entre cette opération culturelle « donner à voir » avec les opérations « soutenir pour co-construire » et « développer des loisirs créatifs ».

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS

- Les activités de diffusion, qu'elles soient de pratique professionnelle ou amateur
- Les expositions de toutes natures
- Action Sculpture
- Des promenades de découvertes nature et patrimoine

### PARTENAIRES POTENTIELS

- Les associations locales
- Les artistes locaux
- Le PCDN
- Les Centres culturels voisins
- L'Académie de Musique

### INDICATEURS D'AUTO-ÉVALUATION

- La fréquentation aux activités
- Le ressenti des participants (traces à prélever)



## INVITER SON VOISIN

### OBJECTIFS

- Décloisonner les « catégories » de la population en proposant un projet fédérateur mixant les disciplines culturelles et les publics, en les faisant se croiser.
- Ouvrir à la découverte de l'Autre et favoriser l'intercompréhension en détricotant les préjugés et les stéréotypes.
- Lutter contre l'individualisme et le repli sur soi afin que les citoyens puissent tisser de vrais liens au travers d'une expérience commune.

### RAPPORT AUX DROITS CULTURELS ET AUX FONCTIONS CULTURELLES

Cette opération culturelle se veut être l'antidote d'une des observations résultantes de l'analyse partagée : le clivage entre certains villages, entre certains habitants ou encore entre certaines « catégories » de personnes. Pour cela, nous souhaitons donc rassembler les citoyens autour de projets fédérateurs, en les rendant acteurs et au sein desquels ils seraient tous interdépendants. La participation citoyenne est donc au centre de cette opération culturelle, pour que chacun puisse participer à la vie culturelle.

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS

- Soutien aux projets avec les associations
- Flor'N Jeunes
- 100% Rural (festival et activités)
- La Ludothèque
- L'opération village fleuri telle que menée actuellement

### PARTENAIRES POTENTIELS

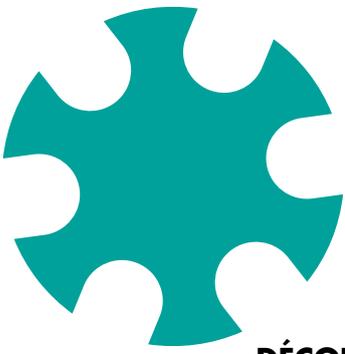
- Les associations locales
- Les citoyens
- Nos partenaires habituels (la Bibliothèque, FEDASIL, La Maison des Jeunes, ...)
- La Commune et notamment son service travaux

### INDICATEURS D'AUTO-ÉVALUATION

- Le nombre d'activités à vocation cohésive
- La fréquentation à ces activités
- Le nombre de villages participant au projet « village fleuri »
- Le nombre de fêtes des voisins organisées
- Le ressenti des participants (traces à prélever)

#### **Le projet village fleuri**

Il s'agit d'une émanation des rencontres de « participation citoyenne ». En 2017, à la demande d'habitants du village de Flavion, des pots de fleurs géants ont été dispersés à divers endroits du village et remplis de fleurs par les services communaux. Toutefois, il avait bien été précisé que ces services techniques ne passeraient pas de manière régulière pour en assurer l'arrosage qui doit avoir lieu tous les deux ou trois jours au minimum. Si les fleurs duraient, les pots restaient. Si elles mouraient, la Commune les enlevait. Il était donc indispensable que les habitants s'organisent, par quartiers, afin d'assurer l'alimentation en eau. En 2018 les pots sont toujours à Flavion, leur nombre a même été augmenté et trois autres villages de l'entité ont demandé à participer à l'opération, avec les mêmes conditions. Suite au prochain épisode.



## DÉCOUVRIR ET PRATIQUER LA CITOYENNETÉ

### OBJECTIFS

- Favoriser l'expression et le débat citoyen en proposant des espaces d'échanges et de rencontres sur des thématiques définies.
- Faire découvrir les nombreuses facettes que recouvre la citoyenneté (nos droits, nos devoirs, le respect mutuel, les habitudes à adopter en société, etc.)

### RAPPORT AUX DROITS CULTURELS ET AUX FONCTIONS CULTURELLES

Cette opération culturelle représente la roue centrale de notre Dix de Chute culturelle. Nous souhaitons en effet qu'un maximum d'activités passent par celle-ci, tentant dès lors de relier chaque activité et chaque opération culturelle avec la découverte et la pratique de la citoyenneté.

De nouveau ici, nous misons sur la complémentarité des opérations culturelles. En effet, nous pourrions tout à fait imaginer l'organisation d'une pièce de théâtre ou d'un spectacle (proposer donc un « temps sans écran ») dont la thématique pourrait être abordée plus en profondeur, en amont ou en aval avec les participants (notamment via un débat, des animations dans les écoles, des démarches créatives, ...).

En résumé, l'expression citoyenne, le développement de l'esprit critique, le renforcement de la capacité d'action et de jugement sont donc au cœur de cette opération culturelle.

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS

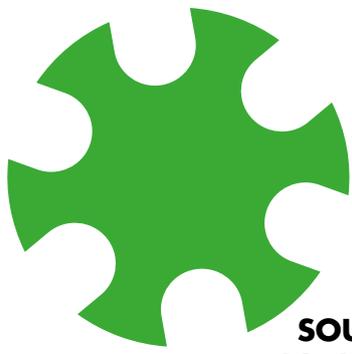
- Activités d'éducation à la citoyenneté (Place aux Enfants, Conseil Communal des Enfants, etc.)
- Activités d'éducation permanente (projection/débat, conférence/débat, cafés citoyens, etc.)
- Activités Ludothèque autour du partage, de l'échange (soirée jeux, animations, jeux coopératifs, ...)

### PARTENAIRES POTENTIELS:

- Organismes d'éducation permanente
- Organismes reconnus en secteur jeunesse
- Les écoles
- Nos partenaires habituels (la Bibliothèque, FEDASIL, La Maison des Jeunes, la Commune...)

### INDICATEURS D'AUTO-ÉVALUATION

- La fréquentation
- Le ressenti des participants (traces à prélever)
- Vérifier si les participants ont eu l'occasion de s'exprimer par rapport à ce qui s'est passé ?



## SOUTENIR POUR CO-CONSTRUIRE

### OBJECTIFS

- Soutenir les artistes, les artisans ainsi que les associations locales en vue d'une co-construction de projet (de l'idée à sa réalisation) autour d'un intérêt commun.
- Développer la participation citoyenne en favorisant et en accompagnant les initiatives locales.
- Ouvrir la porte à de nouveaux partenariats.
- Valoriser le patrimoine culturel immatériel existant en donnant la possibilité aux citoyens de participer à la vie culturelle.
- Soutenir et valoriser les artistes locaux en nous appuyant sur ce qui existe, en vue de faire rayonner leurs talents sur notre territoire.

### RAPPORT AUX DROIT CULTURELS ET AUX FONCTIONS CULTURELLES

Nous visons au développement et à la reconnaissance de la diversité culturelle et le renforcement de la participation citoyenne à la vie culturelle. Le partenariat et la co-construction de projet avec les associations locales, les artistes et les artisans locaux sont les maîtres mots de cette opération culturelle, dans le but de valoriser le patrimoine culturel immatériel de notre commune.

Nous voulons également favoriser, au travers d'activités cohésives, le développement du corps social.

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS

- Collaborations avec les associations locales (projets théâtre, Destination la vie, ...)
- La Ludothèque

### PARTENAIRES POTENTIELS

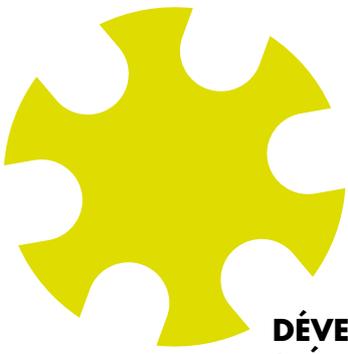
- Les associations locales
- Les écoles
- L'Académie de Musique
- Nos partenaires habituels (la Bibliothèque, FEDASIL, La Maison des Jeunes, ...)

### INDICATEURS D'AUTO-ÉVALUATION

- La fréquentation
- La quantité d'organisations menées et le nombre d'associations touchées
- Le ressenti des participants (traces à prélever)
- Des initiatives hors Foyer culturel se sont-elles développées ?

#### **Les projets théâtre**

Depuis quelques années nous essayons d'intégrer le Foyer culturel au développement des trois troupes de théâtre amateur de l'entité. Cela a commencé en leur signalant que nous avions du matériel à leur prêter et aujourd'hui nous intervenons dans la mise en place de leurs spectacles et développons de réels partenariats avec elles. Nous espérons aller encore plus loin, en les orientant vers des démarches de création et de prises de positions citoyennes.



## **DÉVELOPPER LES LOISIRS CRÉ-ACTIFS**

### OBJECTIFS

- Favoriser et valoriser la créativité locale.
- Proposer des ateliers favorisant l'expression par le biais de démarches créatives.

### RAPPORT AUX DROITS CULTURELS ET AUX FONCTIONS CULTURELLES

En complémentarité avec l'opération « soutenir pour co-construire », nous souhaitons permettre à chaque citoyen d'amplifier son droit de s'exprimer de manière créative ainsi que son droit de participer à la vie culturelle, en exerçant ses propres pratiques et en les faisant reconnaître. Cela dans un but de développement de la diversité culturelle en invitant les citoyens, quels qu'ils soient, à devenir acteurs et producteurs d'une activité culturelle.

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS

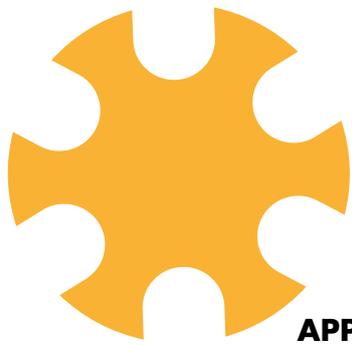
- Les stages, Flor'N Jeunes
- Les ateliers créatifs permanents
- Les expositions des créations des divers ateliers existants, qu'ils soient mis en œuvre par nous ou d'autres (Florenn'Art, le Petit Atelier, ...)
- La Ludothèque
- Des formations

### PARTENAIRES POTENTIELS

- Le CEC
- Organismes d'éducation permanente
- Organismes reconnus en secteur jeunesse
- Les écoles
- Nos partenaires habituels (la Bibliothèque, FEDASIL, La Maison des Jeunes, ...)
- L'Académie de Musique
- Les créateurs
- Les troupes de théâtre amateur
- Les Fanfares et Harmonies

### INDICATEURS D'AUTO-ÉVALUATION :

- La quantité d'organisations menées et la fréquentation à celles-ci
- Le ressenti des participants (traces à prélever)
- Des initiatives hors Foyer culturel se sont-elles développées ?



## APPRENDRE EN S'AMUSANT

### OBJECTIFS

- Valoriser l'apprentissage et les découvertes via des méthodes alternatives et ludiques.
- Favoriser la mixité sociale par des activités cohésives.
- Favoriser la compréhension du monde par l'utilisation du jeu comme moyen de développement cognitif.

### RAPPORT AUX DROITS CULTURELS ET AUX FONCTIONS CULTURELLES

Par cette opération culturelle, nous souhaitons valoriser les méthodes d'apprentissage alternatives en vue de renforcer principalement le droit à l'éducation et le droit à l'information de la population.

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS

- La Ludothèque
- Place aux Enfants
- Les stages et ateliers créatifs

### PARTENAIRES POTENTIELS

- L'ATL
- L'AES
- Le club de jeux « la boîte s'ouvre »
- Le Service d'Insertion Socioprofessionnelle du CPAS
- Les écoles
- Nos partenaires habituels (la Bibliothèque, FEDASIL, La Maison des Jeunes, ...)

### INDICATEURS D'AUTO-ÉVALUATION

- La participation
- Le ressenti des participants (traces à prélever)
- Quelle a été la technique de jeu, d'apprentissage utilisée ?



**Animation jeu dans le cadre d'une journée d'activités extra-scolaires.**

# L'ÉVALUATION CONTINUE

## QUI ÉVALUE - COMMENT ?

### LE CONSEIL D'ORIENTATION

- Deux demi-journées par an.

### LE CONSEIL D'ORIENTATION

- Deux demi-journées par an.

### L'ÉQUIPE

- Seule ou avec les partenaires en fonction des actions.
- À chaque réunion d'équipe 1 topo.
- 2X 1 journée par an pour évaluer et planifier

### LE CONSEIL D'ORIENTATION

- 1X par an.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Minimum 4X par an.

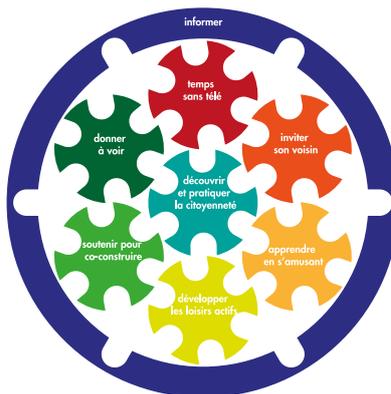
### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1X par an.

## LES ENJEUX



## LES OPÉRATIONS CULTURELLES



## LES ACTIONS



## QUEL EST L'OBJET DE L'ÉVALUATION

- Les enjeux ont-ils été rencontrés ?
- Avons-nous pu faire évoluer la situation de départ ?
- Avec qui ?
- Quand ?
- Comment ?
- Quels sont les impacts ?
- ...
- L'opération a-t-elle permis l'exercice de droits culturels ?
- L'opération a-t-elle permis de remplir les fonctions culturelles ?
- L'opération a-t-elle touché le public ciblé ?
- ...
- L'action sert-elle une opération culturelle ?
- Mettre en place un ou des processus de prélèvement de traces.
- Les objectifs sont-ils atteints ?
- Quelle a été la participation ?
- Quelle a été la démarche mise en œuvre ?
- ...

# UNE DEMANDE DE SPÉCIALISATION

## LA LUDOTHÈQUE

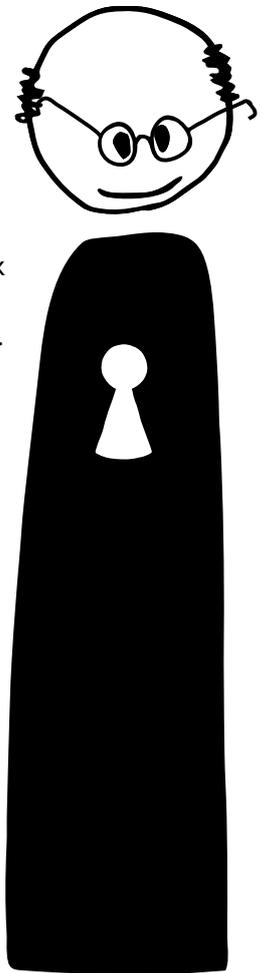
Comme vous aurez pu le constater, le service de la Ludothèque, avec ses différentes actions, revient dans presque toutes les opérations culturelles. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, c'est une action d'ampleur non négligeable sur le territoire de Florennes.

### POUR RAPPEL, LA LUDOTHÈQUE C'EST :

- Un service itinérant quotidien de prêt de jeux de société choisis pour leurs qualités, dix lieux de l'entité sont visités tous les quinze jours ;
- Un service itinérant quotidien d'animations aux jeux. Le prêt se fait en même temps que l'Accueil Temps Libre dans les écoles et ce service est galement ouvert au tout public, il est gratuit ;
- Une revue trimestrielle d'informations sur les jeux, leur thématique, leur usage, leur origine, leur portée, ... ;
- Un partenaire d'animation pour des activités associatives citoyennes ou professionnelles ;
- Un service de prêt de jeux géants en bois ;
- Des formations pour les accueillant(e)s d'enfants dans et hors périodes scolaires (partie-

nariat avec les accueillants de l'ATL) ;

- Une foire aux jeux annuelle avec des explications, des démonstrations, une bourse d'échanges et des animations ;
- Un service qui choisit les jeux en fonction de thématiques à forte valeur ajoutée sociétale. Des processus de jeux participatifs sont privilégiés à des simples processus d'affrontements. De même, les jeux stratégiques sont privilégiés aux simples jeux de hasard. Nous ne proposons pas de jeux trop individualistes ;
- Une personne employée à temps plein ;
- Un véhicule dédié, pour 60% de son utilisation, à ce service ;
- Un autobus-animation, aussi appelé ludobus, en cours d'aménagement et que l'on espère voir sur les routes début 2019.



**Le présentoir itinérant de la Ludothèque**

## TRANSVERSALITÉ MAXIMALE

### Rapport à l'Auto-Évaluation

Souvenez-vous, c'est le seul projet qui, par l'étendue de son action, couvre de manière homogène l'ensemble de la boussole.

### Rapport à l'analyse partagée

De toutes les opérations menées pour récolter le vécu des habitants, c'est le seul projet qui ressort de manière systématique et positive auprès des habitants, des plus jeunes aux plus vieux. La demande est forte de voir continuer cette action et même de la voir s'étendre.

### Rapport aux enjeux

Le travail mené permettra de servir les trois enjeux proposés dans le présent dossier de demande de reconnaissance, notamment en apportant des réponses concrètes à de nombreuses demandes des citoyens :

- Des activités en décentralisation ;
- Des activités à vocation cohésive ;
- Des activités pour tous, pour des publics multiples en même temps ;
- La ludothèque intervient régulièrement dans les activités associations, comme petit plus à l'animation ou comme aide au développement de projets ;
- La prise en compte et la valorisation des patrimoines (cela s'est déjà fait à travers la création de jeux thématiques) ;
- Le jeu aide à améliorer la mixité sociale en mettant les gens autour de la table sur un sujet ludique, il se fiche des strates sociales.
- Le jeu aide au développement cognitif des personnes et à la mise en œuvre de processus d'actions.
- ...

Si la finalité de l'expression des droits culturels est de permettre aux citoyens d'observer, comprendre, imaginer et participer à la société, il n'y a rien de mieux que de s'asseoir devant une table de jeu de société, c'est exactement le même chemin qui est parcouru. Un joueur doit apprendre une règle (observer), la comprendre, mettre en œuvre une stratégie (imaginer) et participer.

Nous ne doutons pas un seul instant que des personnes capables de faire ce chemin dans le cadre d'un moment de détente, de partage ou de loisir seront capables de reproduire ce chemin dans leur vie de tous les jours. Le jeu est un puissant outil de développement cognitif.

## IDENTIFICATION DES MOYENS SPÉCIFIQUES NÉCESSAIRES

Les montants donnés ci-dessous sont une prévision de dépenses pour une année, basée sur le coût de ce service en 2017.

Un travailleur à temps plein affecté au développement et au suivi du projet. Actuellement nous disposons de points APE pour ce poste, l'aide financière est déjà déduite du total ci-dessous.

- 26.884,43€  
Des frais liés à l'utilisation d'un véhicule pour cette activité en décentralisation. 60% des coûts liés à l'utilisation de la camionnette.
- 5.050,27€  
Des frais pour l'entretien et le renouvellement des jeux.
- 1.250,00€  
Des frais divers de publication pour la communication.
- 4.000,00€  
Des frais divers de fonctionnement.
- 1.000,00€

### Total des dépenses inhérentes à cette spécialisation

- 38.184,70€

# LES RESSOURCES ET LES MOYENS

## LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Le tableau, à droite, reprend l'évolution prévue des subventions additionnées et de la masse salariale, principale dépense de fonctionnement du Foyer culturel de Florennes.

## LES ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS - BILAN 2015 - 2017

les bilans des années 2015 à 2017 se trouvent en annexe.

## **L'INTERVENTION DE LA COMMUNE DE FLORENNES**

Pour ce qui est de la part communale, elle était répartie comme ceci en 2017 :

### FINANCEMENT

#### **subvention de fonctionnement**

- chiffre 2017 71.140,52€

### FRAIS D'ÉLECTRICITÉ ET DE CHAUFFAGE

#### **Siège Social**

- Gaz (oct-nov-déc 2017) 875,43€

- Mazout 4.547,95€

- Électricité 4.084,27€

#### **Atelier Terre à Hemptinne**

- Mazout 1.127,58€

- Électricité 1.229,56€

### FRAIS DE PERSONNEL

Salaire BRUT : 51.224,45€

- moins les aides APE et réd cot soc -  
(- 8.419,49€ - 8.714,65€)

cout réel pris en charge 34.090,31€

### PRESTATION DE PERSONNEL OUVRIER

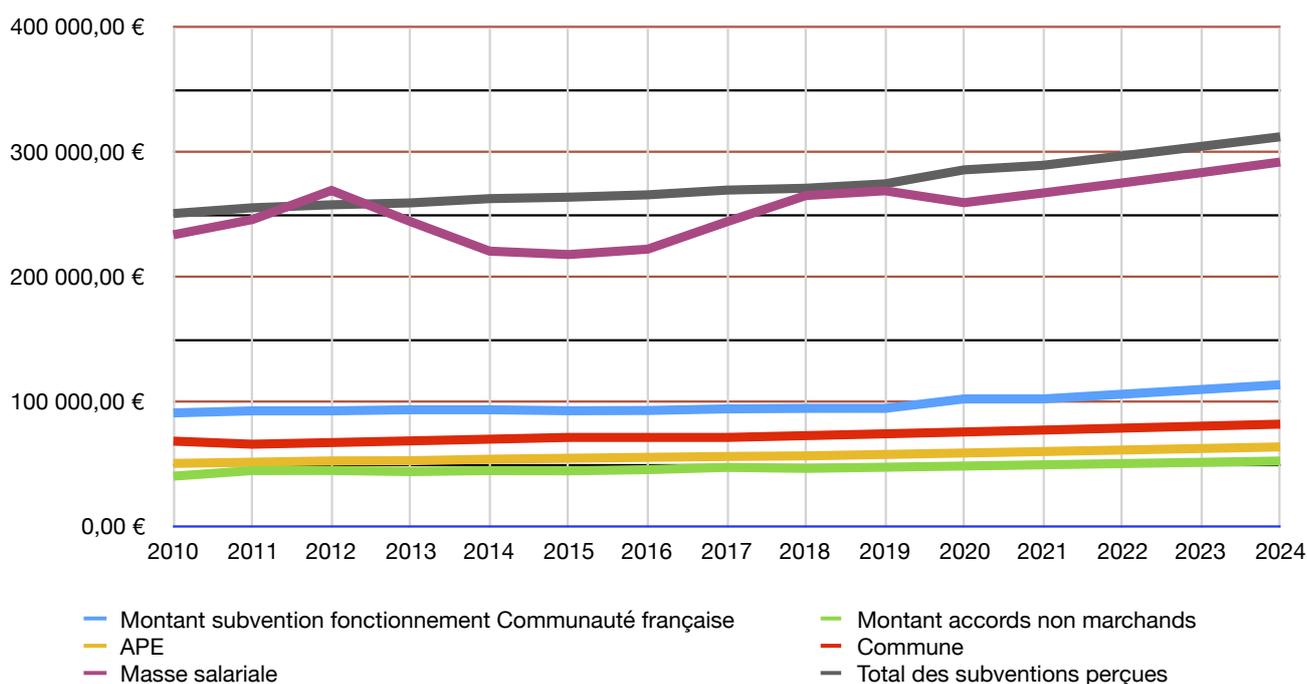
Estimation d'une personne pendant un mois 3.700,00 €

**TOTAL**  
121.006,62€

Le Conseil communal s'est engagé à poursuivre le subventionnement sur le même modèle et à indexer automatiquement de 2% sa subvention sur base annuelle. Voir annexes pour la délibération.

### Évolution financière

	Montant subvention fonctionnement FWB	Montant accords non marchands	APE	Commune	Masse salariale	Total des subventions perçues
2010	91 070,88 €	40 434,03 €	50 639,16 €	68 472,64 €	233 605,13 €	250 616,71 €
2011	92 710,15 €	44 917,89 €	51 601,20 €	66 000,00 €	245 804,58 €	255 229,24 €
2012	92 710,15 €	44 974,43 €	52 633,20 €	67 320,00 €	269 091,22 €	257 637,78 €
2013	93 591,00 €	44 093,62 €	52 781,68 €	68 666,40 €	244 156,15 €	259 132,70 €
2014	93 591,00 €	44 898,25 €	54 013,80 €	70 039,73 €	220 543,38 €	262 542,78 €
2015	92 791,60 €	44 695,81 €	54 771,27 €	71 440,52 €	217 799,77 €	263 699,20 €
2016	92 997,20 €	45 655,34 €	55 508,43 €	71 440,52 €	222 119,92 €	265 601,49 €
2017	94 278,97 €	47 463,52 €	56 189,84 €	71 440,52 €	244 041,59 €	269 372,85 €
2018	94 664,80 €	46 661,47 €	56 679,37 €	72 869,33 €	265 031,16 €	270 874,97 €
2019	94 664,80 €	47 594,70 €	57 812,96 €	74 326,72 €	268 823,29 €	274 399,17 €
2020	102 237,98 €	48 546,59 €	58 969,22 €	75 813,25 €	259 306,96 €	285 567,05 €
2021	102 237,98 €	49 517,53 €	60 148,60 €	77 329,52 €	267 086,17 €	289 233,63 €
2022	106 024,58 €	50 507,88 €	61 351,57 €	78 876,11 €	275 098,75 €	296 760,13 €
2023	109 811,17 €	51 518,03 €	62 578,60 €	80 453,63 €	283 351,72 €	304 361,43 €
2024	113 597,76 €	52 548,39 €	63 830,18 €	82 062,70 €	291 852,27 €	312 039,03 €



## LES ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

Voici un projet de budget pour les exercices 2020 à 2024. Il prend en compte une augmentation de 20% avec échelonnement jusqu'en 2024 de la subvention de fonctionnement.

Ce document est une hypothèse d'évolution qui prend en compte la conservation du volume d'emploi actuel et de l'activité globale, de même que l'acceptation de la spécialisation.

COMPTE DE RESULTATS	projet de budget 2020	projet de budget 2021	projet de budget 2022	projet de budget 2023	projet de budget 2024
<b>Ventes et prestations</b> <b>70/74</b>	<b>345 988,14 €</b>	<b>349 938,66 €</b>	<b>357 722,51 €</b>	<b>365 581,13 €</b>	<b>373 515,94 €</b>
<b>Chiffre d'affaires</b> <b>70</b>	<b>25 075,61 €</b>	<b>25 547,12 €</b>	<b>26 028,06 €</b>	<b>26 518,62 €</b>	<b>27 018,99 €</b>
700100 TICKETS INDIVIDUELS - SPECTACLES DIVERS	1 563,94 €	1 595,22 €	1 627,13 €	1 659,67 €	1 692,86 €
700101 TICKETS INDIVIDUELS - CINEMA					
700101 TICKETS INDIVIDUELS - musique classique	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
701200 PRESTAT. ANIMATIONS - STAGES	2 801,11 €	2 857,13 €	2 914,28 €	2 972,56 €	3 032,01 €
701202 PRESTATIONS _ RECETTE LUDOTHEQUE	411,25 €	419,47 €	427,86 €	436,42 €	445,15 €
701204 PRESTATIONS _ CEC	9 011,31 €	9 191,54 €	9 375,37 €	9 562,88 €	9 754,13 €
701210 ATELIER TERRE	3 995,75 €	4 075,66 €	4 157,17 €	4 240,32 €	4 325,12 €
701211 ATELIER PEINTURE	2 423,60 €	2 472,07 €	2 521,51 €	2 571,94 €	2 623,38 €
702000 PRODUITS DES EDITIONS PAPIER	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
704002 PRODUITS VENTE - BOISSONS	307,28 €	313,43 €	319,70 €	326,09 €	332,61 €
704200 MISE A DISPOSITION ESPACE PUB - FLORENNE	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
704300 PARTICIPATION FRAIS D'UTILISATION SALLES	1 204,47 €	1 228,56 €	1 253,13 €	1 278,19 €	1 303,76 €
704500 IMPRIMERIE ET PHOTOCOPIES	1 108,25 €	1 130,42 €	1 153,02 €	1 176,09 €	1 199,61 €
704510 LOCATION CAMIONNETTE	137,69 €	140,45 €	143,25 €	146,12 €	149,04 €
704520 LOCATION MATERIEL	610,95 €	623,17 €	635,63 €	648,34 €	661,31 €
704600 refacturation de prestation administrative					
<b>Cotisations; dons; legs et subsides</b> <b>73</b>	<b>317 319,06 €</b>	<b>320 726,20 €</b>	<b>327 955,80 €</b>	<b>335 249,08 €</b>	<b>342 607,26 €</b>
731000 COTI MEMBRES ADHERENTS	943,00 €	943,00 €	943,00 €	943,00 €	943,00 €
736000 SUBSIDE EN CAPITAL ET EN INTERETS					
736140 SUBSIDES REGION WALLONNE					
737000 ADMINISTRATION COMMUNALE - DOTATION	75 813,25 €	77 329,52 €	78 876,11 €	80 453,63 €	82 062,70 €
737001 SUBSIDES ADM.COMM. CCE	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
737003 SUBSIDE COMMUNAL PLACE AUX ENFANTS	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
737004 SUBVENTION ADM. COMM. LUDOTHEQUE	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
737100 SUBVENTION PROVINCE	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
737400 SUBV. R.W. APE	57 671,28 €	58 173,72 €	58 680,53 €	59 191,77 €	59 707,46 €
737401 SUBV. Forem régularisation					
737500 FEDERATION WALLONIE BRUXELLES	101 520,00 €	101 520,00 €	105 280,00 €	109 040,00 €	112 800,00 €
737501 YOUNG FESTIVAL 2017 / MCF					
737510 FEDERATION WALLONIE BX - ACC NM	48 546,59 €	49 517,53 €	50 507,88 €	51 518,03 €	52 548,39 €
737700 SUBSIDES ET INTERVENTIONS FONDS MARIBEL	20 874,94 €	21 292,44 €	21 718,29 €	22 152,65 €	22 595,71 €
7xxxxx REFACTURATION MARIBEL					
<b>Autres produits d'exploitation</b> <b>74</b>	<b>3 593,47 €</b>	<b>3 665,34 €</b>	<b>3 738,65 €</b>	<b>3 813,42 €</b>	<b>3 889,69 €</b>
740900 EXONERAT. PAIEMENT DU PP	546,53 €	557,46 €	568,61 €	579,98 €	591,58 €
743000 PRODUITS DES REFACTURATIONS DE CHARGES	3 046,94 €	3 107,88 €	3 170,04 €	3 233,44 €	3 298,11 €
749100 AVANTAGE EN NATURE - IMPOS					
749110 AVANTAGE EN NATURE - ONSS					
<b>Coût des ventes et des prestations</b> <b>60/64</b>	<b>(344 068,46 €)</b>	<b>(348 955,43 €)</b>	<b>(356 997,62 €)</b>	<b>(364 759,33 €)</b>	<b>(373 134,45 €)</b>

<b>Approvisionnements et marchandises</b>	<b>60</b>	<b>(600,00 €)</b>				
<b>Achats</b>	<b>600/8</b>	<b>(600,00 €)</b>				
604000 ACHATS DE MARCHANDISES - A REVENDRE		(100,00 €)	(100,00 €)	(100,00 €)	(100,00 €)	(100,00 €)
604002 BOISSONS A REVENDRE		(500,00 €)	(500,00 €)	(500,00 €)	(500,00 €)	(500,00 €)
<b>Services et biens divers</b>	<b>61</b>	<b>(79 416,28 €)</b>	<b>(80 558,34 €)</b>	<b>(80 723,24 €)</b>	<b>(80 372,84 €)</b>	<b>(80 394,03 €)</b>
610110 LOYER NON PERMANENT		(500,00 €)	(500,00 €)	(500,00 €)	(500,00 €)	(500,00 €)
610400 PRODUITS ET PETITS MATERIEL DE NETTOYAGE		(329,08 €)	(335,66 €)	(342,38 €)	(349,22 €)	(356,21 €)
610500 MAINTENANCE - REPARATION MACHINE		(2 234,11 €)	(2 278,79 €)	(2 324,37 €)	(2 370,85 €)	(2 418,27 €)
610501 MAINTENANCE - ENTRETIEN BATIMENT		(32,53 €)	(33,18 €)	(33,84 €)	(34,52 €)	(35,21 €)
610502 MAINTENANCE ENTRETIEN MATERIEL		(112,64 €)	(114,89 €)	(117,19 €)	(119,53 €)	(121,92 €)
610504 AMENAGEMENT ESPACE CULTURE		(1 000,00 €)	(1 000,00 €)	(1 000,00 €)	(1 000,00 €)	(1 000,00 €)
610700 PREVENTION ET ASSURANCE INCENDIE		(253,86 €)	(258,94 €)	(264,12 €)	(269,40 €)	(274,79 €)
610800 PREMIERS SECOURS INFIRMERIE		(238,71 €)	(243,48 €)	(248,35 €)	(253,32 €)	(258,39 €)
611200 CARBURANT		(1 484,09 €)	(1 513,77 €)	(1 544,05 €)	(1 574,93 €)	(1 606,43 €)
611300 MAINTENANCE REPAR. ENTRETIEN VEHICULE		(1 242,60 €)	(1 267,45 €)	(1 292,80 €)	(1 318,66 €)	(1 345,03 €)
611400 ASSURANCE VEHICULE		(819,63 €)	(819,63 €)	(819,63 €)	(819,63 €)	(819,63 €)
611401 ASSURANCE VEHICULE PERSONNEL		(628,41 €)	(628,41 €)	(628,41 €)	(628,41 €)	(628,41 €)
611600 TRANSPORTS ROUTIERS PERSONNES ET BIENS		(10,27 €)	(10,48 €)	(10,69 €)	(10,90 €)	(11,12 €)
611700 FRAIS TRANSPORT - MISSION PERSONNEL		(3 000,00 €)	(3 000,00 €)	(3 000,00 €)	(3 000,00 €)	(3 000,00 €)
611800 AUTRES FRAIS TRANSPORT-PARKING-PEAGE		(336,31 €)	(343,03 €)	(349,89 €)	(356,89 €)	(364,03 €)
611810 FRAIS TRANSPORT TIERS		(1 500,00 €)	(1 500,00 €)	(1 500,00 €)	(1 500,00 €)	(1 500,00 €)
611900 FRAIS DE VEHICULE						
612000 POSTE ET EXPEDITION		(1 191,58 €)	(1 215,41 €)	(1 239,72 €)	(1 264,51 €)	(1 289,80 €)
612100 TELECOMMUNICATIONS ET NTIC		(480,67 €)	(480,67 €)	(480,67 €)	(480,67 €)	(480,67 €)
612200 FRAIS FOURNITURE BUREAU, IMPRIME		(2 119,05 €)	(2 161,43 €)	(2 204,66 €)	(2 248,75 €)	(2 293,73 €)
612210 PROGRAMMES INFORMATIQUES DIVERS		(1 574,09 €)	(1 605,57 €)	(1 637,68 €)	(1 670,44 €)	(1 703,85 €)
612400 PETIT MATERIEL, ACCESS. - PETIT MOBILIER		(987,92 €)	(1 007,68 €)	(1 027,83 €)	(1 048,39 €)	(1 069,36 €)
612500 FRAIS GESTION - SECRETARIAT SOCIAL		(3 453,54 €)	(3 522,61 €)	(3 593,07 €)	(3 664,93 €)	(3 738,23 €)
612600 FRAIS DE DEPOTS ET PUBLICATIONS		(133,88 €)	(136,56 €)	(139,29 €)	(142,08 €)	(144,92 €)
612700 AUTRES ASSURANCES,RC,ACTIVITES, RISQUES		(884,66 €)	(884,66 €)	(884,66 €)	(884,66 €)	(884,66 €)
612701 ASSURANCE INCENDIE		(158,97 €)	(162,15 €)	(165,39 €)	(168,70 €)	(172,07 €)
612900 AUTRES FRAIS D'ADMINISTRATION		(53,87 €)	(54,94 €)	(56,04 €)	(57,16 €)	(58,31 €)
613000 PROMOTIONS_PUB_ETC		(1 000,00 €)	(1 000,00 €)	(1 000,00 €)	(1 000,00 €)	(1 000,00 €)
613271 FRAIS D'HONORAIRES AVOCAT - comptable						
613400 FRAIS CATERING, RESTO, BOISSONS DIVERS		(1 000,00 €)	(1 000,00 €)	(1 000,00 €)	(1 000,00 €)	(1 000,00 €)
613401 CATERING INTERNE		(250,00 €)	(250,00 €)	(250,00 €)	(250,00 €)	(250,00 €)
613500 FRAIS D'ACCUEIL		(1 284,53 €)	(1 310,22 €)	(1 336,42 €)	(1 363,15 €)	(1 390,42 €)
613510 FRAIS DIVERS MATERIEL POUR ACCUEIL		(139,59 €)	(142,38 €)	(145,23 €)	(148,14 €)	(151,10 €)
613800 FRAIS DIVERS, CADEAUX, FLEURS, PRIX		(103,23 €)	(105,30 €)	(107,40 €)	(109,55 €)	(111,74 €)
614000 DOCUMENTATION GENERALE		(74,28 €)	(75,77 €)	(77,29 €)	(78,83 €)	(80,41 €)
614100 FORMATIONS PERSONNEL		(145,42 €)	(148,33 €)	(151,29 €)	(154,32 €)	(157,40 €)
614300 ACHATS/LOC. DOCUMENTS /SERV.PR DOCUMENTA		(14,86 €)	(15,15 €)	(15,46 €)	(15,77 €)	(16,08 €)
614400 ACCES A MANIFESTATION OU ACTIV.CULTURELL		(288,65 €)	(294,42 €)	(300,31 €)	(306,32 €)	(312,44 €)
615000 FRAIS SPECIFIQUES AUX ANIMATIONS		(3 293,17 €)	(3 359,04 €)	(3 426,22 €)	(3 494,74 €)	(3 564,64 €)
615001 FRAIS LUDOTHEQUE		(30,03 €)	(30,63 €)	(31,25 €)	(31,87 €)	(32,51 €)
615002 FRAIS SPECIFIQUES ANIMATION -CCE		(450,24 €)	(459,24 €)	(468,43 €)	(477,80 €)	(487,35 €)
615004 FRAIS SPECIFIQUES AUX EXPOSITIONS		(520,20 €)	(530,60 €)	(541,22 €)	(552,04 €)	(563,08 €)
615005 FRAIS SPECIFIQUES AU CEC		(7 294,74 €)	(7 440,64 €)	(7 589,45 €)	(7 741,24 €)	(7 896,07 €)
615200 ACHAT/LOCATION SPECTACLE VIVANT		(5 000,00 €)	(5 000,00 €)	(5 000,00 €)	(5 000,00 €)	(5 000,00 €)
616001 FRAIS SPECIFIQUES MATERIEL ART. ET TECHN		(406,81 €)	(414,95 €)	(423,25 €)	(431,71 €)	(440,35 €)
616060 ACHAT/LOC. PETIT MATERIEL-VETEMENT TRAVA		(5 000,00 €)	(5 000,00 €)	(4 000,00 €)	(4 000,00 €)	(4 000,00 €)
616071 ACHAT/LOCATION JEU LUDOTHEQUE		(1 250,00 €)	(1 250,00 €)	(1 250,00 €)	(1 250,00 €)	(1 250,00 €)
616090 ACHAT MATERIEL TECHNIQUE		(19,71 €)	(20,10 €)	(20,50 €)	(20,91 €)	(21,33 €)
616310 DROIT D'AUTEUR		(95,39 €)	(97,30 €)	(99,25 €)	(101,23 €)	(103,26 €)
616311 DROITS DE DIFFUSION SUR FILMS CINEMA		(56,24 €)	(57,37 €)	(58,52 €)	(59,69 €)	(60,88 €)
616312 DROIT D'AUTEUR / IMPRIMERIE		(135,58 €)	(138,29 €)	(141,06 €)	(143,88 €)	(146,76 €)
6xxxx Cout ILL						
*** 619001 INDEMNITE POUR BENEVOLAT		(1 368,96 €)	(1 396,34 €)	(1 424,26 €)	(1 452,75 €)	(1 481,80 €)
*** 619200 CHEQUES ALE		(263,18 €)	(268,44 €)	(273,81 €)	(279,29 €)	(284,87 €)
*** 619300 RETRIBUTION DE TIERS		(8 767,18 €)	(8 942,52 €)	(9 121,37 €)	(9 303,80 €)	(9 489,88 €)
*** 619301 PRESTATIONS MUSIQUE - CONCERT		(318,36 €)	(324,73 €)	(331,22 €)	(337,85 €)	(344,61 €)
*** 619500 RETRIBUTION DE TIERS - ADM. ET GESTION		(390,90 €)	(398,71 €)	(406,69 €)	(414,82 €)	(423,12 €)
*** 619503 FRAIS IMPRESSION FLORENNES		(8 988,43 €)	(9 168,20 €)	(9 351,56 €)	(9 540,00 €)	(9 732,00 €)
*** 619504 FRAIS DISTRIBUTION FLORENNES		(3 842,32 €)	(3 919,17 €)	(3 997,55 €)	(4 077,50 €)	(4 159,05 €)
*** 619800 RETRIBUTION TIERS ET PRESTATION TECHNIQU		(2 863,81 €)	(2 921,08 €)	(2 979,51 €)	(3 039,10 €)	(3 099,88 €)

<b>Rémunérations; charges sociales et pensions (+)(-)</b>	<b>62</b>	<b>(259 619,52 €)</b>	<b>(267 258,23 €)</b>	<b>(275 124,73 €)</b>	<b>(283 225,85 €)</b>	<b>(291 568,57 €)</b>
620200 EMPLOYES		(141 461,01 €)	(145 704,84 €)	(150 075,98 €)	(154 578,26 €)	(159 215,61 €)
620210 SIMPLES ET DOUBLES PECULES EMPLOYES		(27 857,33 €)	(28 693,05 €)	(29 553,85 €)	(30 440,46 €)	(31 353,67 €)
620220 PRIME FIN D'ANNEE EMPLOYES		(12 845,80 €)	(13 231,17 €)	(13 628,11 €)	(14 036,95 €)	(14 458,06 €)
620300 OUVRIERS		(29 614,42 €)	(30 502,85 €)	(31 417,94 €)	(32 360,47 €)	(33 331,29 €)
620320 PRIME FIN D'ANNEE (OUVRIER) EMPLOYE		(2 455,35 €)	(2 529,01 €)	(2 604,88 €)	(2 683,03 €)	(2 763,52 €)
621200 ONSS PATRONALE EMPLOYE		(33 176,99 €)	(34 172,30 €)	(35 197,47 €)	(36 253,40 €)	(37 341,00 €)
621300 ONSS PATRONALE OUVRIER		(2 669,13 €)	(2 749,20 €)	(2 831,68 €)	(2 916,63 €)	(3 004,13 €)
621301 Cotisation de vacances ouvriers		(2 910,43 €)	(2 968,64 €)	(3 028,01 €)	(3 088,57 €)	(3 150,34 €)
623000 ASSURANCE LOI		(2 261,74 €)	(2 261,74 €)	(2 261,74 €)	(2 261,74 €)	(2 261,74 €)
623001 ASSURANCE EXTRA-LEGALE		(198,36 €)	(198,36 €)	(198,36 €)	(198,36 €)	(198,36 €)
623100 FRAIS DIVERS / CONNEXION PRIVEE		(264,00 €)	(264,00 €)	(264,00 €)	(264,00 €)	(264,00 €)
623130 FRAIS DEPLACEMENT		(1 763,62 €)	(1 798,89 €)	(1 834,87 €)	(1 871,57 €)	(1 909,00 €)
623150 AUTRES CHARGES SALARIALES / TELEPHONE		(606,62 €)	(618,75 €)	(631,13 €)	(643,75 €)	(656,62 €)
623200 MEDECINE DU TRAVAIL - SERVICE MEDICAL		(939,34 €)	(958,13 €)	(977,29 €)	(996,83 €)	(1 016,77 €)
625000 utilisation provision employés ouvriers		29 769,28 €	30 364,66 €	30 971,96 €	31 591,40 €	32 223,22 €
*** 625000 DOTATION PROVISION DBLE PECULE VACANC		(30 364,66 €)	(30 971,96 €)	(31 591,40 €)	(32 223,22 €)	(32 867,69 €)
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>	<b>63</b>	<b>(3 904,36 €)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
630000 amortissements		(3 904,36 €)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Provisions pour risques et charges: dotations ( utilisations et reprises)</b>	<b>635/8</b>	<b>0,00 €</b>				
636100 UTILISATIONS ET REPRISSES		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>640/8</b>	<b>(528,30 €)</b>	<b>(538,87 €)</b>	<b>(549,64 €)</b>	<b>(560,64 €)</b>	<b>(571,85 €)</b>
640000 TVA NON RECUPERABLE						
641000 MOINS-VAL S/ REALI COURANTES DIMMO CORPO						
642000 MOINS-VAL S/ REAL DE CREANCES COMM						
644110 COTISATIONS ASSOCIATIONS		(528,30 €)	(538,87 €)	(549,64 €)	(560,64 €)	(571,85 €)
<b>Résultat positif (néгатif) d'exploitation (+)(-)</b>	<b>9901</b>	<b>1 919,68 €</b>	<b>983,22 €</b>	<b>724,90 €</b>	<b>821,80 €</b>	<b>381,49 €</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>75</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>Autres produits financiers</b>	<b>752/9</b>	<b>0,00 €</b>				
754000 DIFFERENCES DE PAIEMENT						
756000 PRODUITS FINANCIERS achat de matériel						
757000 PRODUITS FINANCIERS DIVERS						
758000 reprise de provision						
764000 autres produits exceptionnels						
<b>Charges financières</b>	<b>65</b>	<b>(169,08 €)</b>	<b>(172,46 €)</b>	<b>(175,91 €)</b>	<b>(179,43 €)</b>	<b>(183,02 €)</b>
<b>Charges des dettes</b>	<b>650</b>	<b>0,00 €</b>				
650000 AMENDES TVA						
<b>Autres charges financières</b>	<b>652/9</b>	<b>(169,08 €)</b>	<b>(172,46 €)</b>	<b>(175,91 €)</b>	<b>(179,43 €)</b>	<b>(183,02 €)</b>
654000 DIFFERENCES DE PAIEMENT						
657000 CHARGES FINANCIERES DIVERSES		(169,08 €)	(172,46 €)	(175,91 €)	(179,43 €)	(183,02 €)
<b>Résultat positif (néгатif) courant (+)(-)</b>	<b>9902</b>	<b>1 750,60 €</b>	<b>810,76 €</b>	<b>548,98 €</b>	<b>642,37 €</b>	<b>198,47 €</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>76</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>Autres produits exceptionnels</b>	<b>764/9</b>					
764000 AUTRES PRODUITS EXCEP						
764300 RECUPERATION INDEMNITE ACCIDENT TRAVAIL						
764400 RECUPERATION CONGE EDUCATION						
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>66</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>Autres charges exceptionnelles</b>	<b>664/8</b>	<b>0,00 €</b>				
664000 AUTRES CHARGES EXERCICES ANTERIEURS						
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	<b>9903</b>	<b>1 750,60 €</b>	<b>810,76 €</b>	<b>548,98 €</b>	<b>642,37 €</b>	<b>198,47 €</b>
<b>Impôts</b>	<b>67</b>	<b>(476,78 €)</b>	<b>(467,24 €)</b>	<b>(457,90 €)</b>	<b>(448,74 €)</b>	<b>(439,77 €)</b>
<b>Impôts belges sur le résultat d'exercices antérieurs</b>	<b>671</b>	<b>(476,78 €)</b>	<b>(467,24 €)</b>	<b>(457,90 €)</b>	<b>(448,74 €)</b>	<b>(439,77 €)</b>
671000 TAXE ANNUELLE COMPENSATOIRE/ PATRIMOINE		(476,78 €)	(467,24 €)	(457,90 €)	(448,74 €)	(439,77 €)
<b>Résultat positif (néгатif) de l'exercice</b>	<b>9904</b>	<b>1 273,82 €</b>	<b>343,51 €</b>	<b>91,08 €</b>	<b>193,63 €</b>	<b>(241,30 €)</b>
<b>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</b>		<b>0,00 €</b>				
<b>Résultat positif (néгатif) à affecter</b>	<b>9906</b>	<b>1 273,82 €</b>	<b>343,51 €</b>	<b>91,08 €</b>	<b>193,63 €</b>	<b>(241,30 €)</b>
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	9905	1 273,82 €	343,51 €	91,08 €	193,63 €	(241,30 €)





**Une édition de la Foire  
aux jeux**